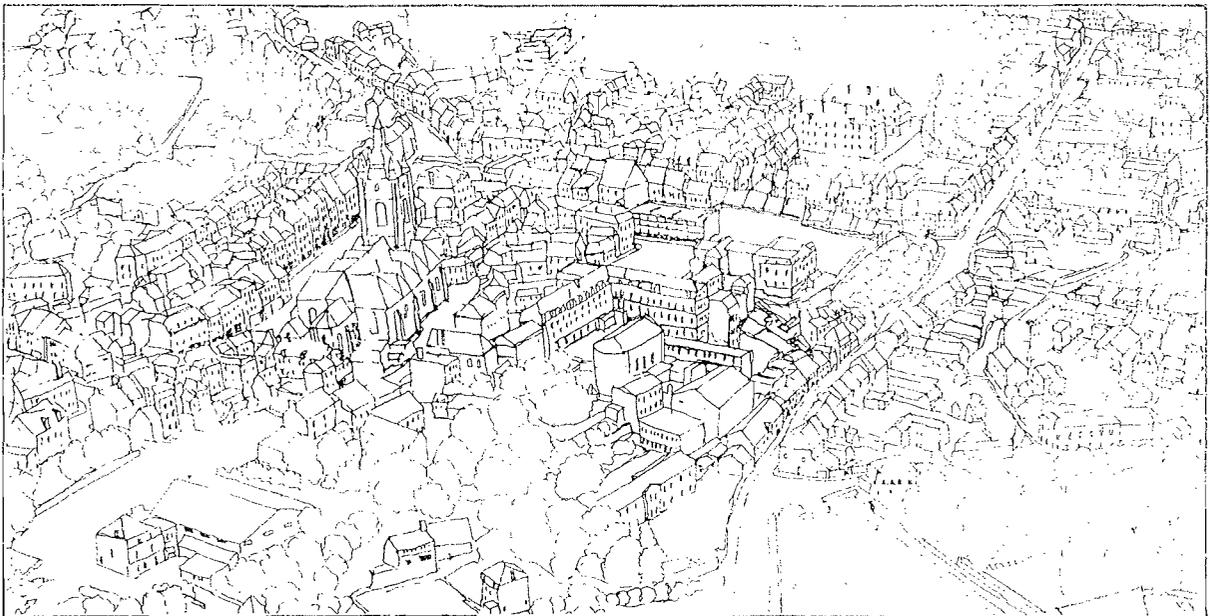


**59440 AVESNES/HELPE
ETUDE CADRE DE VIE**

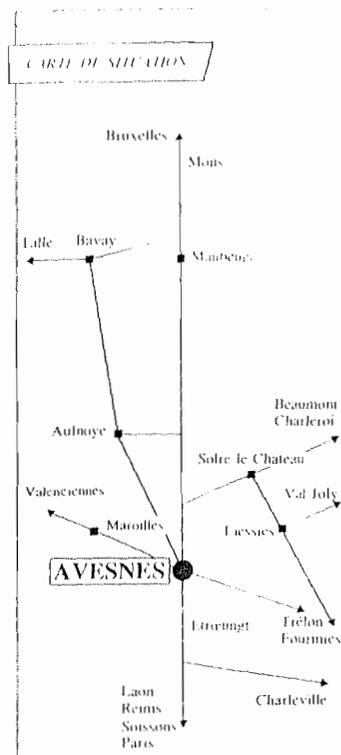


SYNTHESE

**CONSEIL GENERAL DU NORD
VILLE D AVESNES/HELPE**

**ATELIER D'ARCHITECTURE
ET D'URBANISME
JEAN-CLAUDE BAUDRY
23, RUE JEAN JAURES
59610 FOURMIES
Tél. : 27.60.32.00
Fax. : 27.57.35.19**

Nov 93



SOMMAIRE

| | | | |
|---|-----------|----|-----------|
| PRESENTATION DU CADRE COMMUNAL | | | p 1 à 7 |
| . TERRITOIRE | | | |
| . RELIEF ET HYDROGRAPHIE | | | |
| . AVESNES VAUBAN | | | |
| | | | |
| SCHEMA DIRECTEUR DES ACTIONS CADRE DE VIE | | | p 8 à 10 |
| | | | |
| TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE | | | p 11 à 39 |
| | | | |
| . ANALYSE DES ITINERAIRES ACTUELS | | | |
| - Itinéraire n° 1 | p 13 | | |
| - Itinéraire n° 2 | p 14 | | |
| - Itinéraire n° 3 | p 15 | | |
| | | | |
| . PLAN DE CIRCULATION ACTUEL | p 16 | | |
| | | | |
| . ITINERAIRE N° 1 | | | |
| - Séquence Avenue Stroh | p 17 à 19 | ○ | |
| - Séquence Pont Supérieur | p 20 à 24 | ○ | |
| - Abords du Pont Supérieur Jardin Stroh | | | |
| - Séquence Avenue de la Gare/ place de la Gare | p 25 à 28 | ○▷ | |
| - Séquence Avenue du Pont Rouge | p 29 | ○ | |
| - Séquence Avenue de Verdun | p 30 | ○ | |
| | | | |
| . ITINERAIRE N° 2 | p 31 à 33 | ○ | |
| | | | |
| . ITINERAIRE N° 3 | p 34 à 35 | ○ | |
| | | | |
| . ACCES NOUVEAUX A LA VILLE INTRA-MUROS | | | |
| - Liaison Ste Croix/Square de la Madeleine | p 36 | ● | |
| - Liaison Loucheur/Square de la Madeleine | p 37 | ● | |
| - Liaison rue des Prés/Chemerault | p 38 | ● | |
| - Liaison Pont Rouge/Chémerault | p 39 | ● | |

MISE EN VALEUR DE L'ESPACE VAUBAN

p 40 à p 67

. LES REMPARTS

- Front 1.2 Nord/demi-lune
Basse Helpe/site Château Bénit p 43 à 44 ○
- Front 2.3 Nord/bastion
de la Reine p 45 à 46 ○
- Front 4.5 Sud/demi-lune du
Bastion Casemate p 47 à 50 ●
- Front 5.6 Sud-Est/Bastion de
France et St Jean p 51 à 52 ○
- Porte de Mons p 53 à 54 ○
- La Poudrière p 55 à 56 ○

. OUVRAGES SUR L'HELPE

- Front 6.1 site de l'entrée
des eaux p 59 à 61 ●
- Pont des Dames p 62 à 63 ○
- Corps de garde de l'entrée
des eaux p 64 à 66 ○
- Pont Dormant de la Porte
de Mons p 67 à 68 ○

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU

p 69 à p 91

. TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

- Liaison Grands Degrés/
Poudrière p 71 à 73 ○
- Liaison Pont des Dames/
Pont Ferré p 74 à 76 ○
- Liaison rue du Pont des Dames/
Porte de Mons p 77 à 79 ●
- Liaison rue de Mons/Brasserie p 80 à 83 ●
- Aménagement du Quai de
la Brasserie p 84 à 85 ●
- Aménagement du site Château
Bénit p 86 à 87 ●
- Aménagement du quai
de l'ancien hôpital p 88 à 89 ●
- Recomposition du jardin rue
de Mons p 90 à 91 ○

. AMENAGEMENT LE LONG DE L'HELPE EXTRA-MUROS

▷

. projets détaillés ●
. projets décrits ○
. projets à développer ▷

**RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS
ET EXTRA-MUROS**

p 92 à p 149

ESPACE INTRA-MUROS

. CENTRE VILLE

| | | |
|---|-------------|---|
| - Place du Maréchal Leclerc | p 93 à 101 | ● |
| - Place Guillemin | p 102 à 105 | ● |
| - Liaison Place Guillemin/ Plateau Chémernaut | p 106 à 108 | ● |
| - Aménagement du Square de la Madeleine et du Bastion St Jean | p 109 à 110 | ● |
| - Aménagement de la rue d'Albret | p 111 à 112 | ○ |
| - Aménagement de la rue d'Orléans | p 113 à 114 | ○ |
| - Aménagement de la rue Villien | p 115 à 116 | ○ |
| - Aménagement de la rue St Louis | p 117 à 118 | ○ |
| - Aménagement de la rue de Fourmies | p 119 à 120 | ● |
| - Aménagement de la rue Victor Hugo | p 121 à 122 | ● |
| - Aménagement de la rue Pasqual | p 123 à 124 | ○ |
| - Aménagement de la rue de Mons | p 125 à 126 | ▷ |
| - Aménagement de la rue Cambrésienne | p 127 à 128 | ● |

. VILLE BASSE

| | | |
|---|-------------|---|
| - Aménagement de la cour de l'ancien hôpital | p 129 à 130 | ● |
| - Aménagement de la Porte de Mons | p 131 à 132 | ○ |
| - Aménagement de la Placette rue de la Poudrière | p 133 à 134 | ○ |
| - Aménagement de la rue Ste Croix | p 135 à 136 | ● |
| - Aménagement de la rue de la Poudrière | p 137 à 138 | ● |

ESPACE EXTRA-MUROS

. VILLE HAUTE

| | | |
|--|-------------|---|
| - Aménagement du Jardin de la Rotonde | p 139 à 140 | ○ |
| - Aménagement du chemin des Crapauds | p 141 à 142 | ● |

. VILLE BASSE

| | | |
|--|-------------|---|
| - Aménagement de la place Stroh | p 143 à 147 | ● |
| - Aménagement de la rue du Pont des Dames | p 148 à 149 | ● |

RESTRUCTURATIONS INTERNES

p 150 à p 158

. ACCES NOUVEAUX A LA VILLE INTRA-MUROS

- Accès au Plateau Chémérault depuis la rue des Prés p 151 à 152 ●
- Accès au Square de la Madeleine et plateforme du Bastion St Jean depuis la rue Ste Croix prolongée p 153 à 154 ●
- Liaison Place Guillemin/ Plateau Chémérault p 155 ●
- Liaison Place du Maréchal Leclerc/Demi-lune du Bastion Casemate p 156 ●
- Proposition d'aménagement du Plateau Chémérault p 157 à 158 ▷
- Proposition d'aménagement du site des Ateliers Communaux et du Centre de Secours p 159 à 160 ●
- Proposition d'aménagement du site de la Petite Vitesse p 161 à 162 ●

. RECOMPOSITION MONUMENTALE DE LA VILLE

- Monuments dans la ville p 163 ○
- Projet p 164

. PROPOSITION DE RECONVERSION DE BATIMENTS

- Immeuble rue de Fourmies p 165
- Casernes Paquet p 166 à 167
- Hôtel de la Sous-Préfecture p 168
- Magasin sur l'Helpe p 169
- Ancienne Brasserie p 170
- Hospice p 171 ▷

. projets détaillés ●
. projets décrits ○
. projets à développer ▷

PRESENTATION DU CADRE COMMUNAL

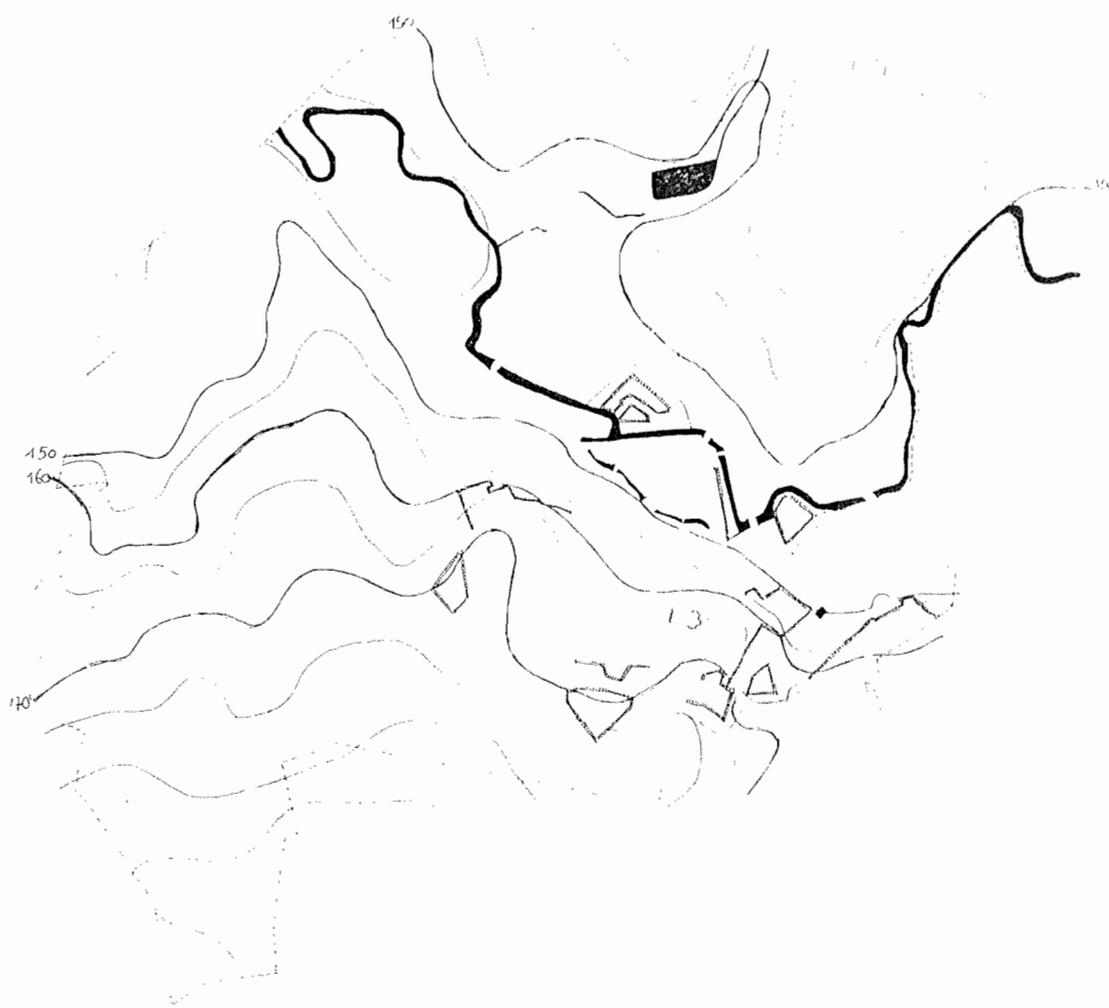


PRESENTATION DU CADRE COMMUNAL

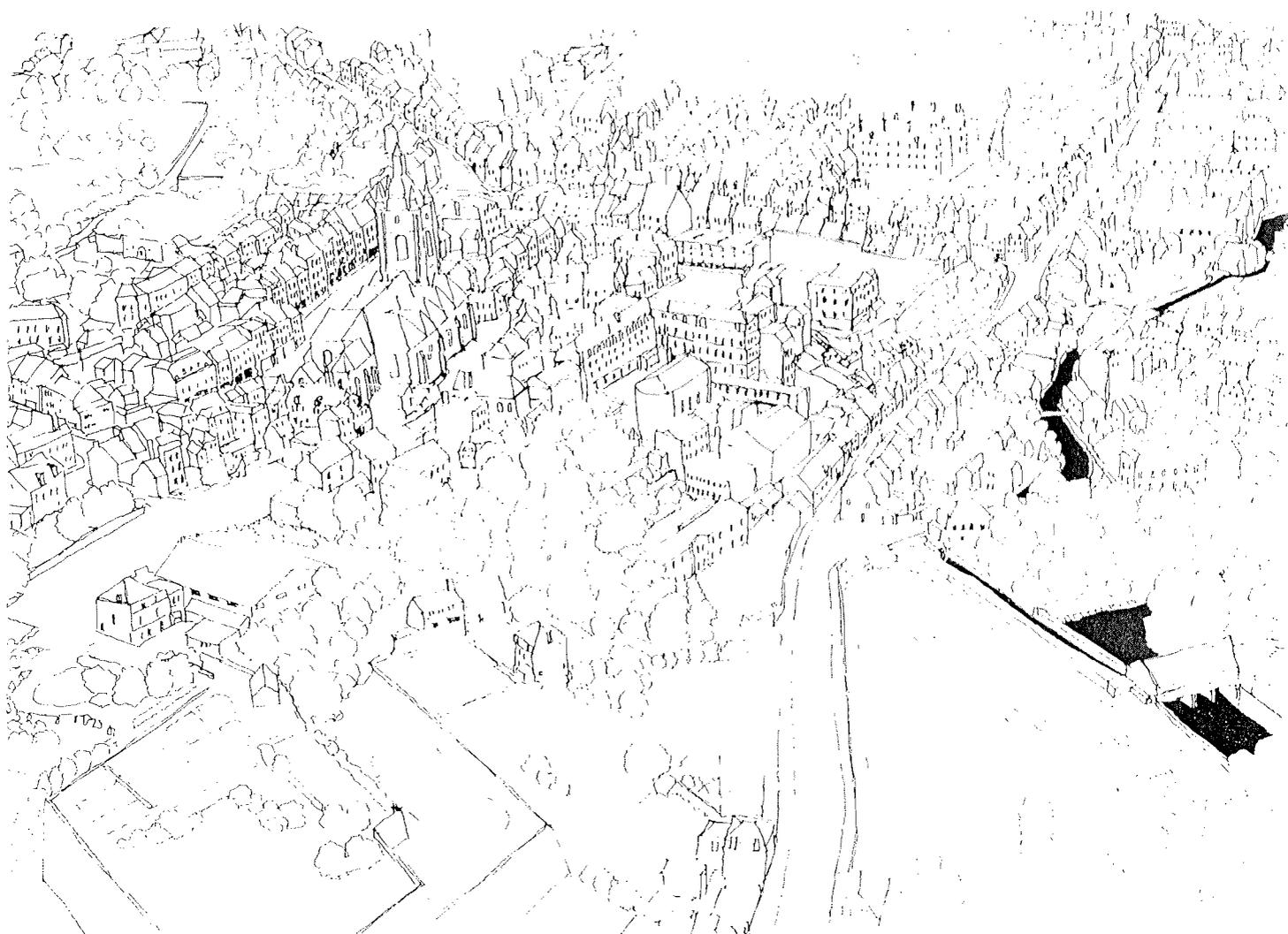


TERRITOIRE

PRESENTATION DU CADRE COMMUNAL

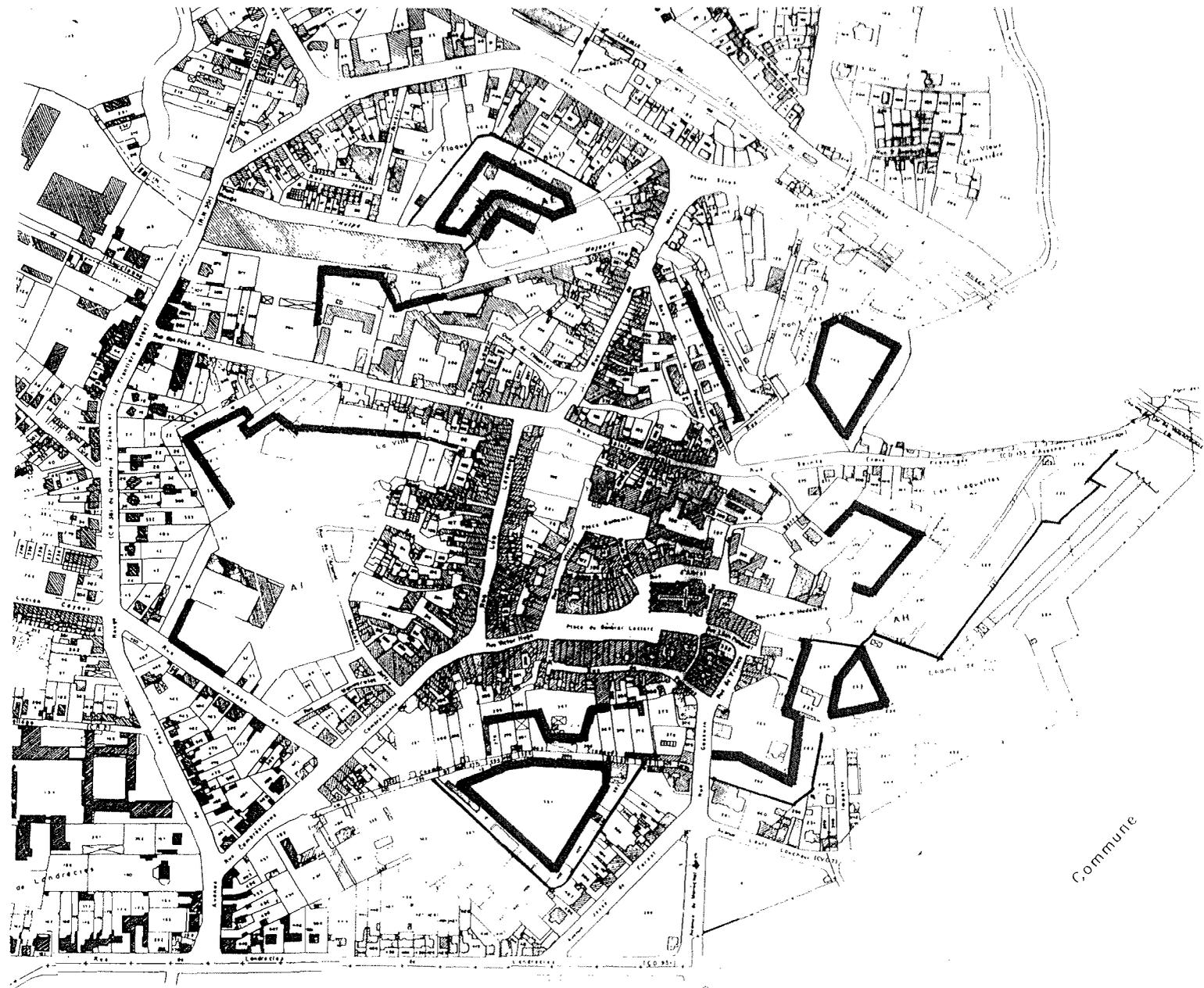


PRESENTATION DU CADRE COMMUNAL



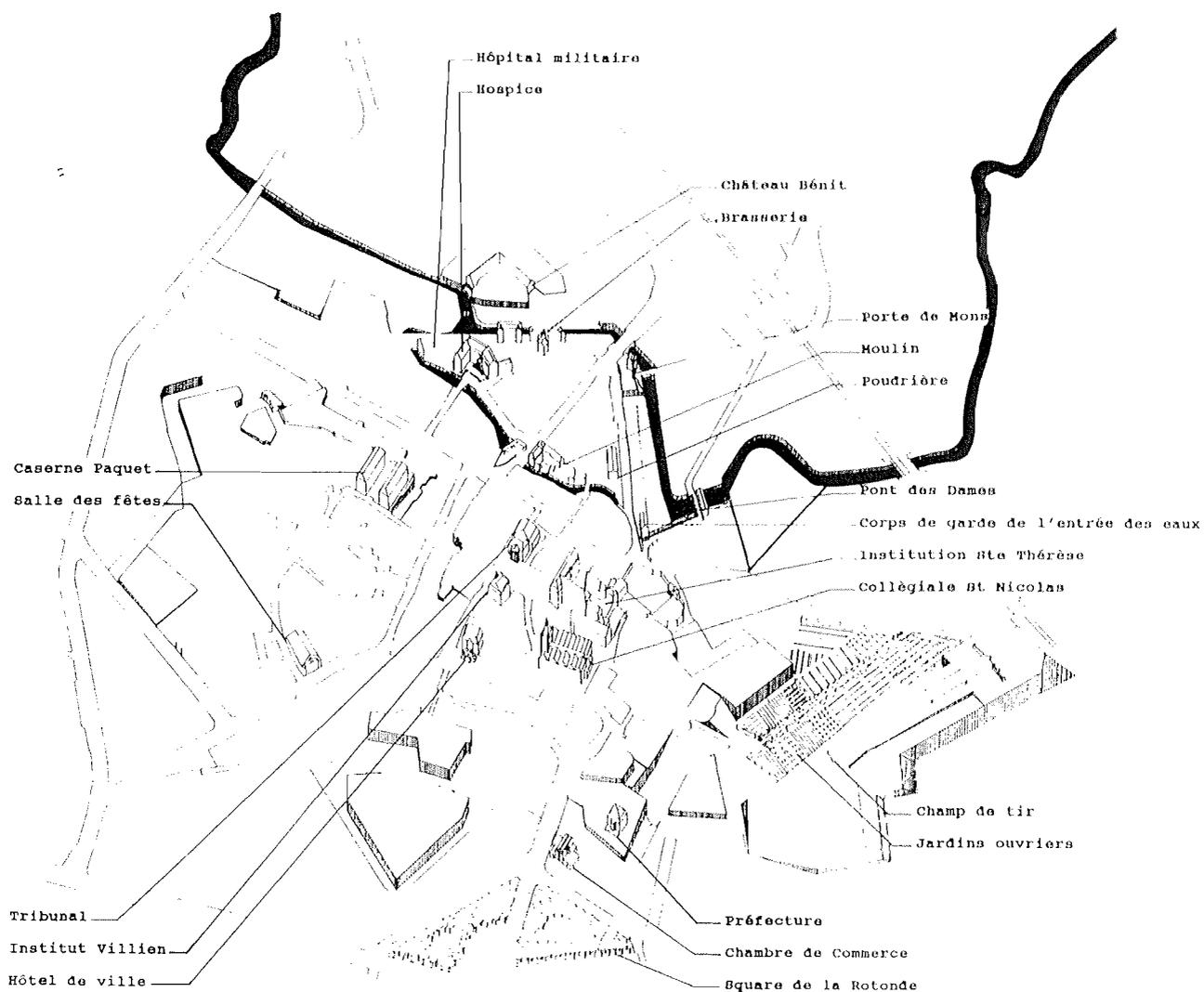
AVESNES INTRA-MUROS
Vue aérienne

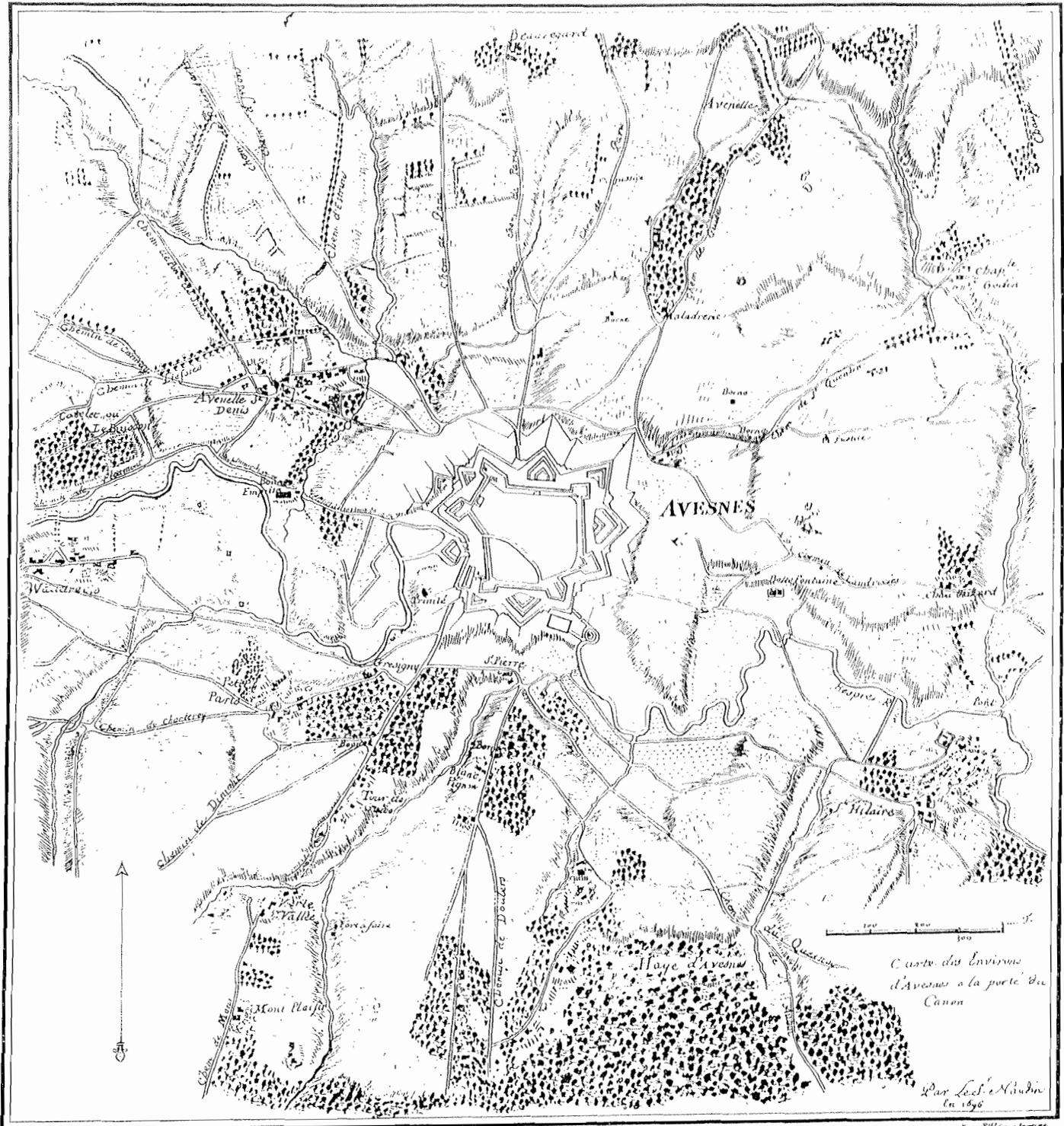
PRESENTATION DU CADRE COMMUNAL



AVESNES INTRA-MUROS

PRESENTATION DU CADRE COMMUNAL





SIGNES CONVENTIONNELS : *iiiiiii* champs cultivés *—* route *~~~~~* rivière *|||||* bois *■* habitations *○* mare.
 REPRODUCTION AUTOGRAPHIQUE D'UN PLAN DES ENVIRONS D'AVESNES EXÉCUTÉ PAR LE SIEUR NAUDIN EN 1696

AVESNES VAUBAN

**SCHEMA DIRECTEUR
DES
ACTIONS CADRE DE VIE**



SCHEMA DIRECTEUR DES ACTIONS CADRE DE VIE

- . **TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE**
 - **Analyse des itinéraires actuels**
 - **Proposition de requalification des parcours**
 - Itinéraire n° 1 Ave Stroh/Ave de la Gare/Ave du Pt Rouge/
Ave de Verdun
 - Itinéraire n° 2 Ave Foch/rue Gossuin/rue Pasqual/Place/
rue V. Hugo/Léo Lagrange/de Mons
 - Itinéraire n° 3 rue Ste Croix/de la Poudrière/place Stroh
 - **Proposition de création d'accès nouveaux à la ville intra-muros**
- . **MISE EN VALEUR DE L'ESPACE VAUBAN**
 - **Les Remparts**
 - **Ouvrages de Vauban sur l'Helpe**
- . **AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU**
 - **Traitement de la séquence urbaine de l'Helpe**
 - Liaison Grands Degrés/Poudrière
 - Liaison Pont des Dames/Pont ferré
 - Liaison Pont des Dames/Porte de Mons
 - Liaison rue de Mons/Brasserie
 - Aménagement du Quai de la Brasserie
 - Aménagement du site Château Bénit
 - Aménagement du quai de l'ancien hôpital
 - Recomposition du pont rue de Mons
 - **Aménagement de long de l'Helpe extra-muros**
- . **RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA ET EXTRA-MUROS**
 - **Espaces publics intra-muros**
 - Place du Gal Leclerc
 - Place Guillemin
 - Square de la Madeleine et Bastion St Jean
 - Cour de l'Ancien Hôpital
 - Placette rue de la Poudrière
 - Rues d'Albret/d'Orléans/Villien/St Louis/de Fourmies/
Victor Hugo/Pasqual/de Mons/Cambrésienne/Ste Croix/Poudrière
 - **Espaces publics extra-muros**
 - Rue du Pont des Dames/chemin des Crapauds
 - Jardin de la Rotonde
 - Place Stroh
- . **RESTRUCTURATION INTERNES**
 - **Accès nouveaux à la ville intra-muros**
 - **Passerelles**
 - **Proposition d'aménagement**
 - du Plateau Chémérault
 - site des Ateliers Communaux
 - site de la Petite Vitesse
 - recomposition monumentale
 - **Proposition de reconversion de bâtiments**
 - Immeuble rue de Fourmies
 - Casernes Paquet
 - Hôtel de la Sous-Préfecture
 - Magasin sur l'Helpe
 - Ancienne Brasserie
 - Hospice
- . **ACTIONS URBAINES DANS LES QUARTIERS EXTRA-MUROS**
- . **PROPOSITION DE MISE EN VALEUR DE L'ETANG DU MOULIN St PIERRE**

**TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX
ET ENTREES DE VILLE**

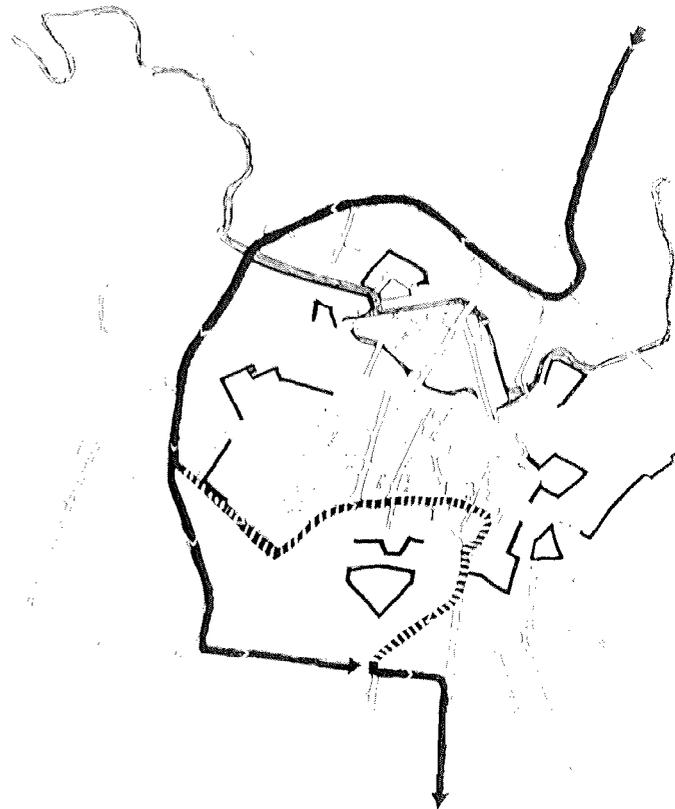


TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE

LES PARCOURS DOIVENT ETRE LES LIEUX DANS LESQUELS SE DESSINE UNE IMAGE JUSTE ET QUALITATIVE DE LA VILLE

Cela implique de rompre la banalité et l'âpreté de leur paysage actuel pour leur redonner identité, vigueur et qualité ; d'exploiter les particularismes du site (escarpements, remparts..) et les différentes perspectives qu'ils ouvrent (panoramas, "brèches"visuelles sur la ville Intra-Muros) comme autant d'éléments de mise en valeur de la ville.

- . rompre la banalité du paysage
- . donner à voir et comprendre la nature physique de la ville
- . inciter à sa découverte, au parcours de ses lieux intérieurs supposent la mise en place de "dispositifs" particuliers :
 - . de paysagement, d'embellissement, de mise en sécurité, de confort
 - . de recomposition des espaces d'Entrée de Ville
 - . d'aménagement de "haltes" sur les parcours (aires de stationnement, "portes de ville") donnant accès de façon aisée et attrayante à la ville
 - . de recomposition des lieux intérieurs de la cité, (organisation de la "traversée de ville" et des aires de stationnements).
 - . d'accès nouveaux à la ville



Itinéraire n° 1 :

Avenue Stroh/Avenue de la Gare/Avenue du Pont Rouge
Avenue de Verdun/Route de Paris

ITINERAIRE N° 1

Avesnes a le bénéfice d'un contournement routier sur les limites intra-muros.

Elle est parcourue sur les 3/4 de son périmètre et son centre n'est jamais plus éloigné de 400 m.

Or, parfaitement fonctionnelle, l'organisation de ce circuit du transit ne donne de la ville qu'une image de rue corridor d'une neutralité totale.

Rien sur ce parcours ne dévoile la ville, son site, son relief, ses fortifications, sa rivière, ses monuments. Seule la descente de l'avenue Stroh offre la fugace et à contre-jour vision de la cité perchée sur son promontoire et dominée par la silhouette de la tour-clocher de la collégiale.



Itinéraire n° 2 :

Route de Paris/Avenue Foch/rue Gossuin/Rue Pasqual/
Rue Léo Lagrange/Rue de Mons/Avenue Stroh

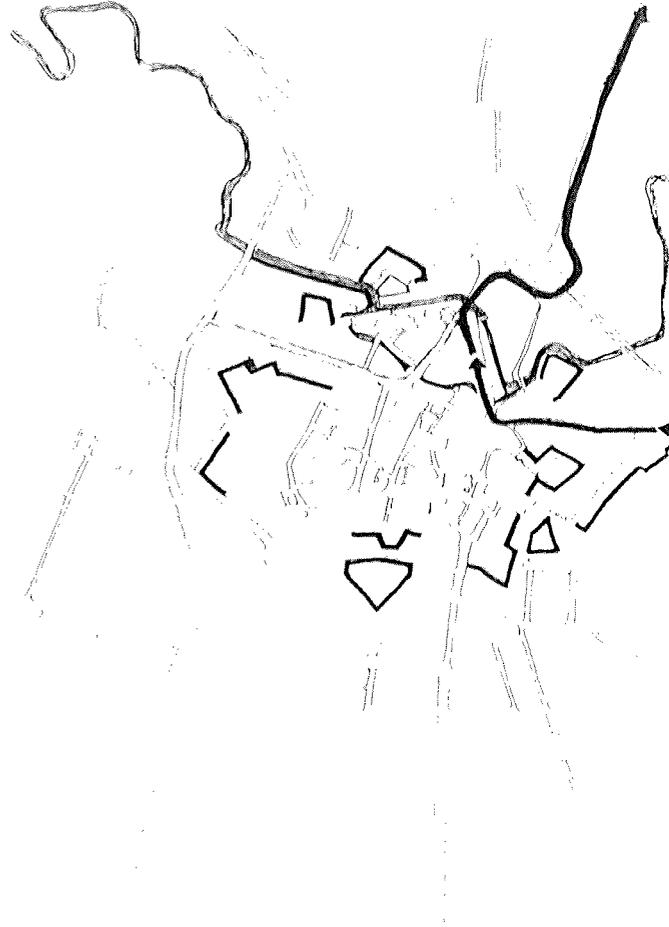
ITINERAIRE N° 2

Ce parcours Sud-Nord qui délaisse les circulations de transit (principalement pratiqué par les habitants des communes situées à l'Ouest d'Avesnes) est celui du "cardo" de la ville millénaire.

Véritable "coupe" sur l'urbanité d'Avesnes, il est particulièrement attrayant. Les "réparations" internes (réhabilitations et restaurations architecturales) et les requalifications urbaines (des bords de l'Helpe notamment - rue de Mons) ne pourront que contribuer à donner densité supplémentaire à ce parcours.

3 éléments négatifs :

- . Le no man's land actuel du jardin de la Rotonde qui ne provoque pas un effet de "porte de ville" incitateur.
- . Une seule aire de stationnement pratique : la place d'Armes (au delà les accès sont confidentiels).
- . Les remparts restent invisibles.



Itinéraire n° 3 :

Rue Ste Croix Prolongée/Rue de la Poudrière/
Rue de Mons/Avenue Stroh

ITINERAIRE N° 3

C'est un itinéraire de transit (véhicules légers seulement) qui capte les flux de circulation venant d'Avesnelles principalement et ceux venant en dédoublement des circulations de transit entre Fourmies et Maubeuge (itinéraire confidentiel pratiqué par les "initiés").

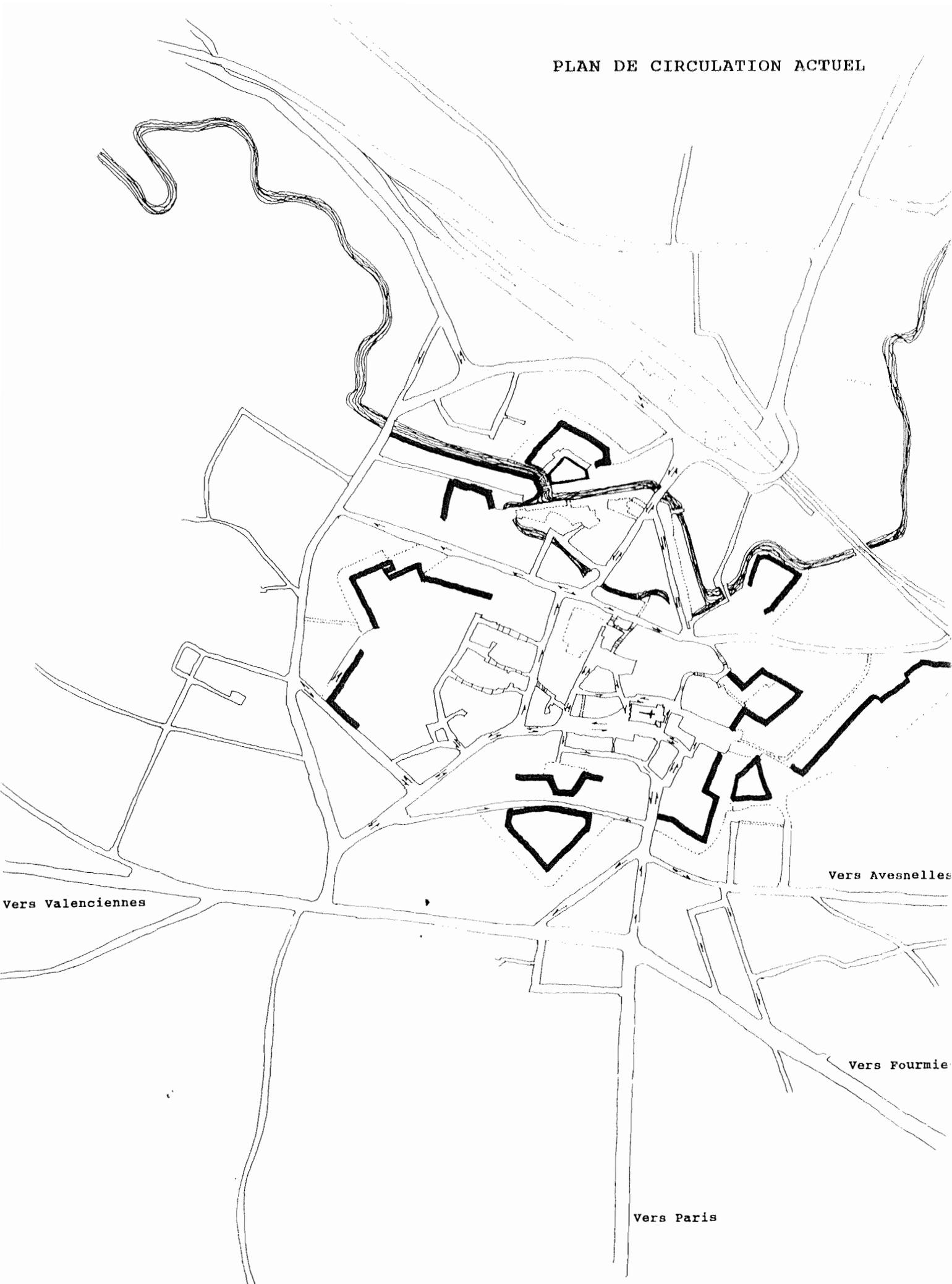
C'est aussi l'accès à l'institution Ste Thérèse, véritable "domaine" scolaire dominant la ville.

C'est le seul parcours depuis lequel l'escarpement du site, les fortifications (Bastion St Jean dominant de 18 m un fossé occupé par des jardins ouvriers) ainsi que les ouvrages de Vauban sur l'Helpe (Pont des Dames, Entrée des Eaux, Poudrière, Porte de Mons) soient visibles.

Par contre, aucun de ces éléments sensibles n'est mis en valeur et le paysage de la rue Ste Croix "prolongée" rappelle celui que les parisiens appelaient "la zone".

Depuis ce parcours, le centre-ville est inaccessible. La remontée de la rue de Mons et de la rue des Présne permettant guère qu'une liaison compliquée avec l'avenue du Pont Rouge sur l'extérieur Ouest de la ville.

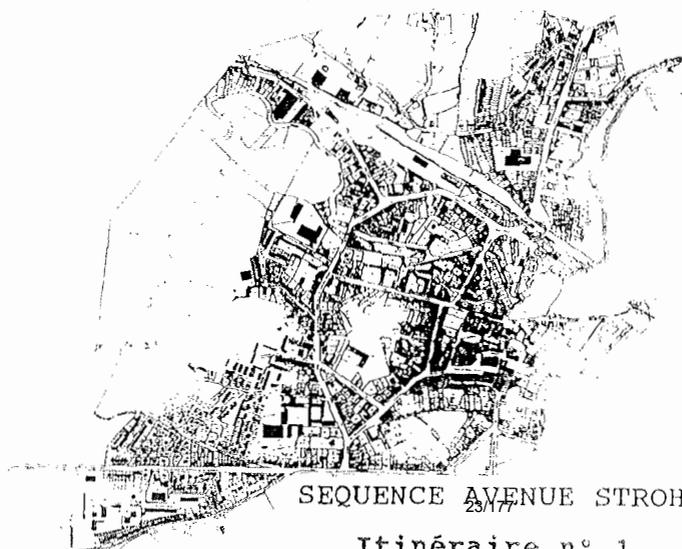
PLAN DE CIRCULATION ACTUEL



Réseau viaire et organisation des circulations intra-muros actuels

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE

AVENUE STROH



SEQUENCE AVENUE STROH

Itinéraire n° 1

AVENUE STROH

état des lieux

L'entrée de ville, arrivant de Maubeuge, au Nord, est constituée par une longue séquence de la RN2, appelée ici avenue Stroh, qui plonge, dans l'axe de la collégiale située en point haut, vers le pont du chemin de fer.

Le paysage est celui d'une route à trois voies de circulation qui supporte un trafic relativement important et dont la configuration fonctionnelle refute toute qualité urbaine à l'approche de l'ancienne ville close.

Les formes bâties qui bordent la route nationale sont typiques de la fin du XIX^{ème} avec une structure de "lotissement" linéaire nettement perceptible rive gauche ("maisons de maitres" avec parcs ; anciennes implantations industrielles - filatures). Négligés dans le traitement de l'axe de circulation, les accotements renvoient une image de grisaille sur les façades du bâti de front de rive.

La largeur de l'emprise viaire écrase les perspectives et la silhouette de la ville haute est perçues, depuis le Nord, dans un contre-jour peu agréable qui accentue l'aspect chaotique et difficile des abords du domaine ferroviaire placé à son contre-bas.

L'absence de qualité de cet environnement et le sentiment de torpeur qui s'en dégage n'incitent ni à une pratique automobile prudente, ni à une quelconque attraction à la découverte du pittoresque de la ville ancienne.

AVENUE STROH

principes d'aménagement

Depuis le haut de l'avenue Stroh jusqu'aux abords du pont Supérieur le paysage de l'entrée de ville devrait être recomposé.

Dans le sens d'une atténuation de la dominance routière :

- Le traitement des accotements (revêtement de sol, harmonisation des clôtures privées, matérialisation de loges de stationnement, installation de matériel d'éclairage public urbain, venant en doublement de l'éclairage routier.
- L'arborisation des rives de l'avenue par plantation d'alignement.
- La disposition de "barrières" de protection des parcours piétons.
- L'installation d'une signalétique touristique incitant à faire halte dans la ville.
- L'incitation auprès des particuliers à la mise en valeur de leur habitat (ravallement, clôtures, végétal privé).

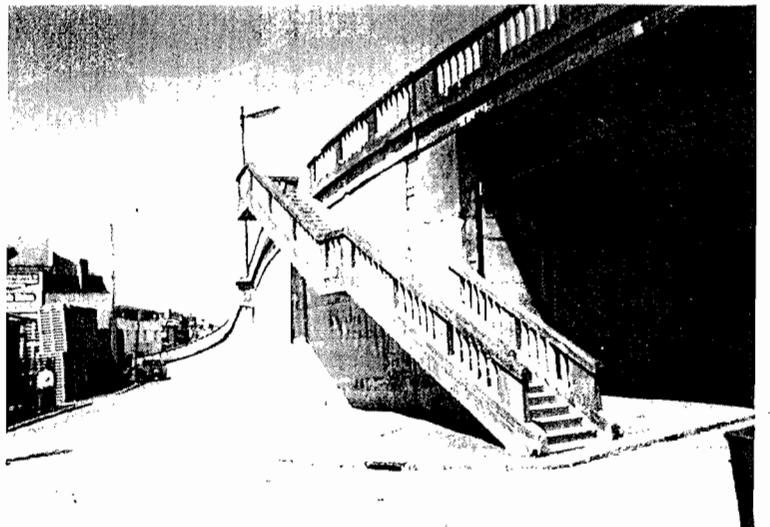
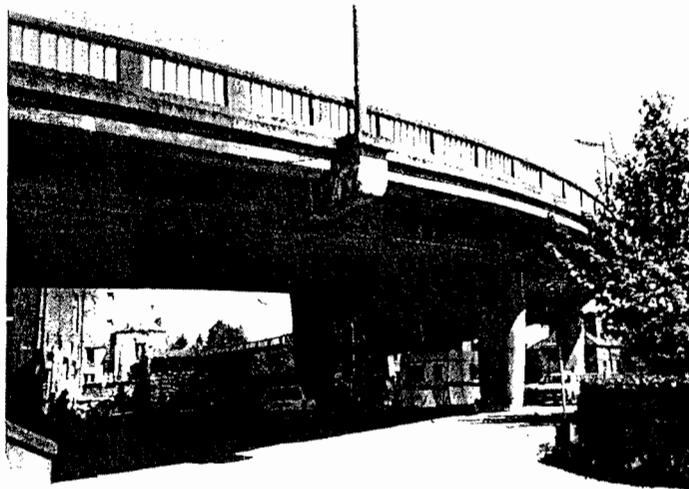
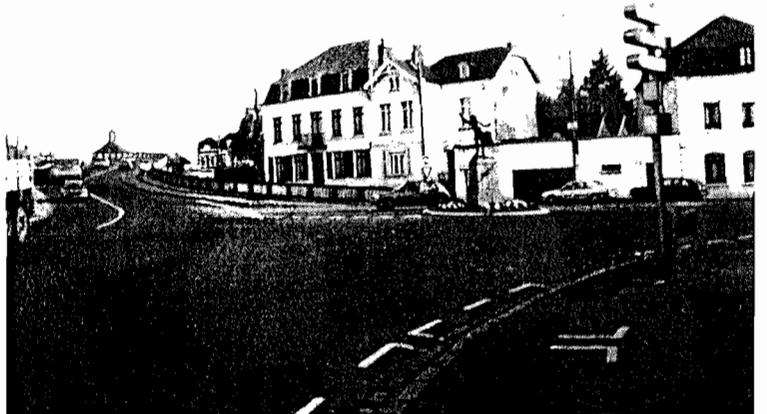
devraient tendre à requalifier l'avenue en lui donnant les caractères d'urbanité qui lui manque aujourd'hui. Parallèlement, le paysagement de l'avenue pourrait participer à la fois à plus de sécurité et à porter un regard plus gratifiant sur la cité qu'elle traverse.

Dans le sens d'une mise en valeur du panorama sur la ville qui se découvre tout au long de la descente de l'avenue :

Dans cet objectif, le traitement des abords du pont Supérieur est essentiel mais également les modalités d'arborisation de l'avenue et l'illumination de la ville haute qui est à accentuer.

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE

PONT SUPERIEUR



SEQUENCE PONT SUPERIEUR

26/177

Itinéraire n° 1

PONT SUPERIEUR

"Evénement" essentiel sur le parcours, le pont supérieur crée en quelque sorte un effet de "porte de ville". Jalon sur l'itinéraire de transit c'est beaucoup par lui que se forme l'image de la ville. Une image désincarnée et rébarbative.

Le pont, par ailleurs bel ouvrage d'art en béton armé, est affublé d'un garde-corps non seulement disgracieux mais également quelque peu ridicule : son barraudage en tuyaux d'amiante-ciment laisse envisager avec quel mépris l'image de l'entrée de ville a été considérée lors de l'édification de l'ouvrage. Depuis son tablier, on surplombe les toitures d'habitations prisonnières de l'oeil de son hélice, de part et d'autre de la voie ferrée, et celles d'une ancienne brasserie dont le "clocheton", à demi affaissé a pris valeur de lieu-dit.

ABORDS DU PONT ET PONT SUPERIEUR

PONT SUPERIEUR

le projet propose :

- La recomposition des superstructures du pont Supérieur :
- Ravallement et revêtement (céramique).
- Remplacement du garde-corps actuel.
- Traitement des bandes piétonnes et cyclistes avec matériaux différenciés, barrières de protection.
- Remplacement des appareils d'éclairage routier.
- "Mise en lumière" des oeuvres du pont.
- Mise en valeur des escaliers latéraux (vers rue du pont des Dames et place de la Gare).
- Traitement des clôtures du domaine ferroviaire.
- Enterrement des réseaux aériens.

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE

ABORDS DU PONT SUPERIEUR JARDIN STROH

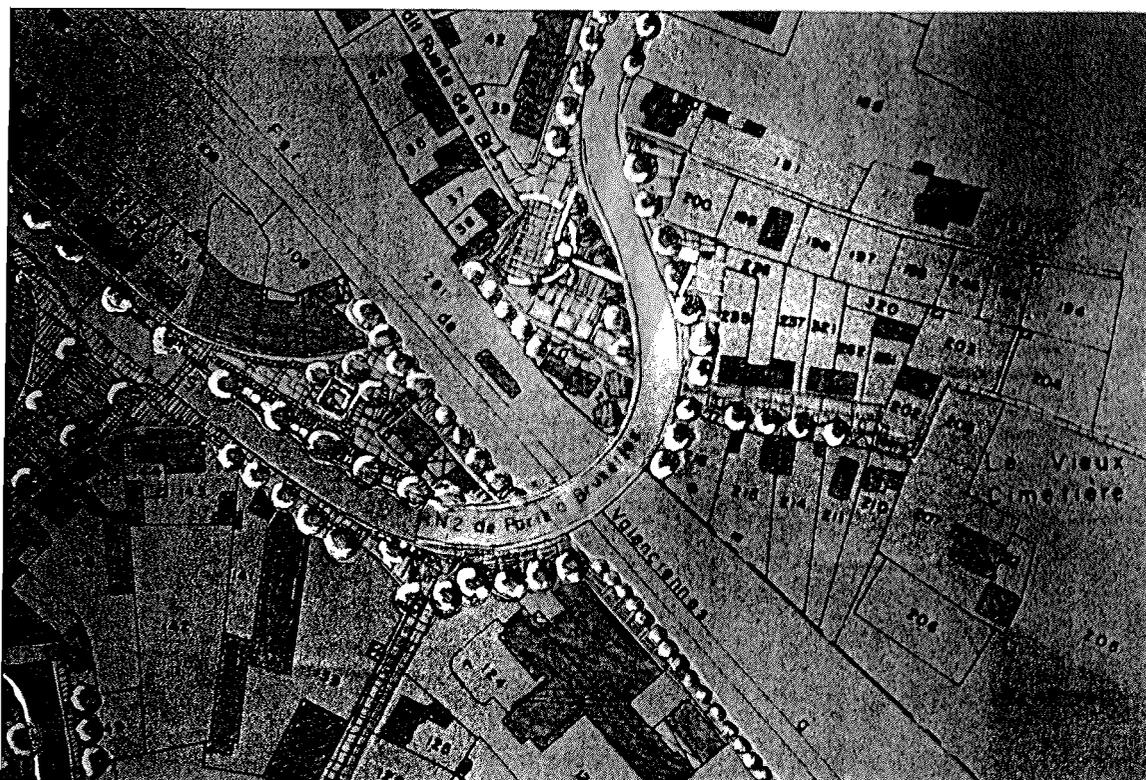
état des lieux

Le "jardin" Stroh, sur l'emplacement de l'ancienne rue de Mons qui donnait accès à la ville avant la construction du pont à la fin des années 50, n'a pas la consistance nécessaire pour "capter" le fond d'axialité d'une avenue aussi importante que l'avenue Stroh et il laisse échapper les perspectives vers le rébarbatif domaine ferroviaire.

Il apparaît, si toutefois l'on prend garde à son existence, comme le simple traitement d'un délaissé provenant des oeuvres de la rectification des tracés de voiries.

ABORDS DU PONT ET PONT SUPERIEUR

JARDIN STROH



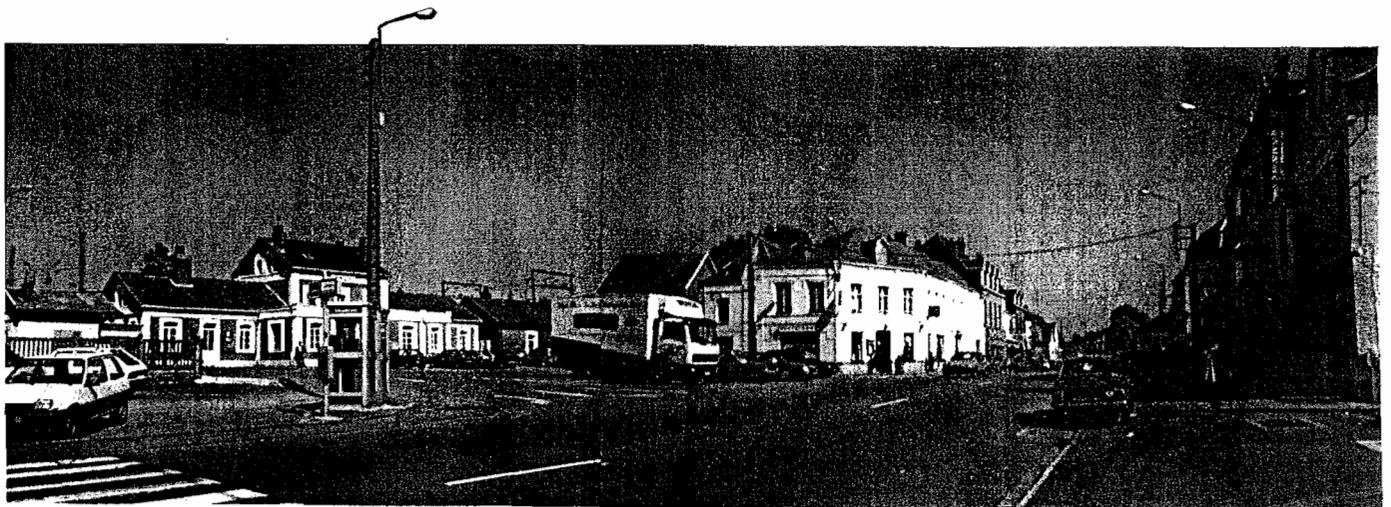
Le projet propose :

La recomposition du jardin Stroh à la fois en placette de quartier et en "halte" touristique ; point de départ d'une promenade le long de l'Helpe.

- Plantation dense en rideau devant l'emprise SNCF mais de hauteur limitée.
- Traitement des seuils de l'habitat faisant face au jardin.
- Réorganisation du jardin autour d'une fontaine.
- Arboration de l'ouvrage d'art sur ses deux rives.
- Recomposition de l'accès piétonnier du pont sous la forme d'un petit pavillon en belvédère sur la ville.
- Implantation de matériel d'éclairage public et de mobilier urbain.
- Traitement paysager et prolongement de l'impasse située sur la rive Est de l'ouvrage d'art par une sente piétonne donnant accès à la rivière (promenade à aménager le long de l'Helpe depuis la route de Guersignies jusqu'à la rue du pont des Dames).

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE

AVENUE DE LA GARE



Place de la Gare



Vers l'avenue du Pont Rouge

SEQUENCE AVENUE DE LA GARE

Itinéraire n° 1

AVENUE DE LA GARE

Le projet propose :

- Le traitement des accotements avec matérialisation de loges de stationnement.
- Protection piétonne par bornes à chaînes ou barrières.
- Arboration rive Nord (exposée au Sud).
- Eclairage public.
- Mobilier urbain.
- Enterrement des réseaux aériens.
- Mise en valeur des accès vers le Château Bénit et les rives de l'Helpe.
- Incitation au ravalement des façades d'immeubles, à l'harmonisation des couleurs de menuiseries, à la non prolifération des enseignes et supports commerciaux.
- La requalification de la place de la Gare et de la place Stroh doit par ailleurs apporter beaucoup à la recomposition de l'avenue.

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE

PLACE DE LA GARE



état des lieux

Avesnes est placée sur la ligne internationale CALAIS-BALE qui permet une liaison directe de Valenciennes à Charleville (08). La gare a une fréquentation de voyageurs importante essentiellement déterminée par les parcours régionaux (liaison vers Aulnoye et Lille, vers St Quentin et Laon) et locaux (liaison Hirson/Fourmies/Avesnes et Aulnoye/Avesnes). Ces derniers correspondent à la fois à des trajets professionnels et scolaires.

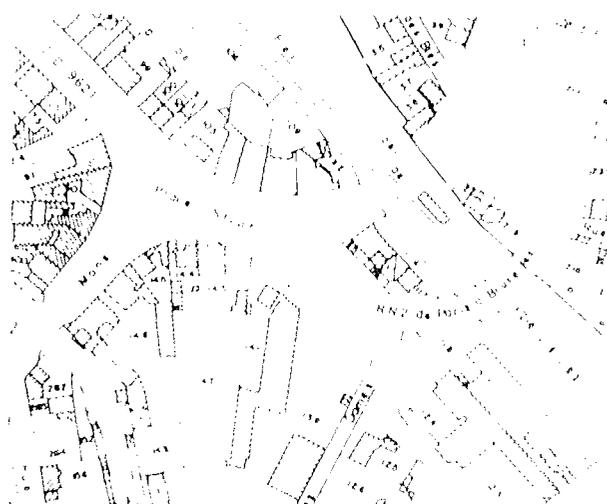
La gare ferroviaire est doublée d'une gare routière relativement importante (rotation de 6 à 8 autocars) de liaisons locales (villages et bourgs des alentours).

La Place de la Gare n'est qu'une étendue de tar macadam sommairement aménagée. Les aires de stationnements automobiles s'imbriquent dans celles des transports en communs. Espace exigü saturé, précaire, la Place de la Gare est à la fois disfonctionnelle et inacueillante. Comme Entrée de Ville, Espace public d'importance à l'échelle de la ville et du quartier de l'avenue de la gare, réceptacle d'une fréquentation publique importante, le lieu actuel ne joue pas son rôle plein.

Son potentiel d'aménagement est appréciable.

- La Place de la Gare est située sur un axe de transit important, en contact direct avec la ville basse.
- La libération prochaine par la SNCF du site de la "Petite Vitesse" rend possible son extension et son ouverture à l'ensemble de la ville.
- Elle réunit les conditions nécessaires pour devenir un espace urbain attractif (restaurants, commerces, services de proximité immédiate) et une zone de transit importante pour les routiers de transit.

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE



Entrée de ville Nord 177 Le carrefour Stroh

AVENUE DU PONT ROUGE

Le projet propose :

- Traitement des accotements piétons avec protection par rapport à la chaussée (bornes à chaînes ou barrières, bornes massives, jardinières).
- Traitement des traversées piétonnes de l'avenue au droit des rues adjacentes, au droit du collège.
- Arboration de rive Est entre la rue Vauban et la rue des Prés
- La requalification du site des atelier communaux et du centre de secours sous la forme d'une halle dégageant un parvis sur l'avenue et une galerie le long de l'Helpe joignant la rive du Château Bénit et celle de la cour de l'ancien hôpital par des passerelles.
- Déplacement de la clôture du parc au débouché de la rue de l'Alsacienne pour création d'une voie de dégagement permettant le retour vers l'avenue de la Gare et l'accès à la nouvelle place sur l'Helpe.
- Mise en valeur du Pont Rouge par traitement de son parapet et des berges de l'Helpe.
- Transformation de la rue Prisse d'Avesnes en voirie mixte semi-privative.
- Mise en valeur du parc au débouché de la Z.A du Pont Rouge : muret de clôture, création d'une aire de stationnement, création d'un cheminement le long de l'Helpe (renforcement des plantations) signalisation commerciale.
- Aménagement du terre-plein au débouché de la rue Vauban comme site de recomposition monumentale : mémorial Léo Lagrange ou Guerres Mondiales.
- Incitation au ravalement des façades.
- Enterrement des réseaux aériens.
- Disposition d'un nouvel éclairage public, de mobilier urbain.

AVENUE DE VERDUN

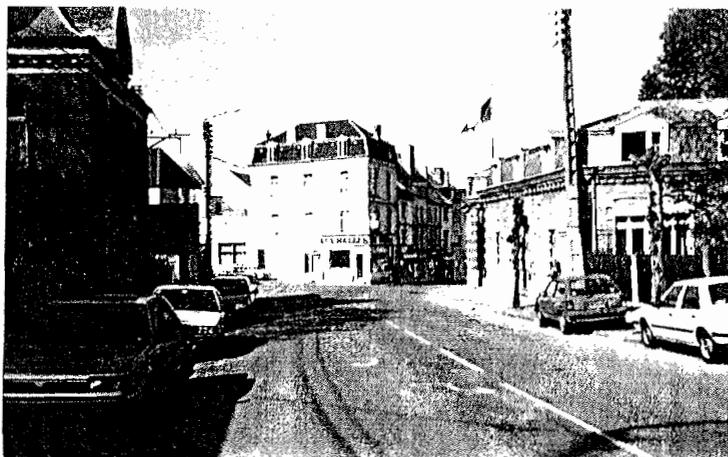
Le projet propose :

- Le traitement du fond d'axialité de l'avenue du Pont Rouge par aménagement de l'accotement, installations d'une structure signal monumentale formant "propylée" et se prolongeant devant la station service du supermarché (les mâts qui le constitue, incorporent un dispositif d'éclairage du carrefour des Routes Nationales).
- L'arboration de la rive Nord, exposée Sud, de l'avenue.
- Le traitement des accotements avec requalification des bandes piétonnes et matérialisation des loges de stationnement.
- La disposition d'un nouvel éclairage public.
- La mise en valeur des abords du jardin du "jeu de balle" : muret bas, grille, traitement des accotements, éclairage public déplacement du café de la Rotonde.

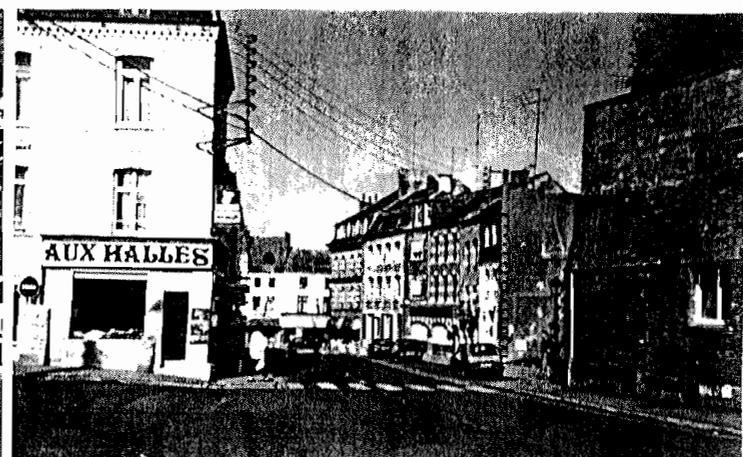
TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE



Entrée de Ville Sud Av. du Maréchal Foch



rue Gossuin



rue de France



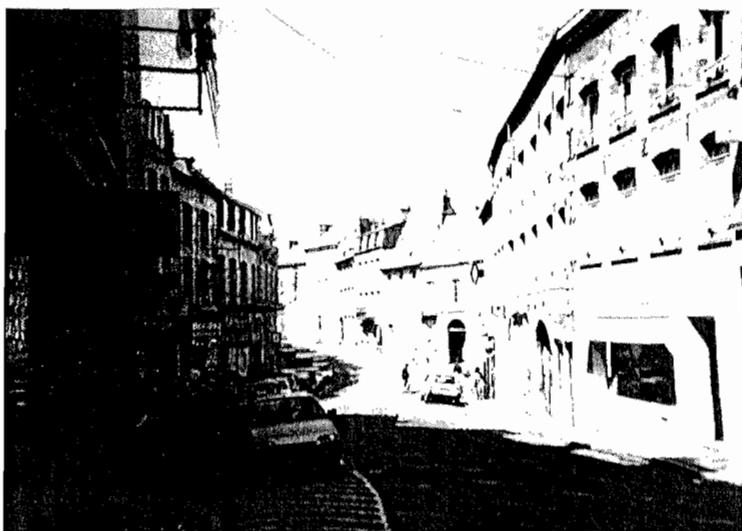
rue Pasqual

Itinerance n° 1

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE



Place du Maréchal Leclerc



rue V. Hugo



rue Léo Lagrange



rue de Mons

Itinéraire n° 2

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE

Le projet propose :

Le traitement de l'entrée de ville Sud, Avenue du Maréchal Foch, par la mise en valeur des abords du jardin de la Rotonde (rive droite), la transformation de la chaussée actuelle, surdimensionnée, en place annexable par les fêtes locales et marchés ; l'installation d'un nouvel éclairage public ; la recomposition de l'ancien "jeu de balle" et le déplacement du café actuellement à l'angle de l'avenue de Verdun.

Le traitement des rues Gossuin et de France en modifiant notamment les modalités de stationnement latéral de la rue Gossuin (actuellement à cheval sur le trottoir). L'emprise actuelle de la voirie serait maintenue mais la partie chaussée serait réduite et délimitée par un accotement pavé annexable par le stationnement automobile. Les trottoirs seraient supprimés au profit d'une bande piétonne de plein-pied, délimitée par un caniveau, réalisée en béton désactivé lavé.

L'enterrement des réseaux aériens rue de France et Gossuin.

La mise en valeur de la rue Pasqual par le traitement de la placette, reliée au square de la Madeleine, en place véritable, piétonne, acceptant l'accès des véhicules dans des créneaux horaires déterminés. Cet aménagement pourrait permettre l'installation en terrasse du restaurant situé à l'angle. Le traitement de la rive opposée, c'est-à-dire de la placette sur laquelle est installée le monument au docteur Pasqual. Sur celle-ci pourrait être installée une fontaine ainsi que des magnolias cultivés en bacs de grandes dimensions.

La recomposition de la place du Gal Leclerc tel que détaillé au titre "RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS".

Le traitement des rues V. Hugo et de Mons par la suppression du trottoir surélevé au profit d'une bande piétonne de plein-pied avec un stationnement pavé.

L'enterrement des réseaux aériens rues V. Hugo, Léo Lagrange et de Mons.

Voir "RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA ET EXTRA MUROS ainsi que "RESTRUCTURATION INTERNES".

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE



Entrée de ville rue Ste Croix prolongée



Rue Ste Croix Prolongée Institut Ste Thérèse

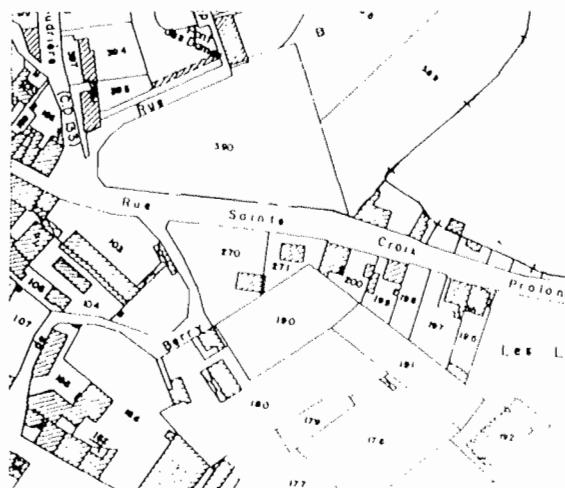


Rue de la Poudrière



rue de Mons

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE



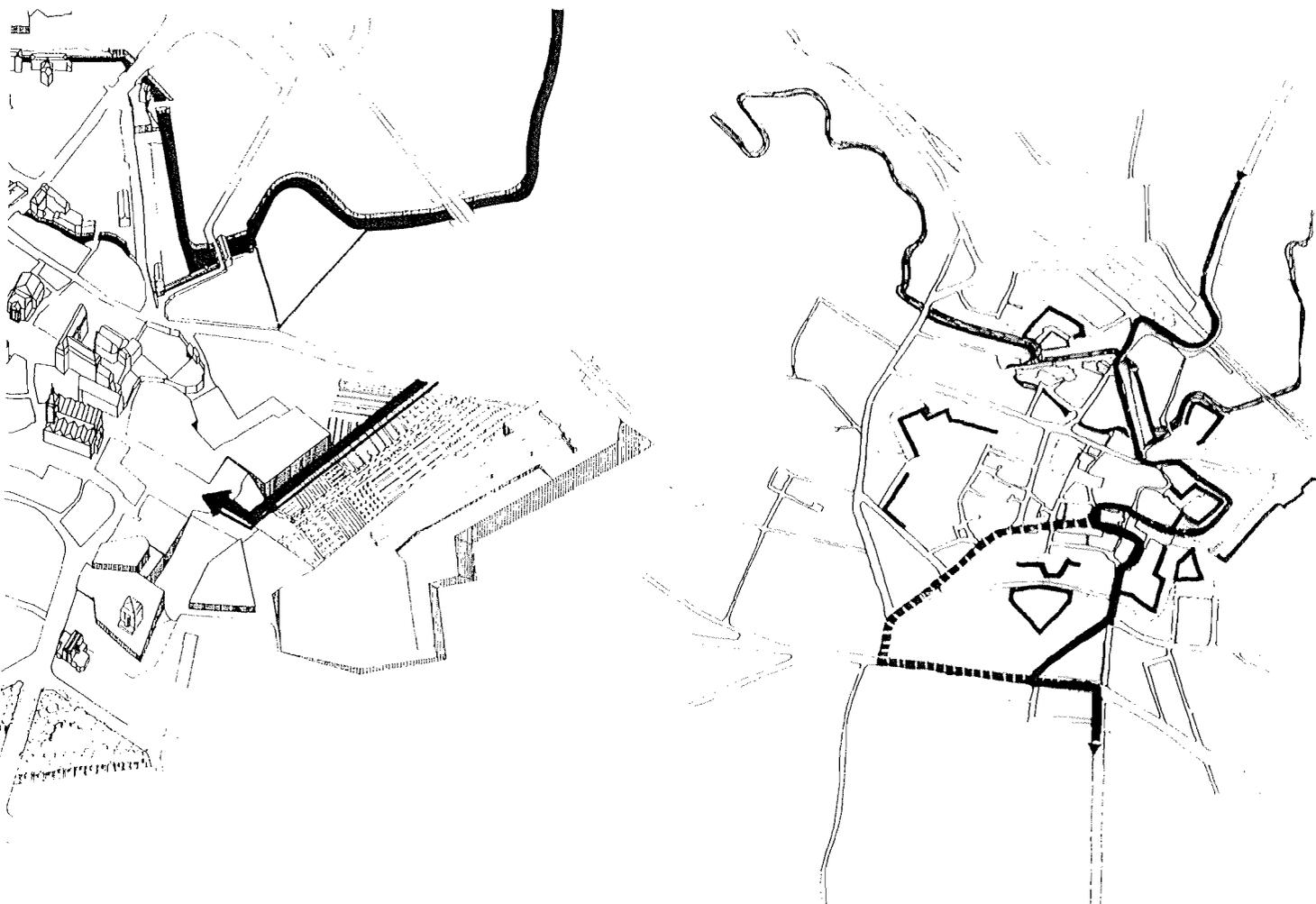
itinéraire n° 3

entrée de ville Est - rue Ste Croix

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE

RESTRUCTURATIONS INTERNES
ACCES NOUVEAUX A LA VILLE INTRA-MUROS

Accès Est à la ville intra-muros par
liaison rue Ste Croix/Square de la
Madeleine par le fossé des remparts
(Bastion St Jean, front 5.6.)



liaison rue Ste Croix/Square de la Madeleine
projet

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE

RESTRUCTURATIONS INTERNES
ACCES NOUVEAUX A LA VILLE INTRA-MUROS

Accès Sud-Est à la ville intra-muros
par liaison Avenue Loucheur/ square de
la Madeleine contournant la demi-lune
de St Jean

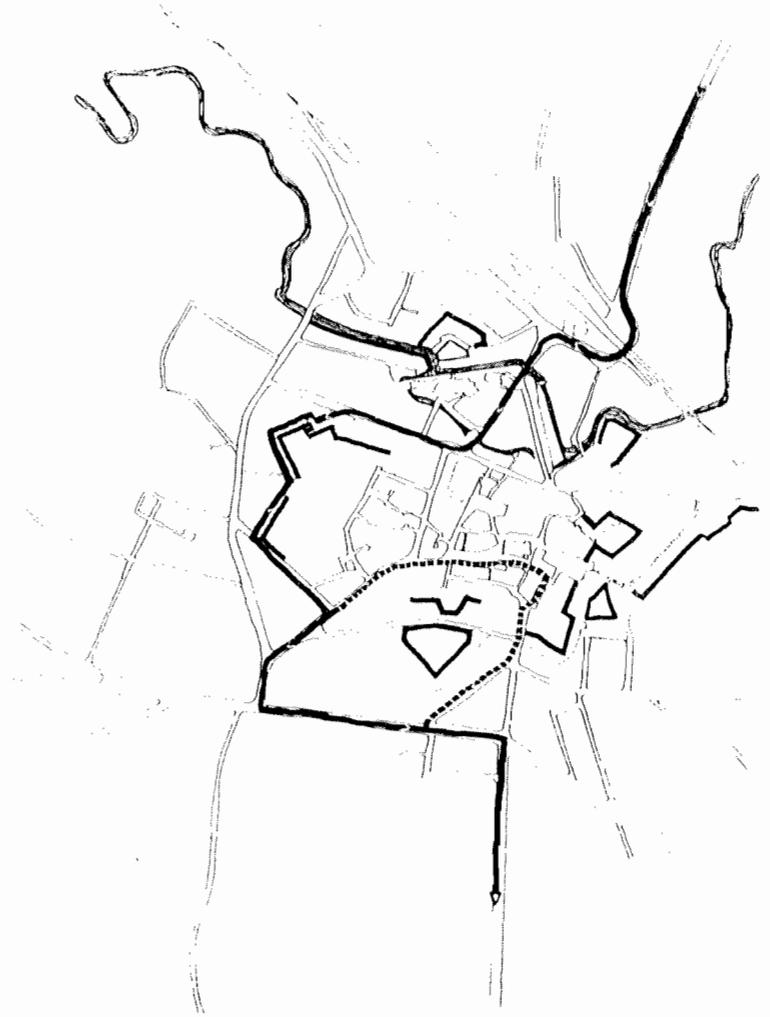
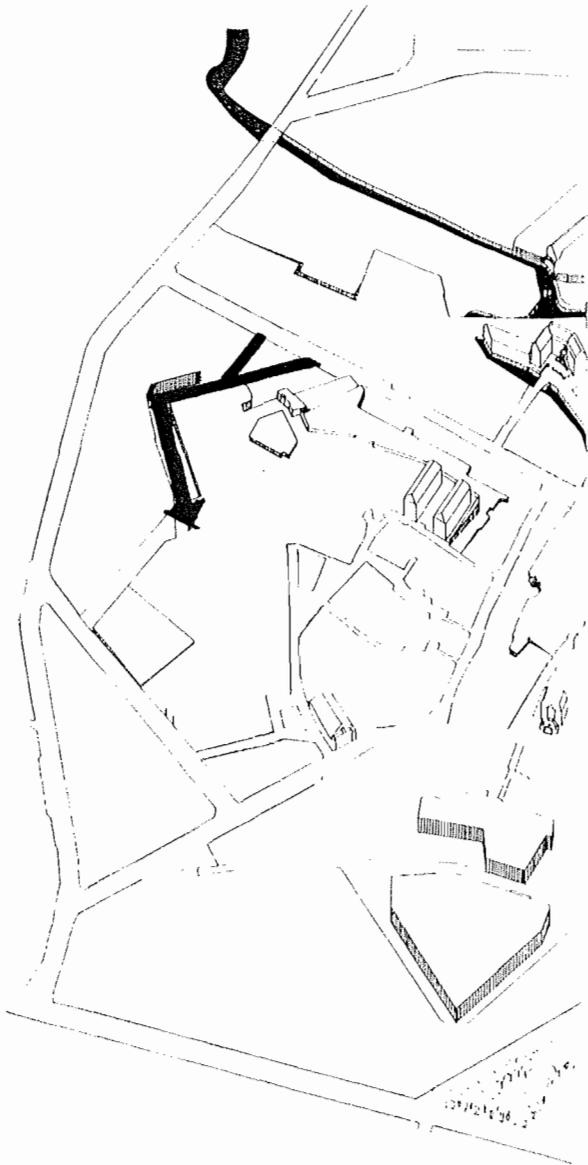


liaison Avenue Loucheur/ square de la Madeleine

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE

RESTRUCTURATIONS INTERNES
ACCES NOUVEAUX A LA VILLE INTRA-MUROS

Accès à la ville haute par
liaison entre la rue des Près
et le plateau Chemerault par
le fossé des remparts (Bastion
de la Reine, front 2.3)



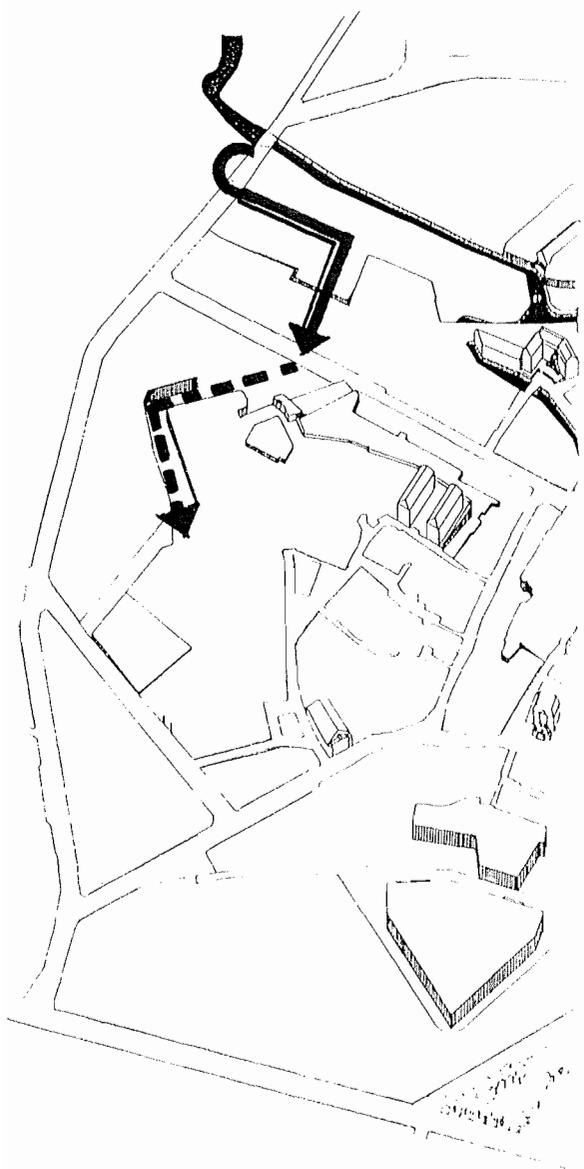
liaison entre la rue des Près et le plateau Chemerault

projet

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLE

RESTRUCTURATIONS INTERNES
ACCES NOUVEAUX A LA VILLE INTRA-MUROS

Accès Ouest à la ville intra-muros
par liaison Avenue du Pont Rouge/
plateau Chemerault recomposant
le site du Centre de sécurité et
des ateliers communaux.



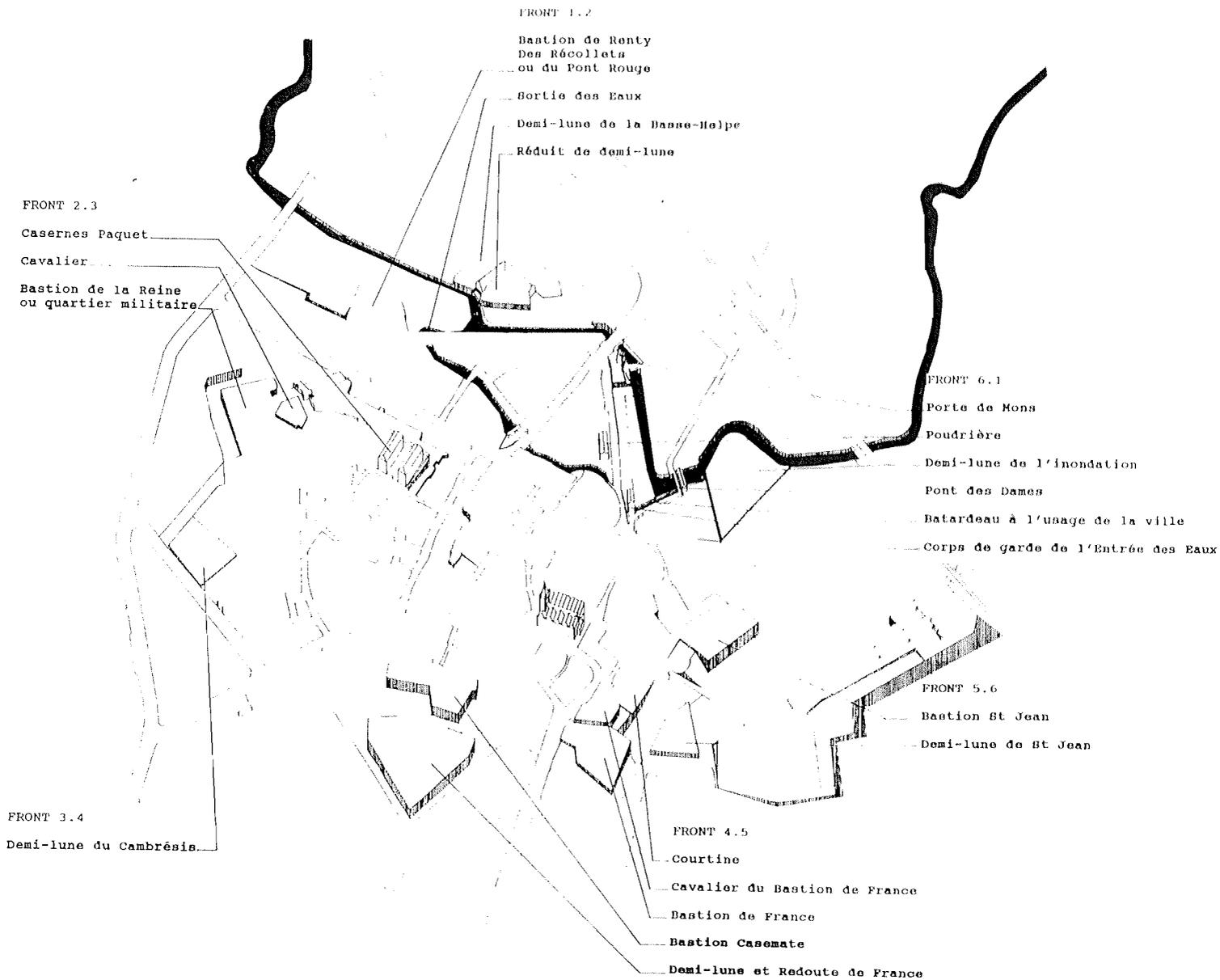
liaison Avenue du Pont Rouge/ plateau Chemerault

projet

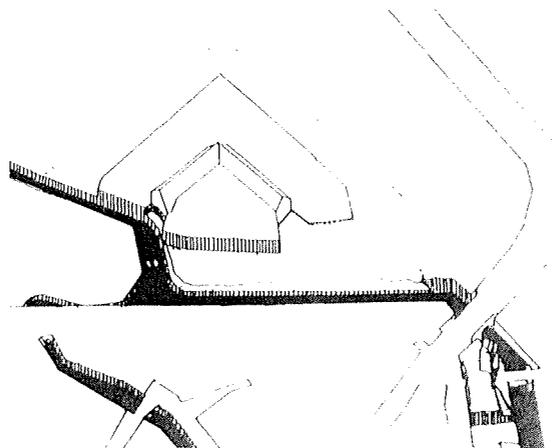
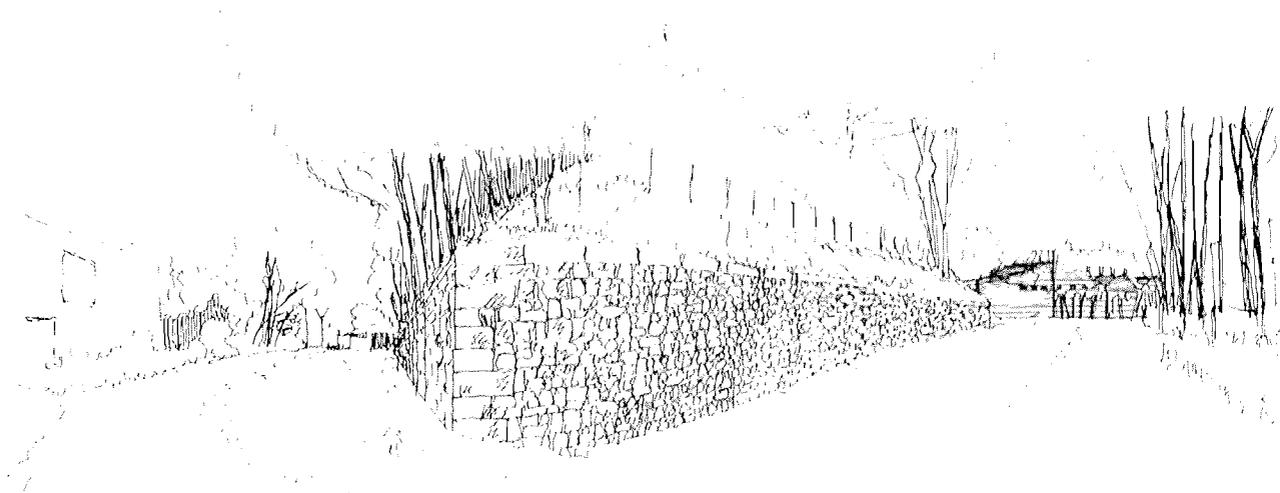
MISE EN VALEUR DE L'ESPACE "VAUBAN"



MISE EN VALEUR DE L'ESPACE "VAUBAN"



MISE EN VALEUR DE L'ESPACE "VAUBAN"
LES REMPARTS



Front 1.2 Nord - demi-lune de la Basse Helpe
vue du fossé

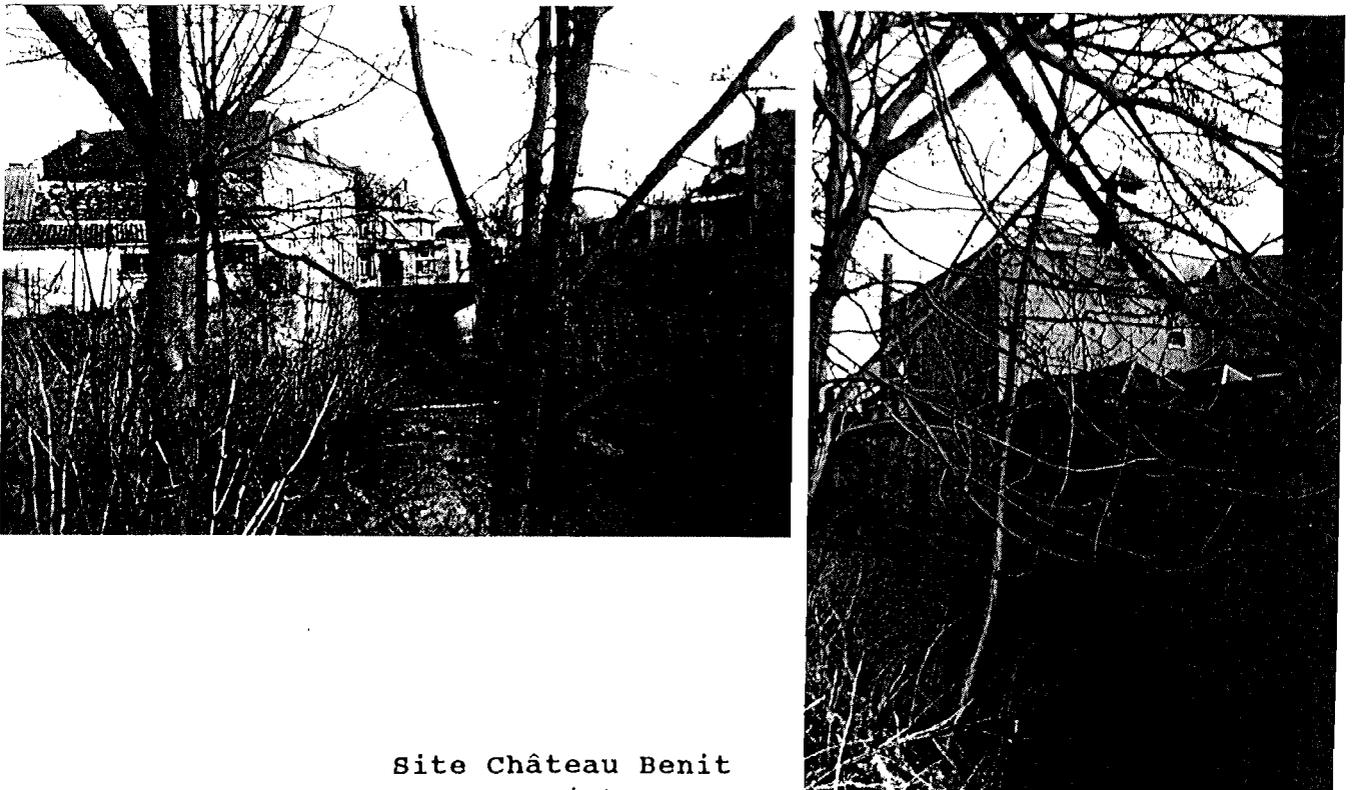
DEMI-LUNE DE LA BASSE-HELPE
SITE CHATEAU BENIT
FRONT 1.2. NORD

le projet propose :

Aménagement en promenade du fossé des remparts

La restauration de la rive de l'Helpe

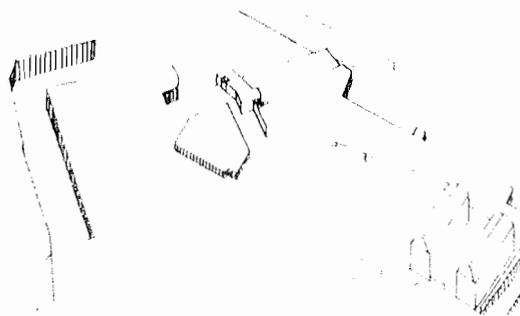
- . Le dégagement d'une servitude de passage le long de l'Helpe et clôture du domaine privé. Installation d'une passerelle sur pilotis formant promenade haute.
- . L'installation de passerelles sur l'Helpe vers le quai de la Brasserie.
- . La restauration du passage sous l'ouvrage de la demi-lune, réfection du garde corps de la corniche.
- . La réinstallation de la passerelle sur l'Helpe au droit du site des Ateliers Communaux.



Site Château Benit
projet

voir également "Aménagements au fil de l'eau"

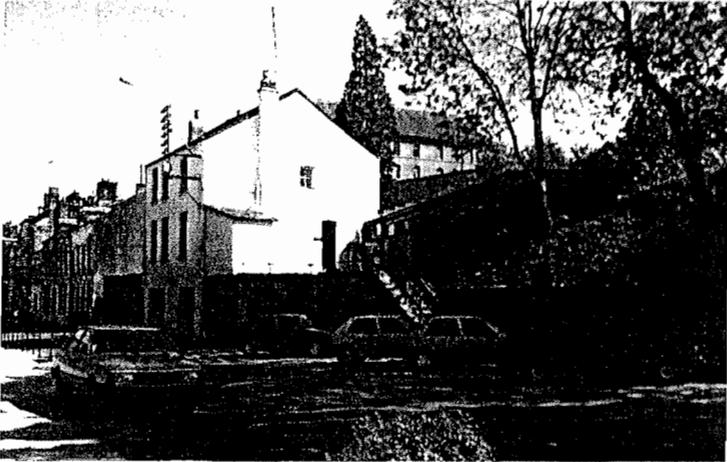
MISE EN VALEUR DE L'ESPACE VAUBAN
LES REMPARTS



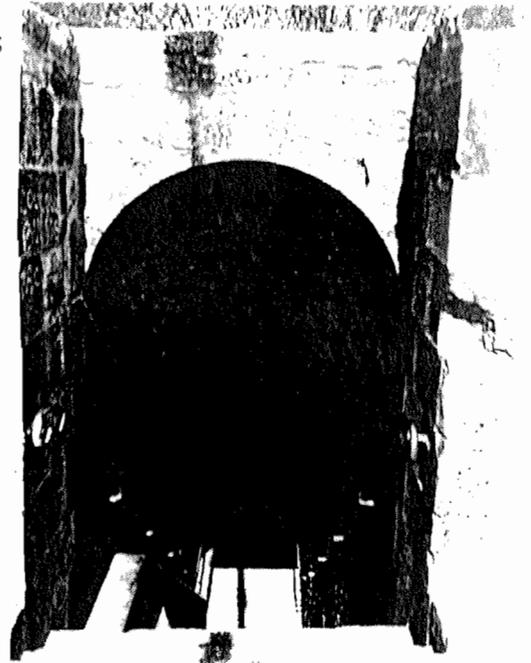
Front 2.3 Nord - Bastion de la Reine (n° 3)
vue depuis la rue des Prés

MISE EN VALEUR DE L'ESPACE VAUBAN
BASTION DE LA REINE
FRONT 2.3. NORD RUE DES PRÉS

Le projet propose :



La mise en valeur de l'accès piéton existant vers le Plateau Chémérault



La création d'une terrasse au pied des remparts

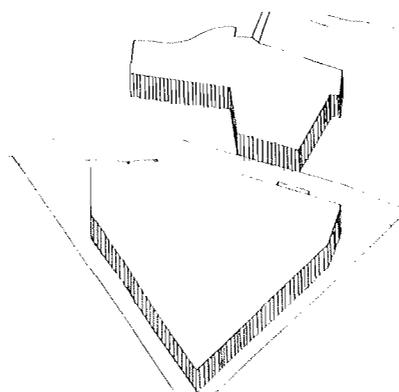
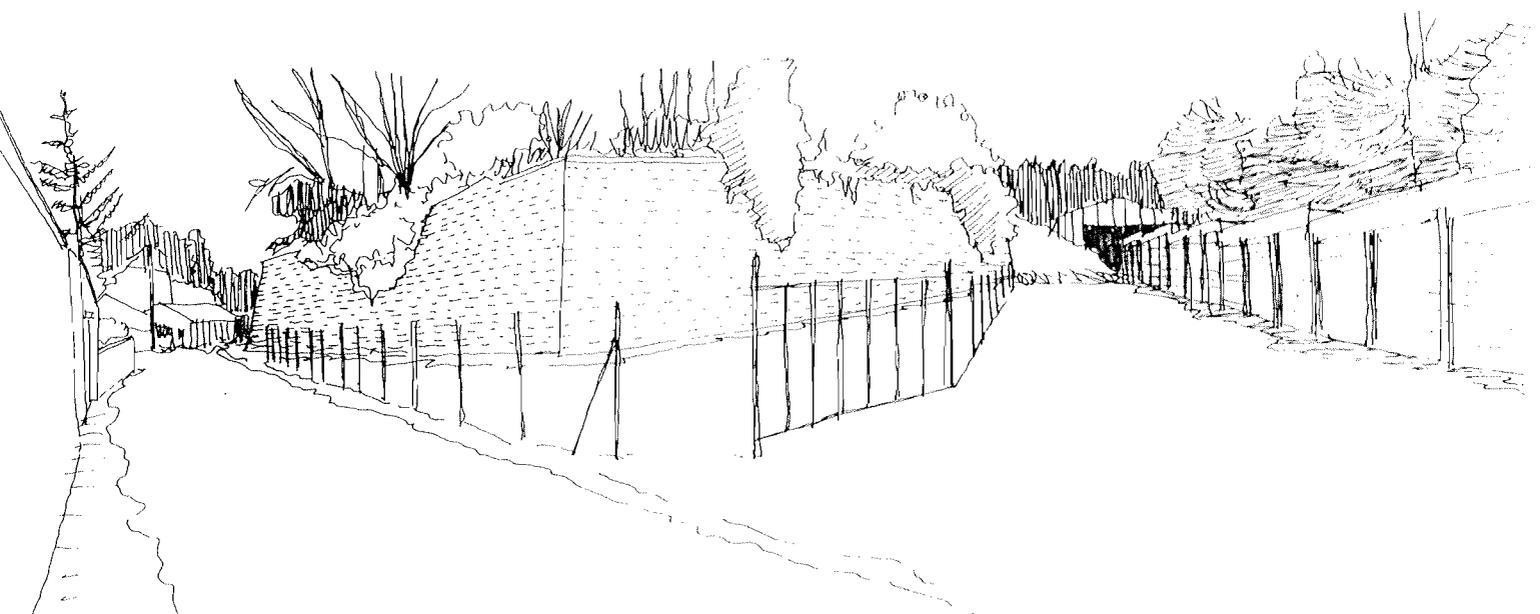


la création d'un
Accès nouveau à la ville haute (Plateau Chémérault)
VOIR "RESTRUCTURATIONS INTERNES"



Bastion de la Reine
rue des Prés
projet
voir également "Restructurations Internes"

MISE EN VALEUR DE L'ESPACE VAUBAN
LES REMPARTS

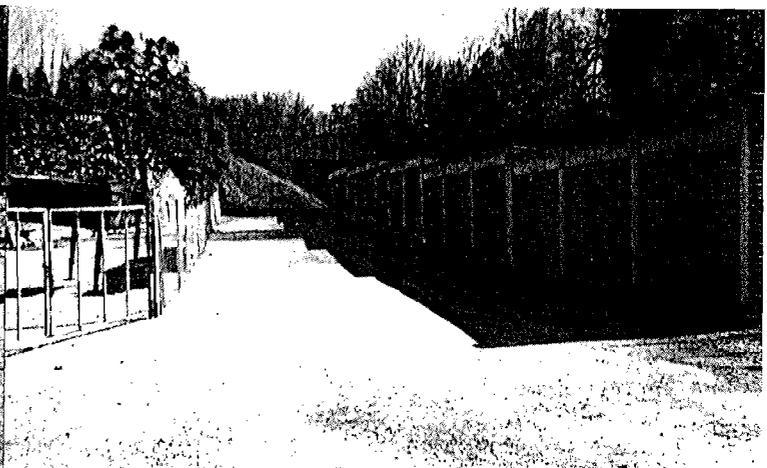
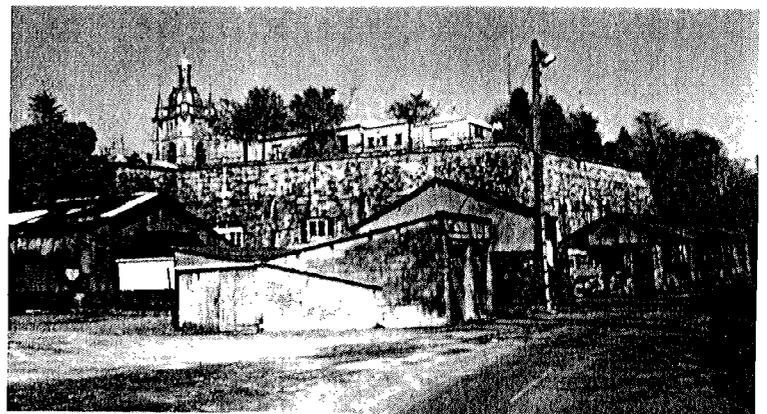


Front 4.5 Sud - demi^{53/17}-lune du Bastion Casemate
vue depuis le chemin des Crapauds

BASTION-CASEMATE ET SA DEMI-LUNE
FRONT 4.5. SUD-CHEMIN DES CRAPAUDS

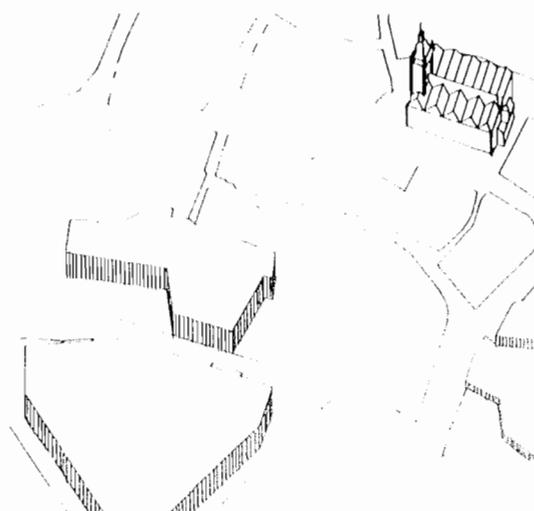
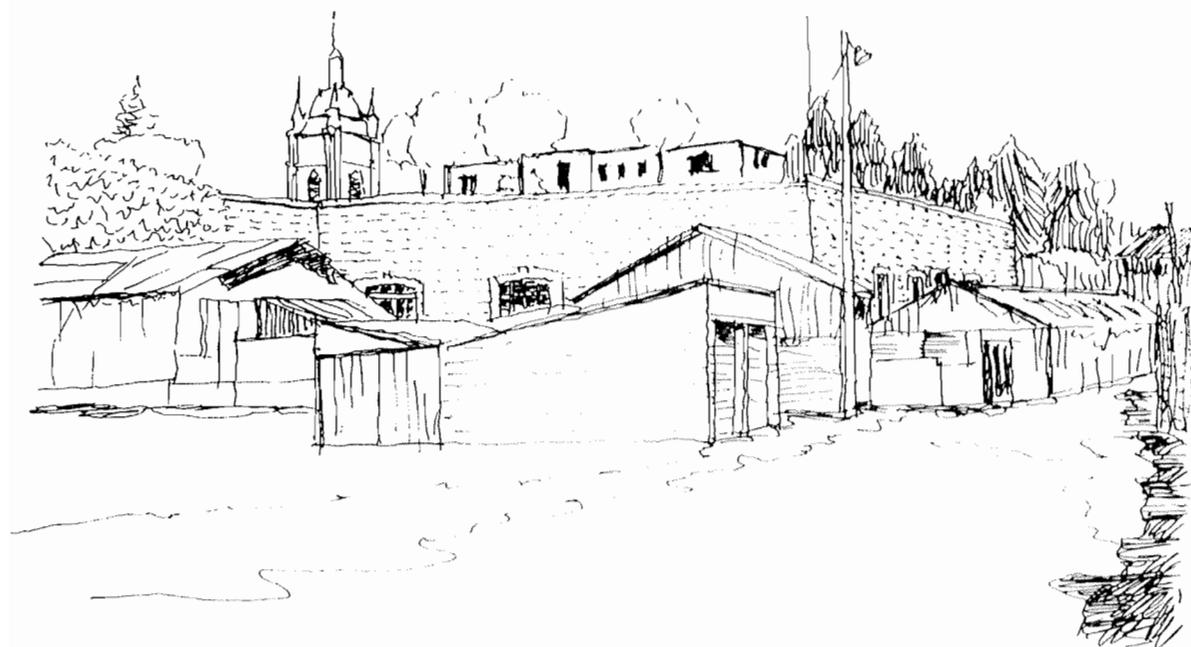
Le projet propose :

- . La libération du Bastion et des fossés de l'emprise de la D.D.E.
- . Le traitement du Chemin des Crapauds
- . L'installation d'une passerelle entre Bastion et Demi-lune
- . La reconversion du Bastion et de sa terrasse
- . La création d'un jardin sur la Demi-lune
- . Le traitement des fossés de la demi-lune en promenade et du pied du Bastion en esplanade annexable par le stationnement automobile



Bastion Casemate et sa demi-lune
chemin des crapauds
projet ^{54/177}
voir également **RESTRUCTURATIONS INTERNES**

MISE EN VALEUR DE L'ESPACE VAUBAN
LES REMPARTS



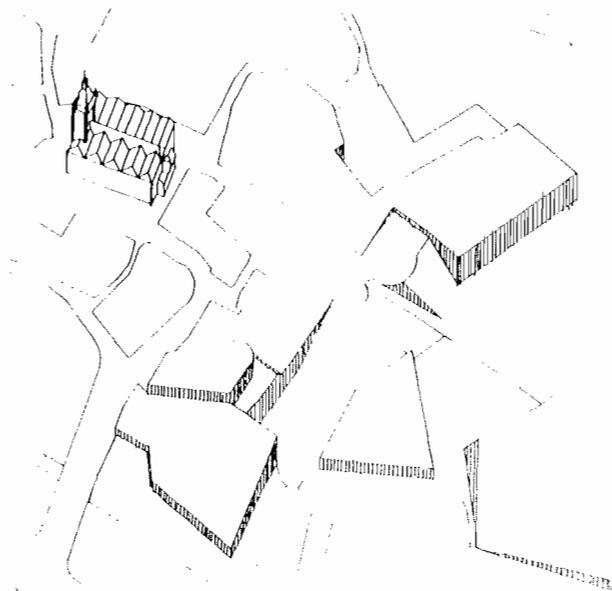
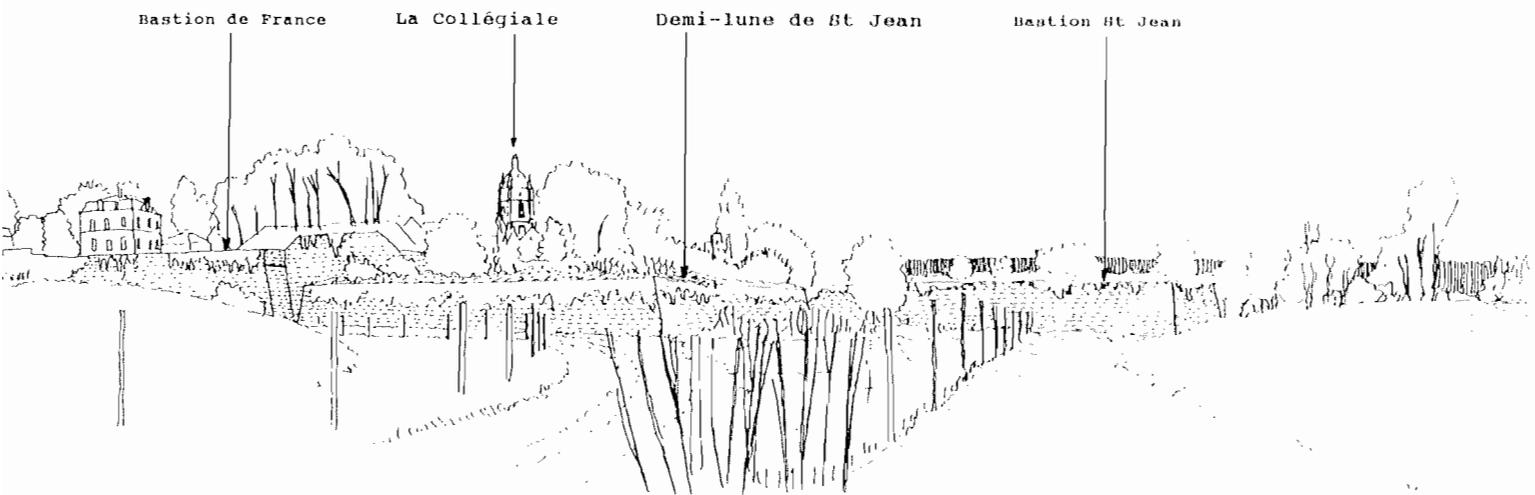
Front 4.5 Sud - Bastion Casemate
vue depuis le chemin des Crapauds

BASTION-CASEMATE ET SA DEMI-LUNE
FRONT 4.5. SUD-CHEMIN DES CRAPAUDS



Bastion Casemate et sa demi-lune
chemin des crapauds
projet ⁵⁶¹⁷⁷
voir également RESTRUCTURATIONS INTERNES

MISE EN VALEUR DE L'ESPACE VAUBAN
LES REMPARTS

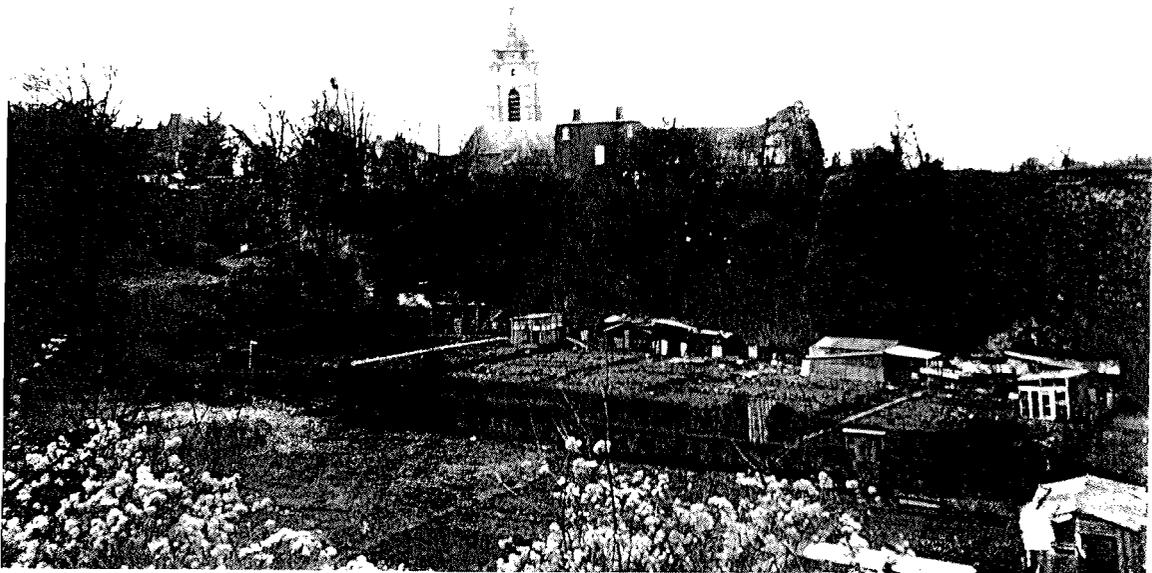


Front 5.6 Sud-Est - vue générale

BASTIONS DE FRANCE ET ST JEAN
FRONT 5.6. SUD-EST

Le projet propose :

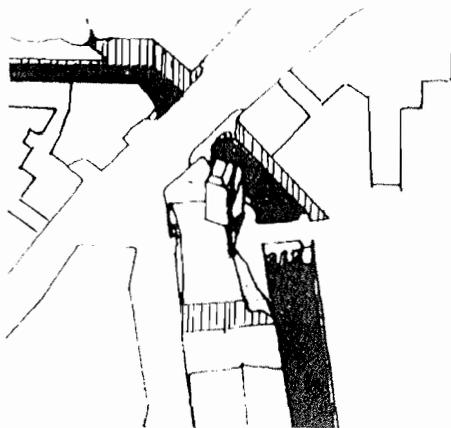
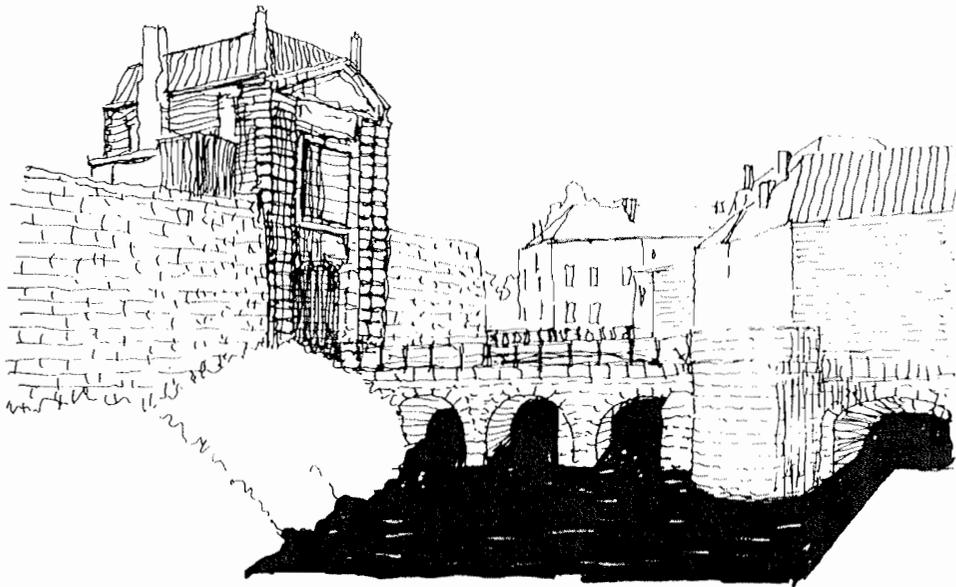
- . La création d'un contournement Est de la ville mettant en liaison la rue Ste Croix et l'avenue Loucheur avec le square de la Madeleine.
- . L'arrasement des vestiges du Champ de tir, le nivellement de la plate-forme et l'installation d'équipements de plein-air (sports et loisirs), boulodrome, tennis, etc...)
- . La restauration des parois des remparts
- . L'illumination des fortifications
- . L'utilisation de la plate-forme du Bastion St Jean en esplanade annexable par l'automobile.
- . La mise en valeur du passage piéton sous l'ouvrage du Bastion mettant en communication la rue de Berry avec le square de la Madeleine (restructuration de l'accès au domaine scolaire de Ste Thérèse)



Bastions de France et St Jean
projet

Voir également "RESTRUCTURATIONS INTERNES", "TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX ET ENTREES DE VILLES" ^{58/1977} "RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRAS-MUROS"

MISE EN VALEUR DE L'ESPACE VAUBAN
LES REMPARTS



MISE EN VALEUR DE L'ESPACE-VAUBAN

PORTE DE MONS
RUE DE LA POUDRIERE

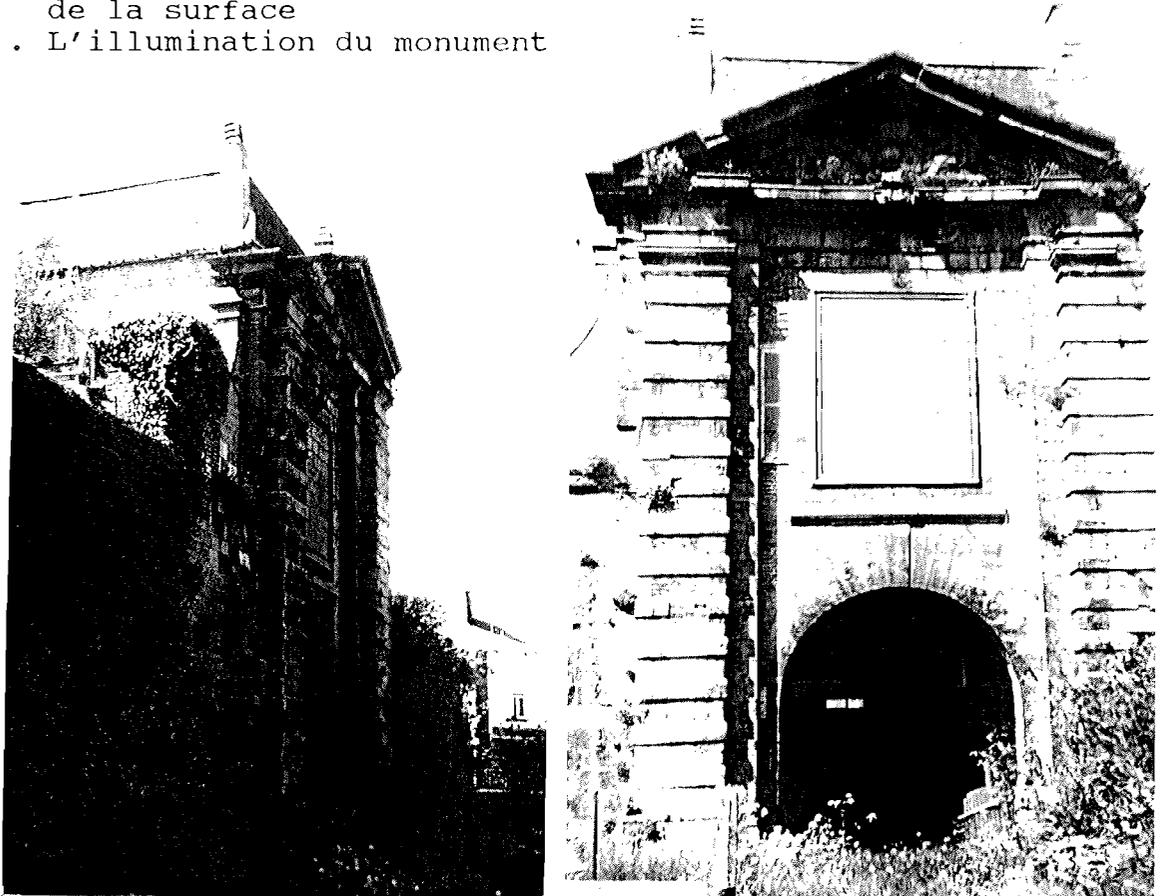
Le projet propose :

Face Intra-Muros

- . La restauration de la paroi de pierre rue de la poudrière
- . L'installation d'un portail (grille en ferronnerie)
- . Le pavement du passage
- . L'illumination du passage

Face Extra-muros

- . La restauration du monument et des parois de pierre
- . L'aménagement de la plateforme latérale avec installation de garde-corps, pavement de la surface
- . L'illumination du monument

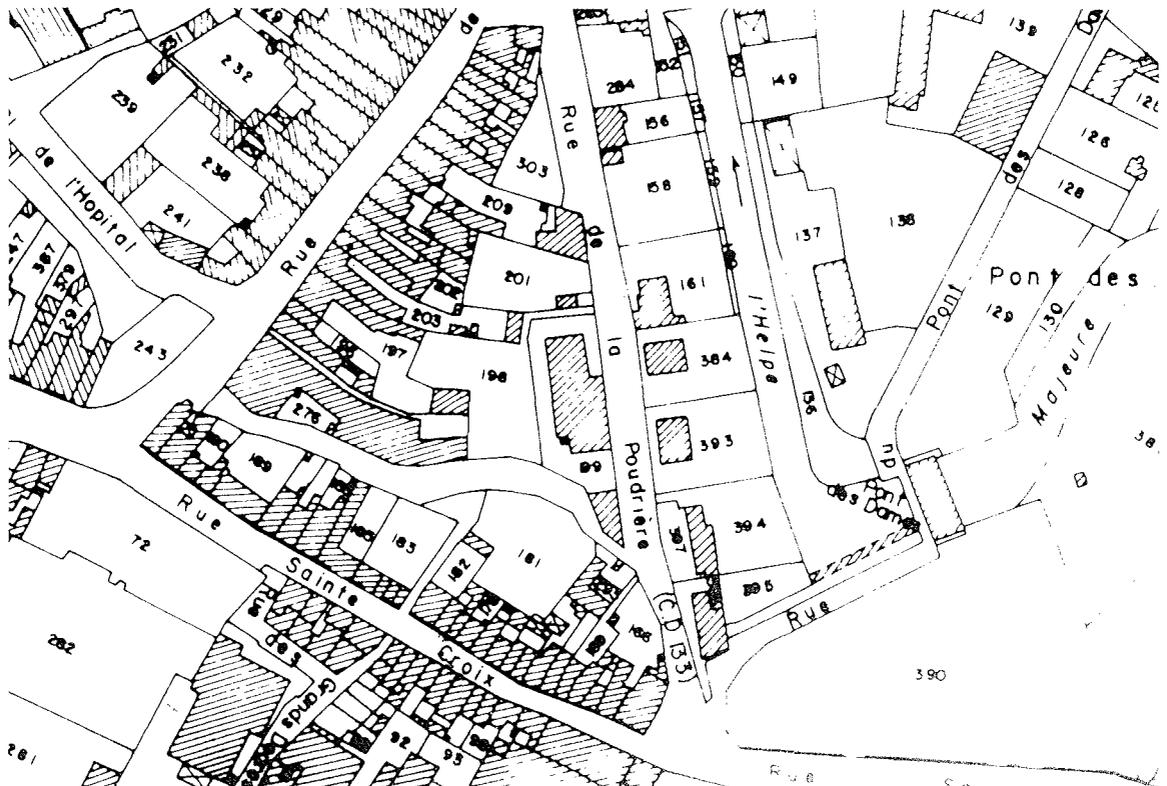


Porte de Mons

projet

Voir également OUVRAGES ^{60/177} DE VAUBAN SUR L'HELPE
"AMENAGEMENT AU FIL DE L'EAU"

MISE EN VALEUR DE L'ESPACE VAUBAN
LES REMPARTS



La Poudrière

MISE EN VALEUR DE L'ESPACE VAUBAN
LA POUDRIERE

Le projet propose :

- . La restauration et la reconversion du bâtiment en musée VAUBAN (thème développé - ouvrages hydrauliques)
- . La création d'une liaison entre les Grands Degrès et la poudrière par installation d'une passerelle sur l'Helpe.
- . La transformation du garage sur l'Helpe en belvédère sur la rivière.

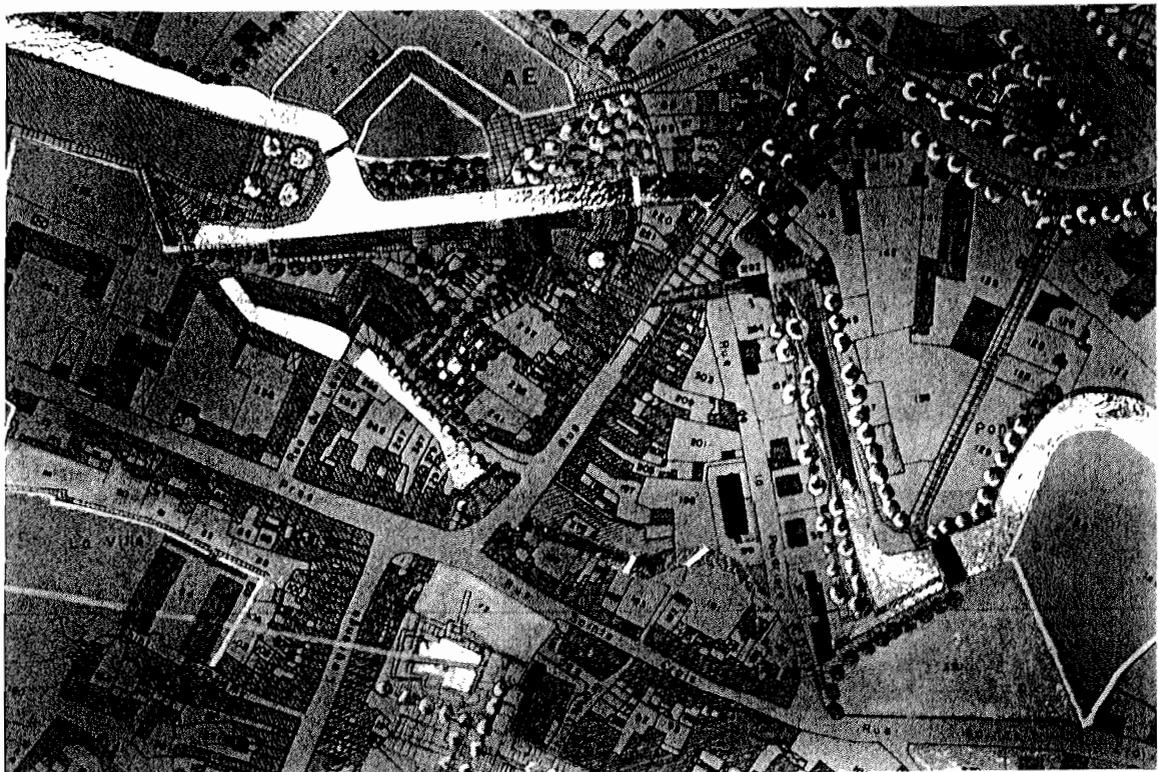
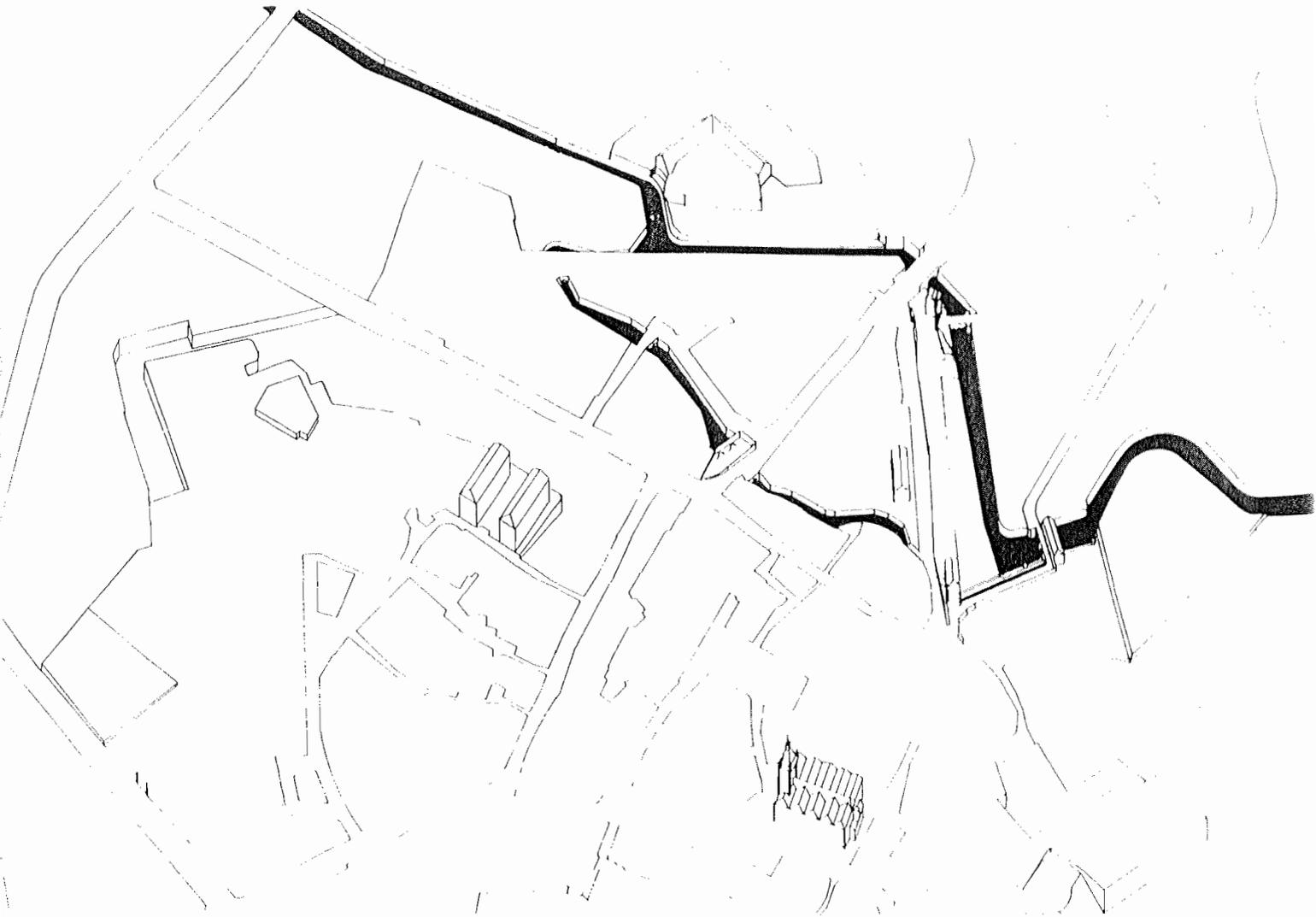


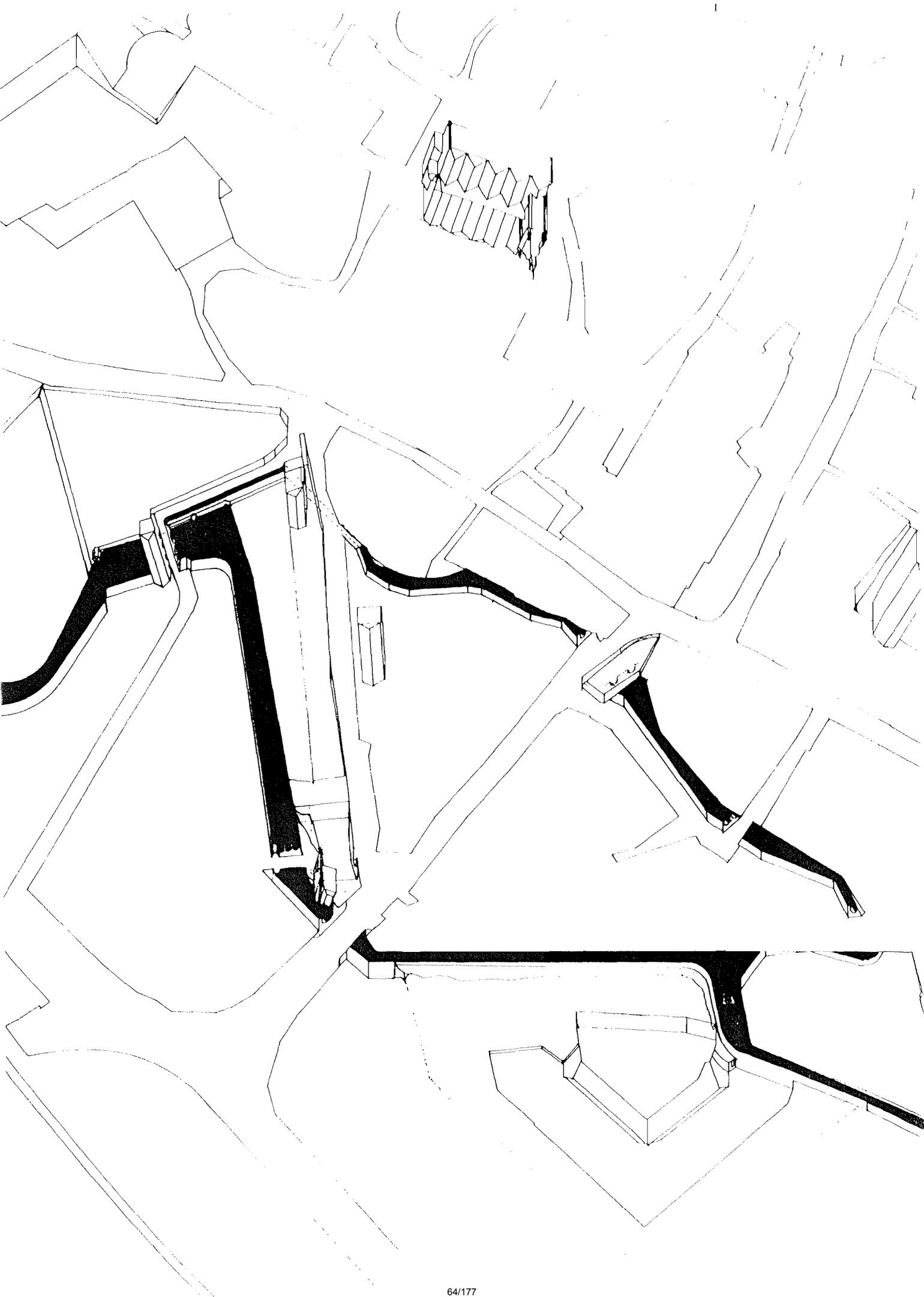
poudrière
projet

voir également "AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU" ;
"RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS"

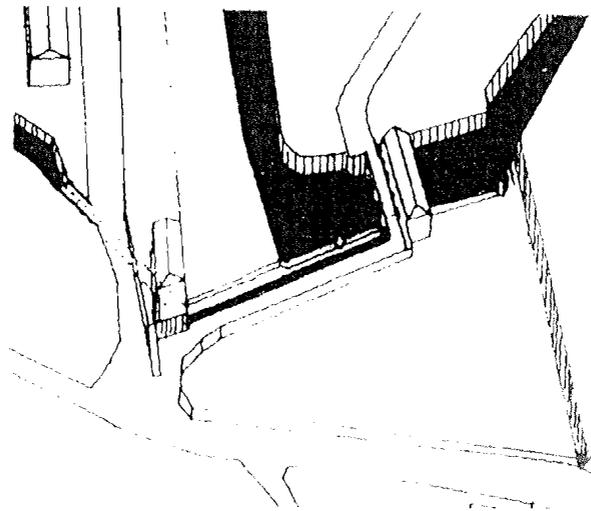
MISE EN VALEUR DE L'ESPACE "VAUBAN"

OUVRAGES SUR L'HELPE



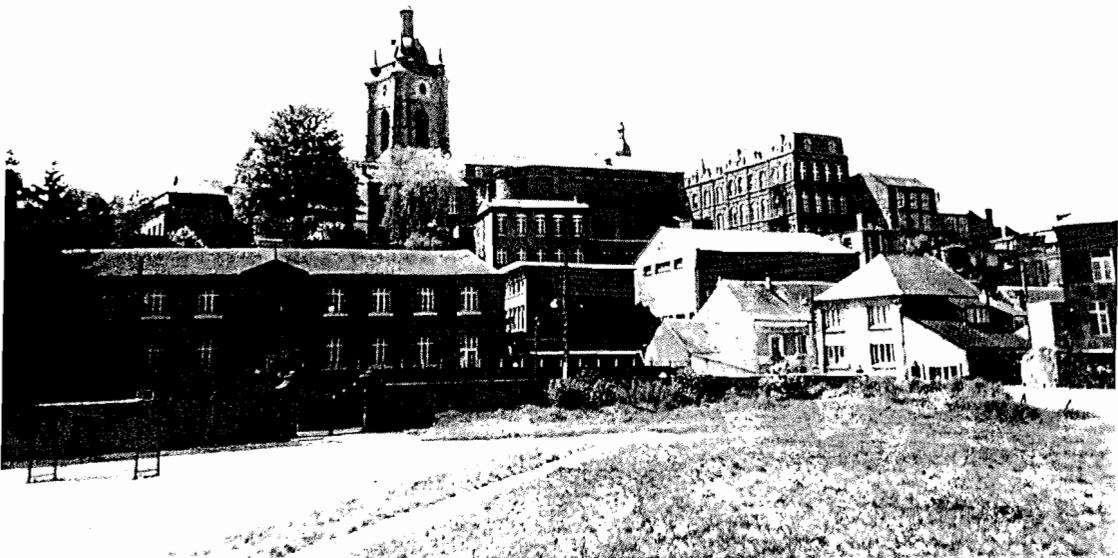
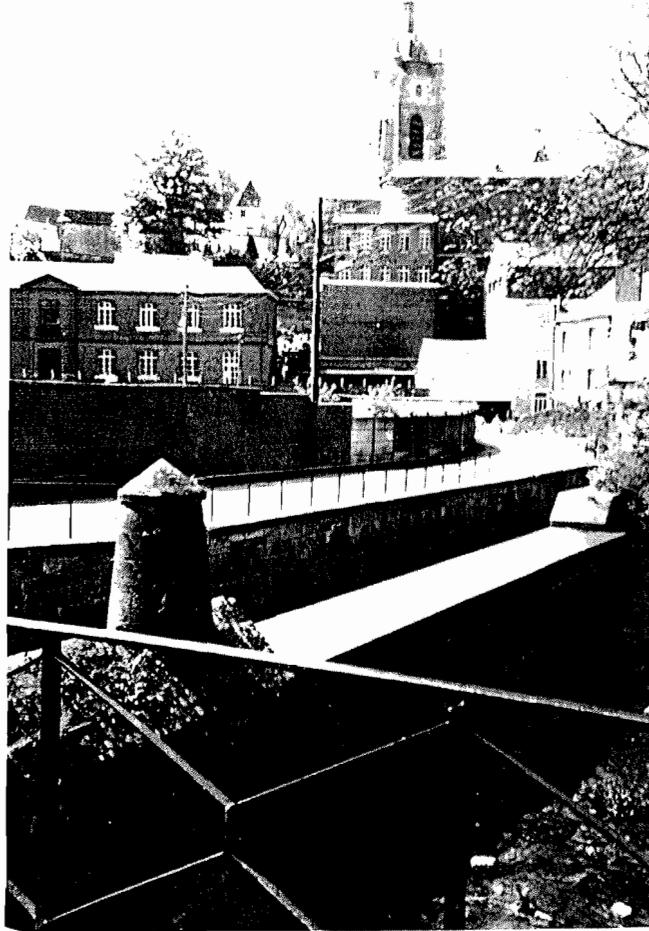


MISE EN VALEUR DE L'ESPACE "VAUBAN"
OUVRAGES SUR L'HELPE



Front 6.1. site de l'entrée des eaux

MISE EN VALEUR DE L'ESPACE "VAUBAN"
OUVRAGES SUR L'HEIPE

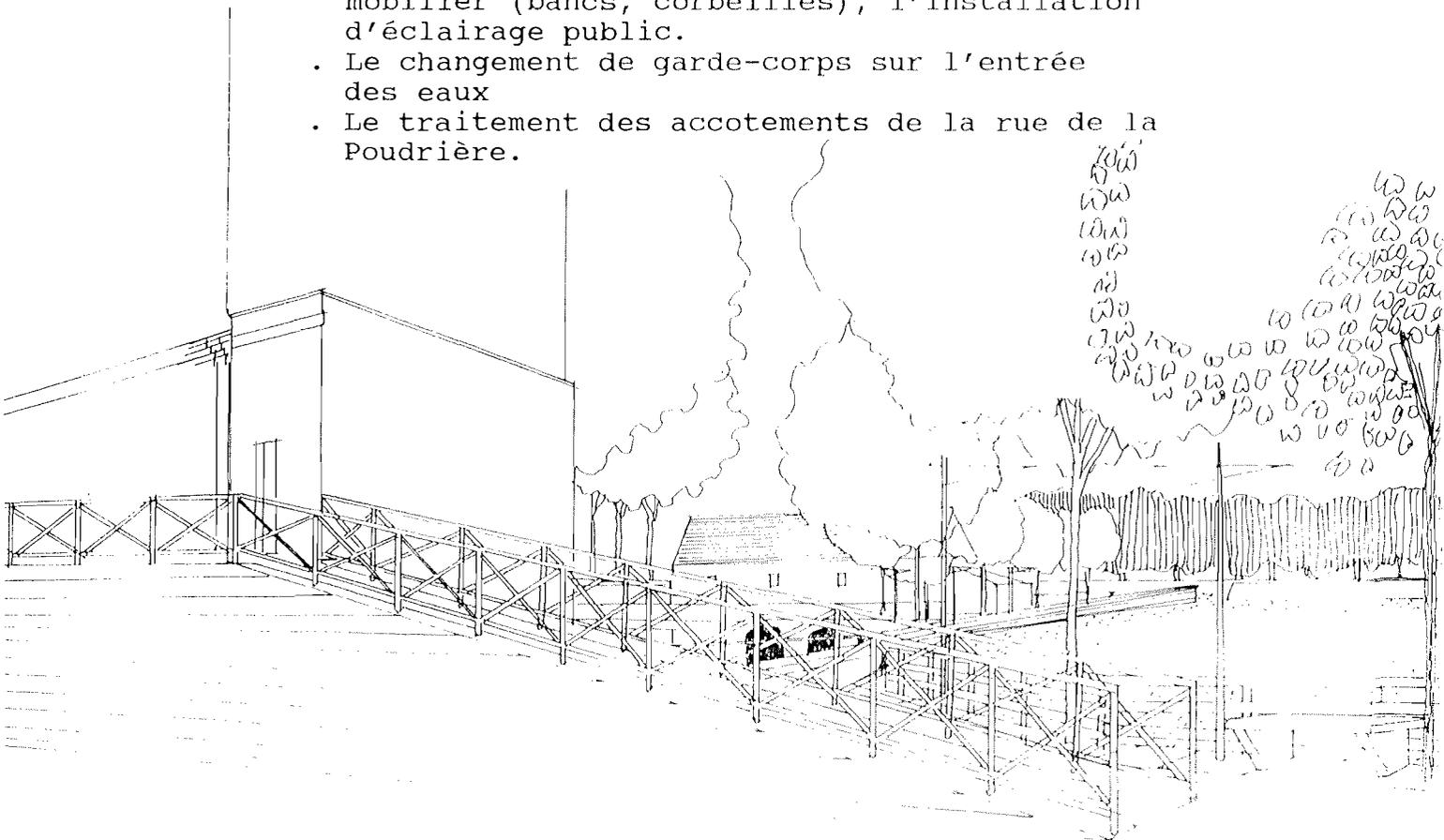


Front 6.1. site de l'entrée des eaux

SITE DE L'ENTREE DES EAUX
RUES Ste CROIX/DE LA POUDRIERE/DU PONT DES DAMES

Le projet propose :

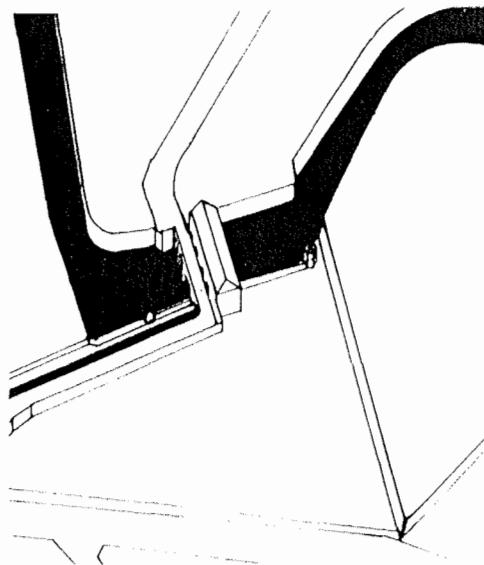
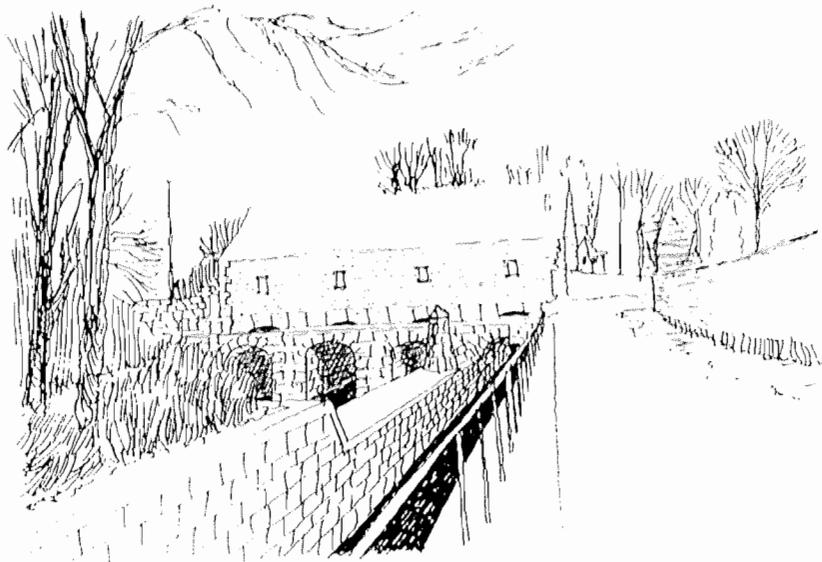
- . La suppression des clôtures maçonnées au profit de grilles métalliques afin de dégager visuellement le site et de renforcer la sécurité du carrefour Ste Croix/Poudrière
- . Le traitement de la rue du Pont des Dames : revêtement de sol en béton gravillonné lavé coulé en place, arboration, implantation de mobilier (bancs, corbeilles), l'installation d'éclairage public.
- . Le changement de garde-corps sur l'entrée des eaux
- . Le traitement des accotements de la rue de la Poudrière.



Entrée des Eaux
projet

voir également "RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS
EXTRA-MUROS", "AMENAGEMENT AU FIL DE L'EAU"
67/177

MISE EN VALEUR DE L'ESPACE "VAUBAN"
OUVRAGES SUR L'HELPE



Pont des Dames
Entrée des Eaux ^{68/17}

PONT DES DAMES



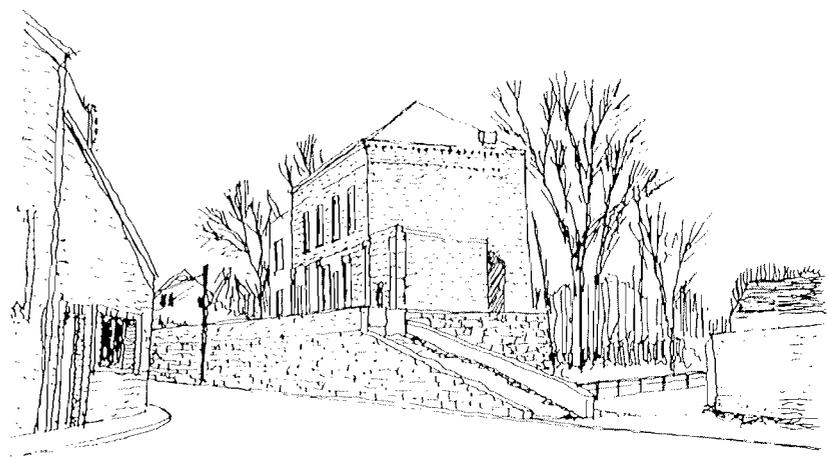
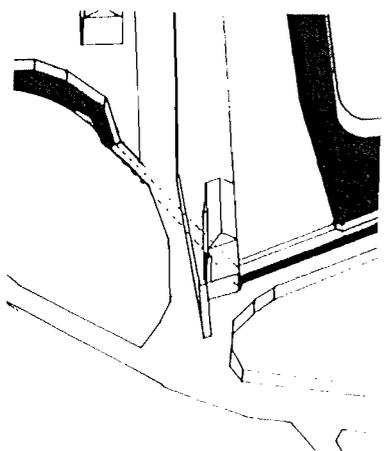
Le projet propose :

- . La restauration du bâtiment : sablage, rejointoiement, pose d'une nouvelle couverture en ardoises. remplaçant l'actuelle couverture en tôle ondulée
- . La restauration du batardeau sur l'Helpe couronnement parement
- . Le dégagement des soupiraux sur les vannes, en pied du bâtiment, par ouverture dans le parapet du pont
- . L'illumination du canal de l'entrée des eaux, des des vannes, des arcatures du pont.
- . L'élagage de la rive de l'Helpe extérieure et sa stabilisation en vue de créer un cheminement jusqu'à la Porte de Mons.
- . Le remplacement de la porte latérale d'accès aux vannes par une grille métallique permettant l'accès à la face amont de l'ouvrage.

Pont des Dames
projet

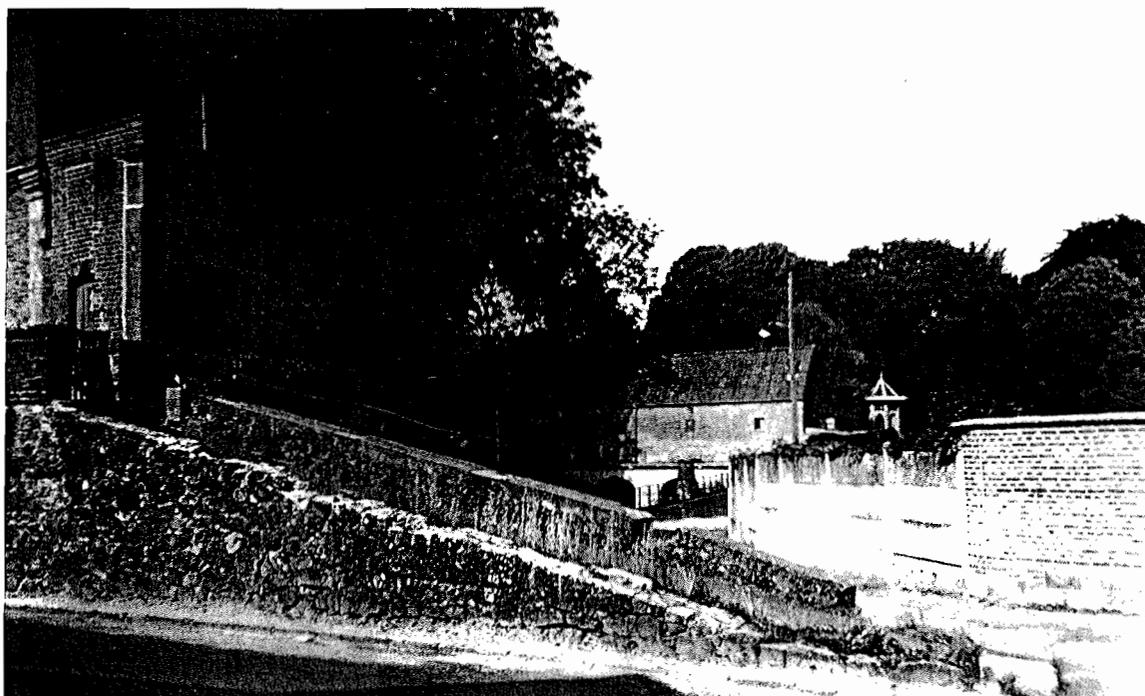
voir également "RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS
EXTRA-MUROS", "AMENAGEMENT AU FIL DE L'EAU"

MISE EN VALEUR DE L'ESPACE "VAUBAN"
OUVRAGES SUR L'HELPE



Corps de garde de l'Entrée des Eaux ^{70/177}

MISE EN VALEUR DE L'ESPACE "VAUBAN"
OUVRAGES SUR L'HELPE



CORPS DE GARDE DE L'ENTREE DES EAUX

Le projet propose :

face intra-muros

- . suppression du rehaussement du soutènement formant garde-corps et remplacement par garde-corps métallique afin de mettre en valeur la façade de l'ouvrage.
- . Restauration des soutènements de la rampe et pose d'une couverture de pierre-bleue. Pose de garde-corps latéraux.
- . Sablage et rejointoiement de l'édifice, installation d'une treille masquant la disgracieuse extension du bâtiment.
- . illumination de la façade par projecteurs placés en pied

face extra-muros

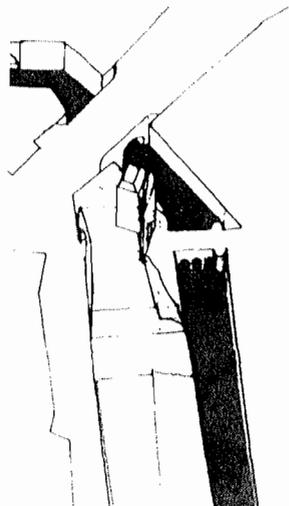
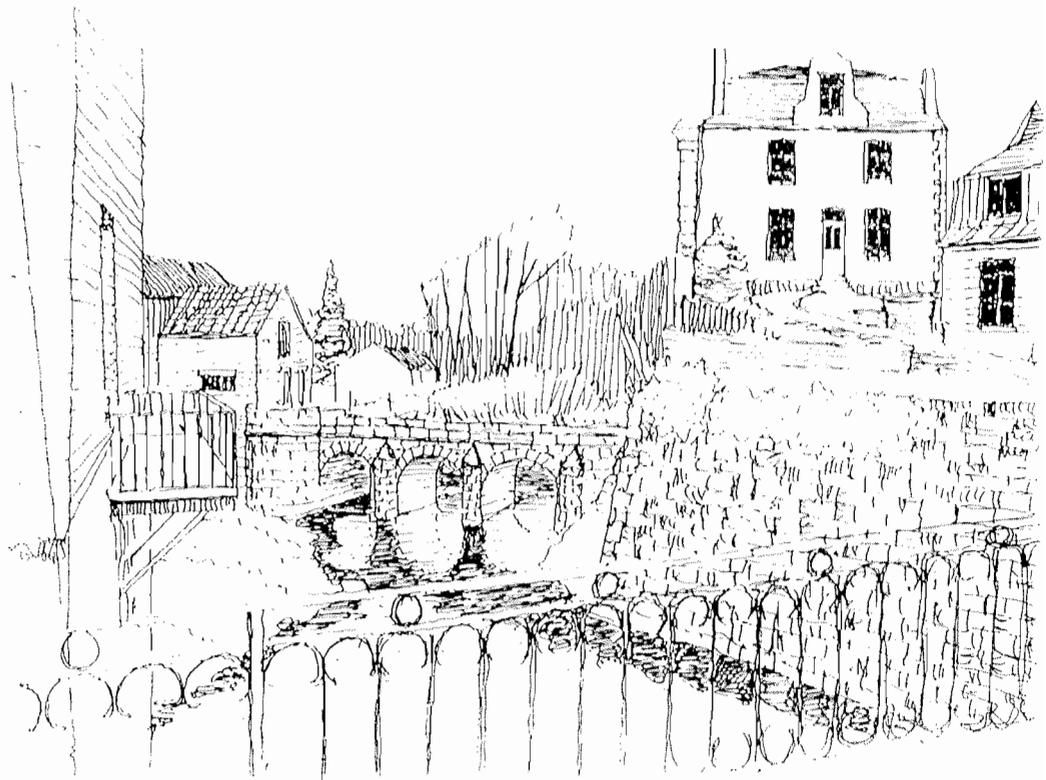
- . Restauration des parois de pierre de soubassement et de l'arche du pont, piquetage de la façade enduite
- . Sablage et rejointoiement de l'édifice.
- . illumination du bâtiment et du canal de l'entrée des eaux.
- . Restauration et stabilisation des berges de l'Helpe

Corps de garde de l'entrée des eaux

projet

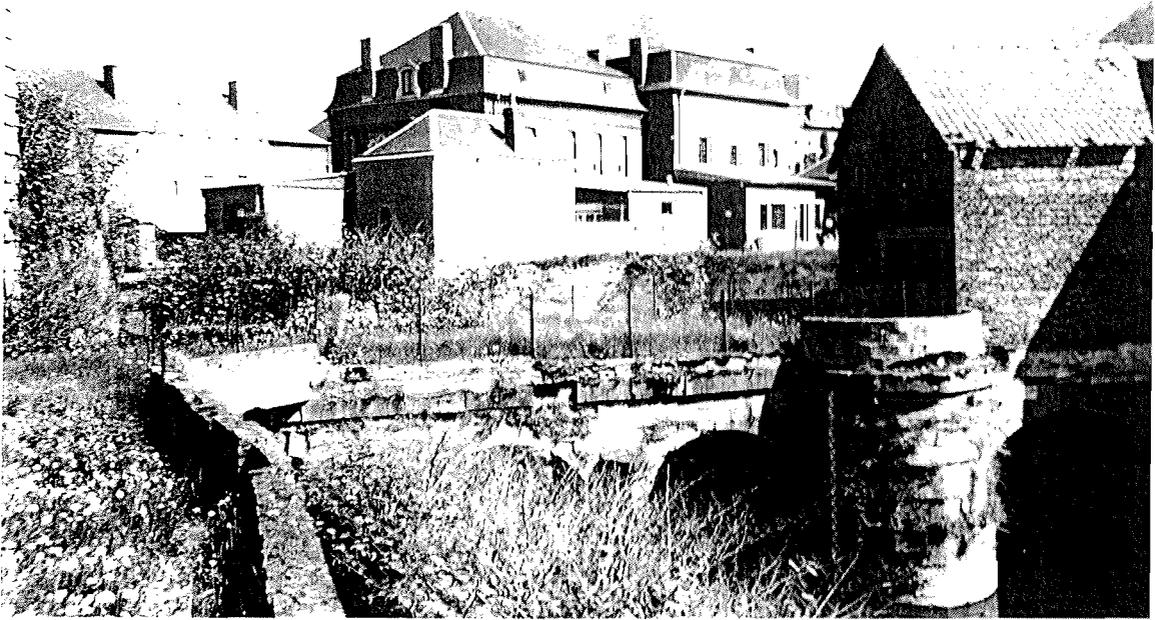
voir également "RECOMPOSITION DES ESPACES
PUBLICS EXTRA-MUROS"^{72/177}

MISE EN VALEUR DE L'ESPACE "VAUBAN"
OUVRAGES SUR L'HELPE



Pont dormant de^{73/74} la Porte de Mons

PONT DORMANT DE LA PORTE DE MONS



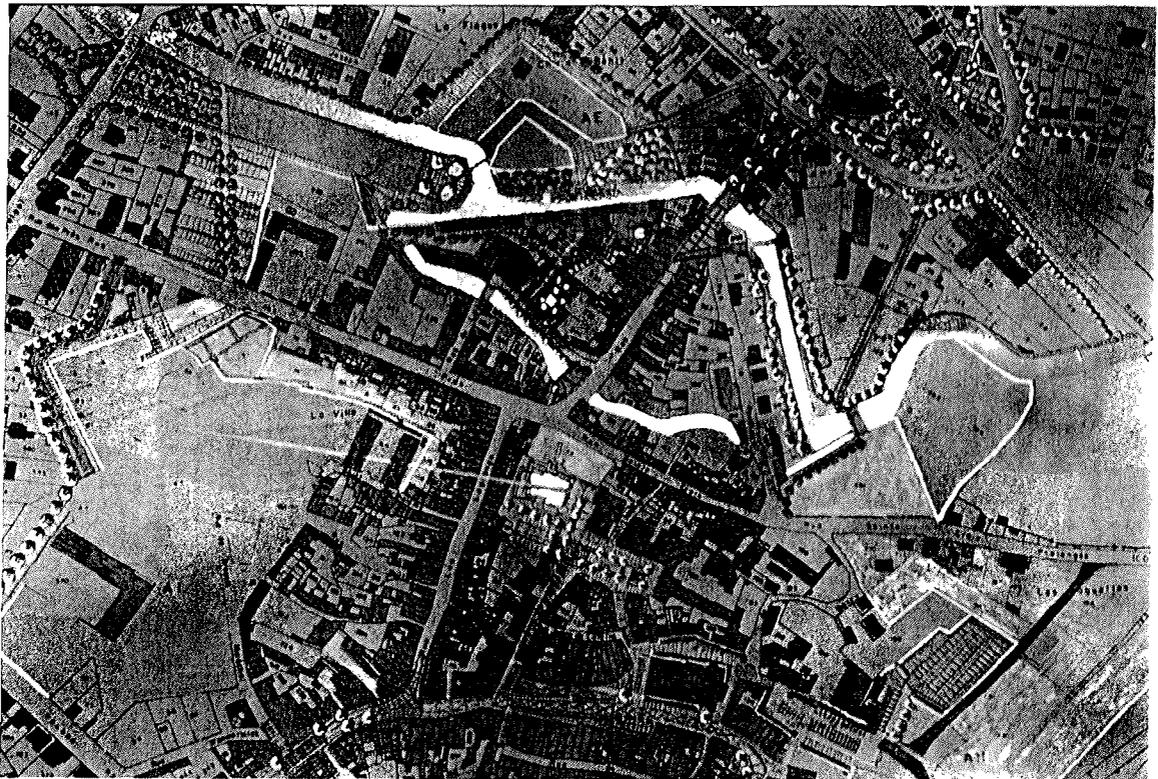
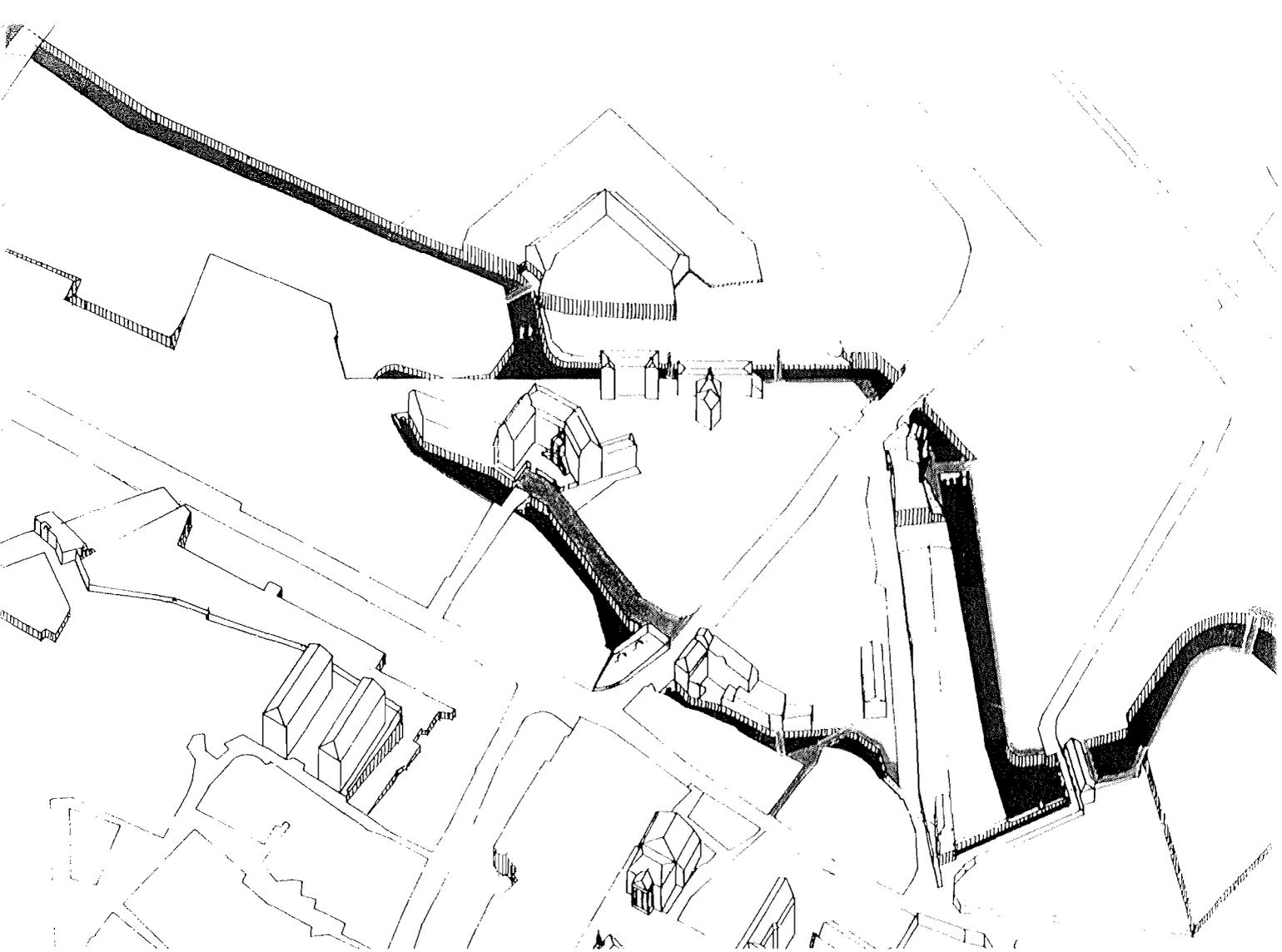
Le projet propose :

- . La restauration de l'ouvrage : arches, tablier, garde corps
- . la restauration des soutènements de pierre de la rive Nord de l'Helpe. L'installation d'un garde corps.
- . L'installation d'une passerelle d'accès au cheminement du bord de l'Helpe (aménagement proposé au chapitre "Aménagements au fil de l'eau"
- . L'illumination de l'ouvrage et de la rivière
- . La restauration de la façade latérale de la Porte de Mons.



AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU

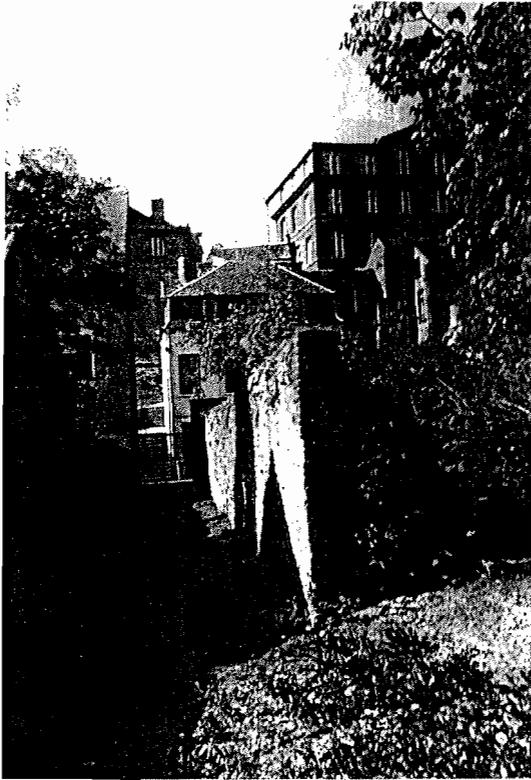




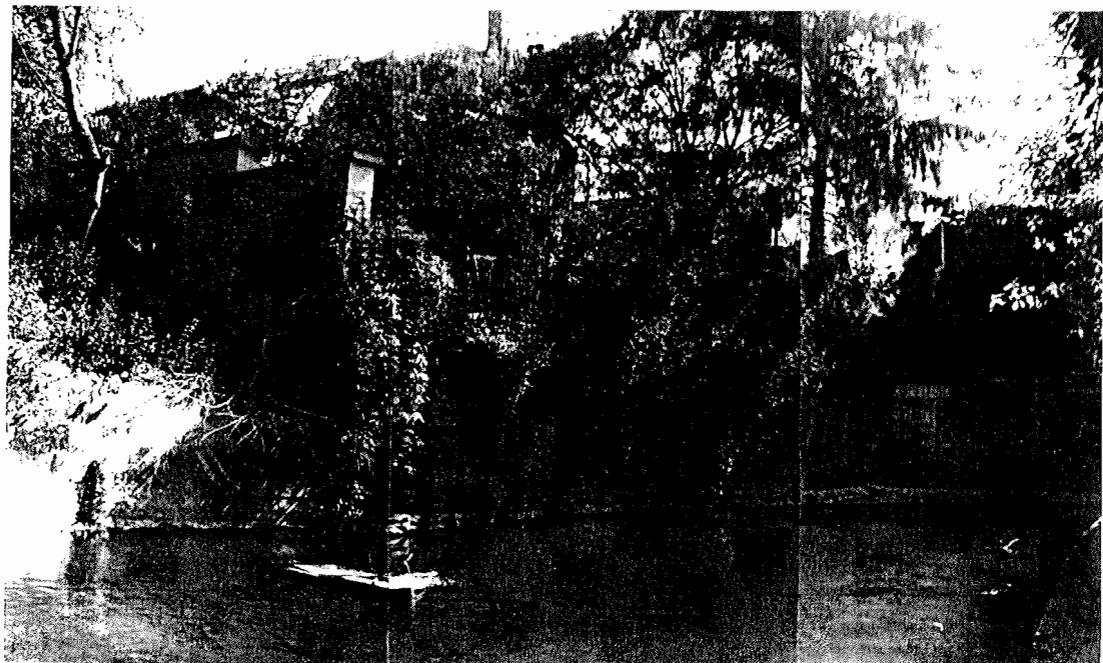
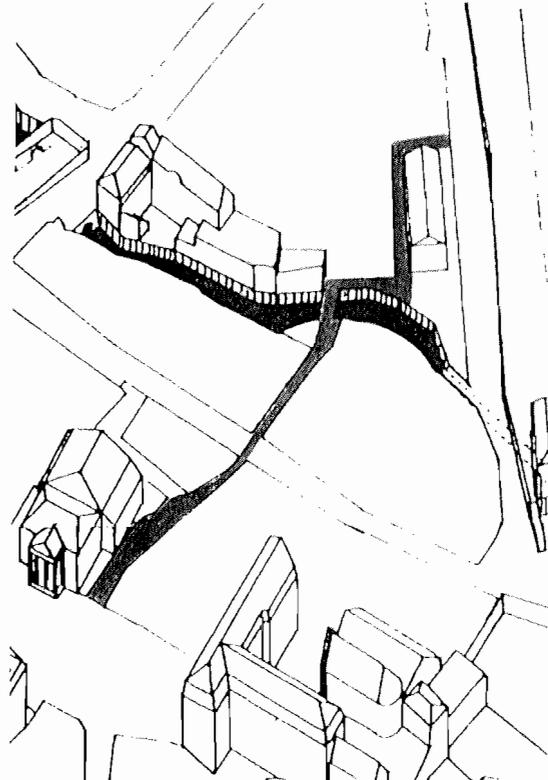
AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

LIAISON GRANDS DEGRES/POUDRIERE



Venelle vers les Grands Degrés



Berge de l'Helpe côté Poudrière

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

LIAISON GRANDS DEGRES/POUDRIERE

Etat des lieux

Face aux escaliers des Grands Degrés, rue Ste Croix, s'ouvre un passage de propriété communale, en direction de l'Helpe, qui débouche sur une forme de quai.

A quelques mètres en aval, la rivière est franchie par une passerelle (ruinée) qui met en contact une propriété de la rue Ste Croix avec un ancien magasin de belle facture, édifié en brique avec appareillage de pierre, aujourd'hui désaffecté et endommagé.

En amont du quai, sur la rive opposée, on trouve la Poudrière de Vauban et le pont sur la rue de la Poudrière, couvert par une sorte de hangar triangulaire construit en brique et désaffecté.

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

LIAISON GRANDS DEGRES/POUDRIERE

Le projet propose :

La création d'une liaison piétonnière entre les Grands Degrés et la Poudrière en franchissant l'Helpe.

- Installation d'une passerelle métallique jetée en diagonale sur l'Helpe vers le mur d'enceinte de la Poudrière.
- Revêtement du sol du passage et du quai.
- Consolidation des berges et démolition d'une partie des murs de clôture mitoyens pour installer la passerelle (côtés Ste Croix et Poudrière).
- Démolition du hangar triangulaire placé sur le pont ou transformation de celui-ci en forme de préau sur la rivière par fonçage des parois côté Helpe et dépose des portails côté rue.
- Installation de garde-corps sur la rive de la Poudrière et le pont couvert.
- Traitement du sol de la plate-forme de la Poudrière et nivellement de la berge pour donner accès au pont couvert.
- Mise en place de portillons commandant l'accès à la rivière et à la Poudrière.
- L'illumination de la rivière et l'éclairage des cheminements et des bâtiments (poudrière, préau, magasin).

La réaffectation du site du Magasin

Le site de l'ancien magasin doit trouver réaffectation. La qualité de cette construction, son exposition au Sud, le pittoresque de son implantation sur la rivière, la taille des parcelles attenantes et leur mode de desserte sous la forme d'une cour dont l'accès est commandé par une porte cochère sur la rue de Mons (grenier de l'Avesnois, Antiquaire) suggère mille idées d'aménagement.

Le projet communal de liaison vers la Poudrière devrait permettre de donner appui à cet aménagement qui pourrait rester d'ordre privé, il est à susciter en mettant en place une structure de coopération entre propriétaires et entre ceux-ci et la ville.

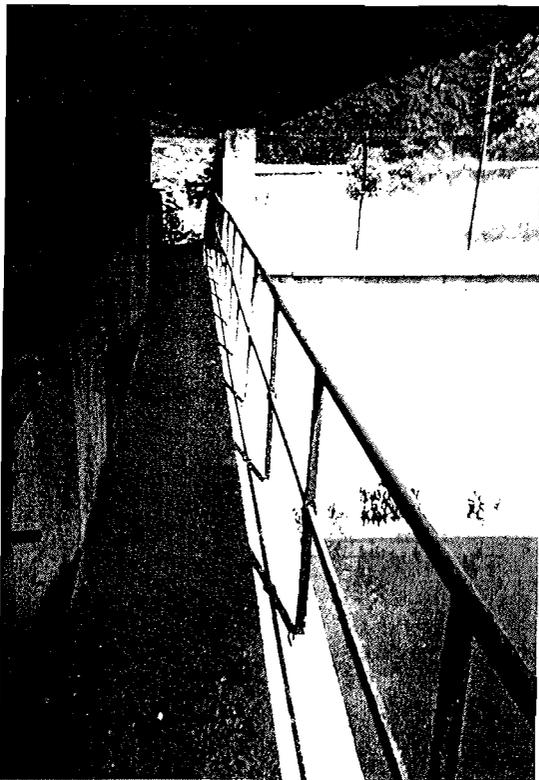
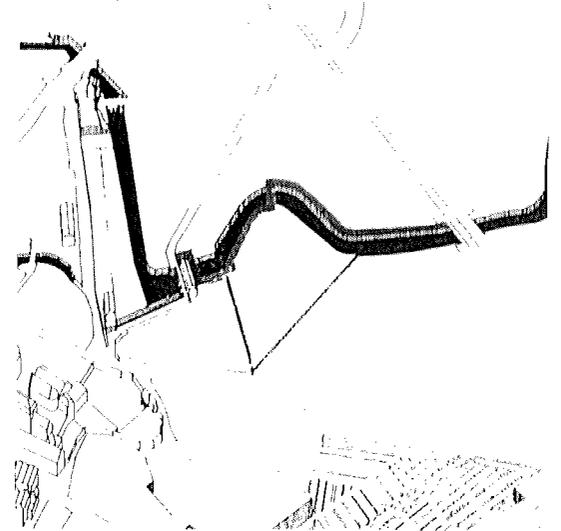
Parmi les réaffectations possibles : un restaurant, un hôtel-auberge.

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

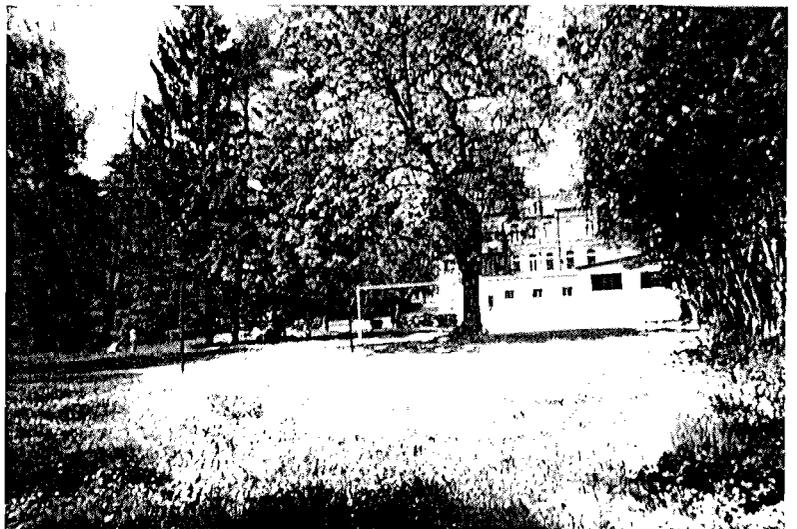
LIAISON PONT DES DAMES/PONT FERRE



Pont des Dames, face amont



Passerelle sur les vannes



Site du Clos Fleuri



80/177
Sentier sous le Pont Ferré

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

LIAISON PONT DES DAMES/PONT FERRE

Etat des lieux

Le Pont des Dames constitue "l'Entrée des Eaux" édiflée par Vauban dont le système de vannes est toujours en fonctionnement.

Le bâtiment est propriété de la Congrégation des Soeurs de Ste Thérèse, tandis que le système de vannage, accessible par une poterne est géré et entretenu par le Centre de Secours et la commune d'Avesnes.

La façade avant du bâtiment, sur laquelle coure une passerelle métallique rendant possible la manoeuvre des vannes, est encadrée par les hauts murs de pierres appareillées de soutènement des rives.

Aucun accès latéral n'est possible sans empiètement sur le domaine privé (au Sud, le terrain de sport de l'institution Ste Thérèse, au Nord, une parcelle ceinte de murs de pierre).

La passerelle métallique surplombant les vannes est interrompue au droit de la quatrième arche du pont.

La rive Nord est entièrement parementée en pierre de taille jusqu'au droit des terrains de l'ancienne maison de retraite "le Clos Fleuri" - aujourd'hui centre de formation d'économie rurale

- Par contre, face au pont, la rive Sud comporte un effet de "banquette" de terre au pied de la demi-lune de l'Inondation (espace boisé utilisé en parcours sportif par l'institution Ste Thérèse) sur laquelle pourrait s'appuyer un cheminement piéton après aménagement.

Ainsi la passerelle des vannes pourrait être prolongée d'une passerelle fixée sur portiques longeant la clôture du terrain de sport. Celle-ci serait mise en communication avec une sente à aménager le long de la demi-lune.

Une passerelle jetée sur la rivière au droit de l'ancien "clos fleuri" rétablirait la continuité en parcours le long de l'Helpe qui s'ouvrirait à l'extrémité du site du "Clocheton" (ancienne brasserie située au pied du Pont Supérieur) avant de se prolonger en passant sous le Pont Ferré, vers Guersignies.

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

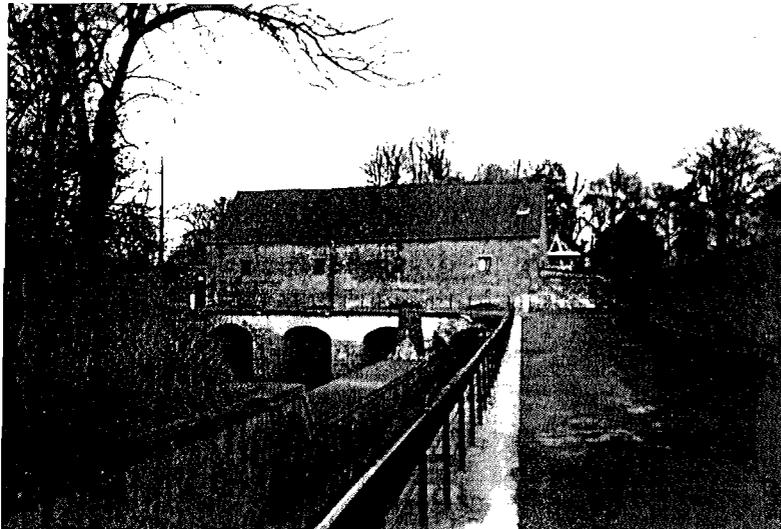
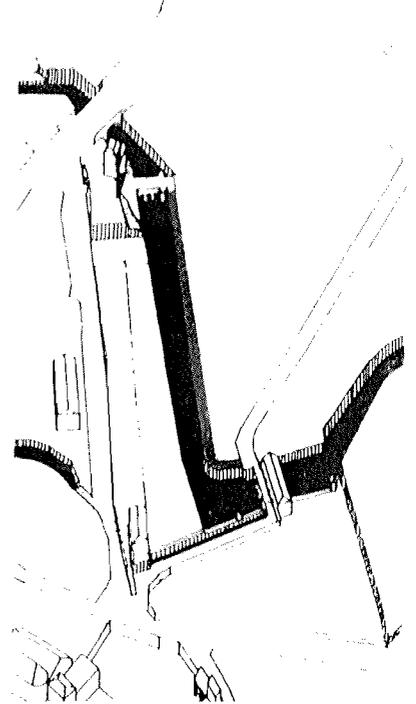
LIAISON PONT DES DAMES/PONT FERRE

Le projet propose :

- L'installation d'une passerelle métallique en prolongement de la passerelle des vannes, le long de la rive Sud.
- L'élaguage et le nivellement de la banquette de terre au pied de la demi-lune de l'Inondation.
- La conservation des grands arbres, le décapage et l'engazonnement des talus.
- La consolidation des berges par pieux et palplanches de bois traité.
- La création d'une sente piétonne, soit en fondation directe sur le terre plein, soit sous forme de passerelles en galerie de bois (ou métallique) sur pilotis.
- L'installation d'une passerelle métallique sur l'Helpe au droit du site du Clos Fleuri.
- La création d'une venelle en bordure du site du Clos Fleuri
- L'installation d'une clôture métallique doublée de haie franche en restitution des limites du Clos Fleuri.
- La création de portails d'accès (changement de la poterne d'accès aux vannes, portail sur le domaine de Ste Thérèse, sur le site du Clos Fleuri, sur le site du Clocheton).
- L'éclairage du sentier (bornes) l'illumination du Pont des Dames (projecteur).

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

LIAISON RUE DU PONT DES DAMES/PORTE DE MONS



AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

LIAISON RUE DU PONT DES DAMES/PORTE DE MONS

Etat des lieux

De la Porte de Mons, la commune ne possède que le passage inférieur et le Pont Dormant. Le logement de garde, situé à l'étage, restant propriété privée. L'extrémité du Pont Dormant est par ailleurs condamnée et il est aujourd'hui impossible de retrouver le tracés ancien de l'accès à la ville close, celui-ci ayant été successivement modifié avant d'être nivelé et vendu au début du siècle à nombre de propriétaires privés. Les occupations parcellaires qui en ont découlé sont aujourd'hui difficiles à préempter sans de lourds investissements.

Ainsi tel que les lieux se présentent, en cul-de-sac, ils ne peuvent réellement fonctionner même si une première étape de restauration minutieuse peut redonner à l'édifice son cachet et son intérêt (l'élévation monumentale de pierre de la Porte de Mons n'est visible que depuis l'extrémité du Pont Dormant).

Par chance, la rive Est de l'Helpe n'est pas directement bordée par les propriétés privées, les clôtures de celles-ci s'élèvent légèrement en retrait créant une sorte de "banquette" d'inégale largeur mais suffisante pour y établir un cheminement piétonnier.

Cette rive, bien que placée en contre-bas du parapet du Pont Dormant est aménageable. Elle permettrait d'appuyer un cheminement jusqu'aux abords du Pont des Dames.

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SÉQUENCE URBAINE DE L'HELPE

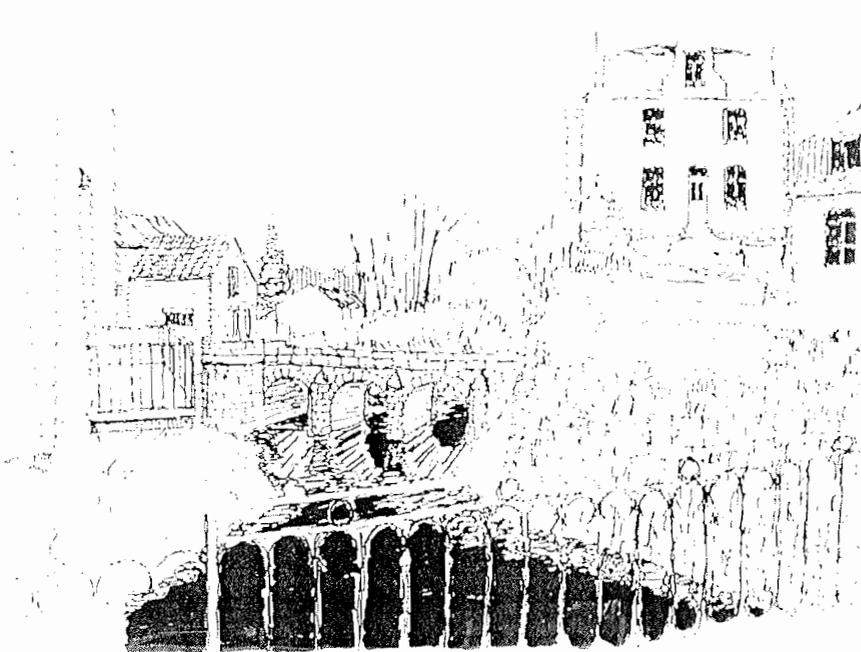
LIAISON RUE DU PONT DES DAMES/PORTE DE MONS



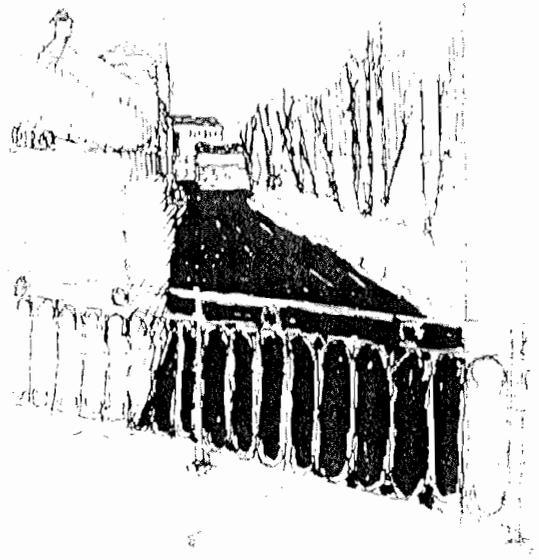
Le projet propose :

- L'élargissement et le nivellement de la plate-forme de rue de l'Helpe.
- La consolidation des berges et la création d'un espace public traité.
- La conservation des grands arbres.
- La création d'un rampart et d'un jardin public depuis la rue du pont des Dames.
- la restauration des bâtiments existants et la création de nouveaux logements.
- l'installation de nouveaux équipements publics et d'espaces verts.
- la création d'un espace public et d'un jardin public.
- la création d'un espace public et d'un jardin public.
- la création d'un espace public et d'un jardin public.
- la création d'un espace public et d'un jardin public.

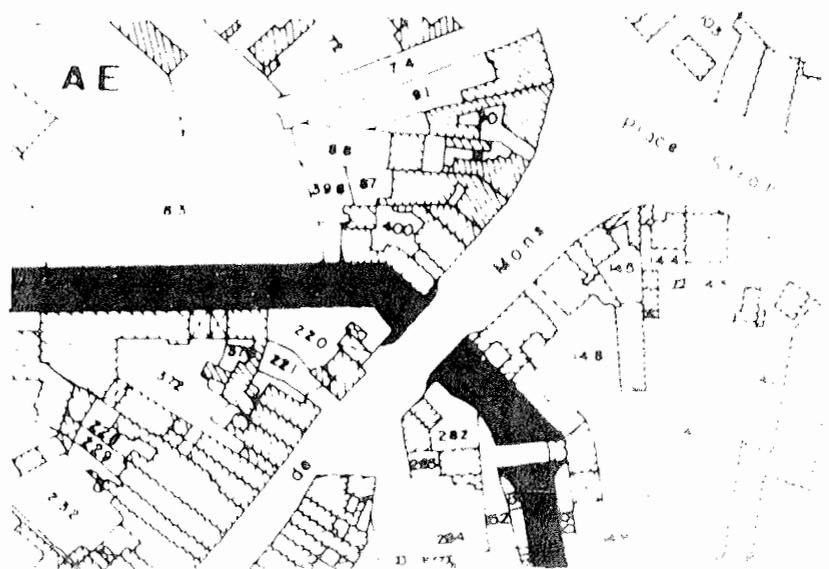
AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE



Pont Dormant de la Porte de Mons



Quai de la Brasserie et berge
du site chateau Benit

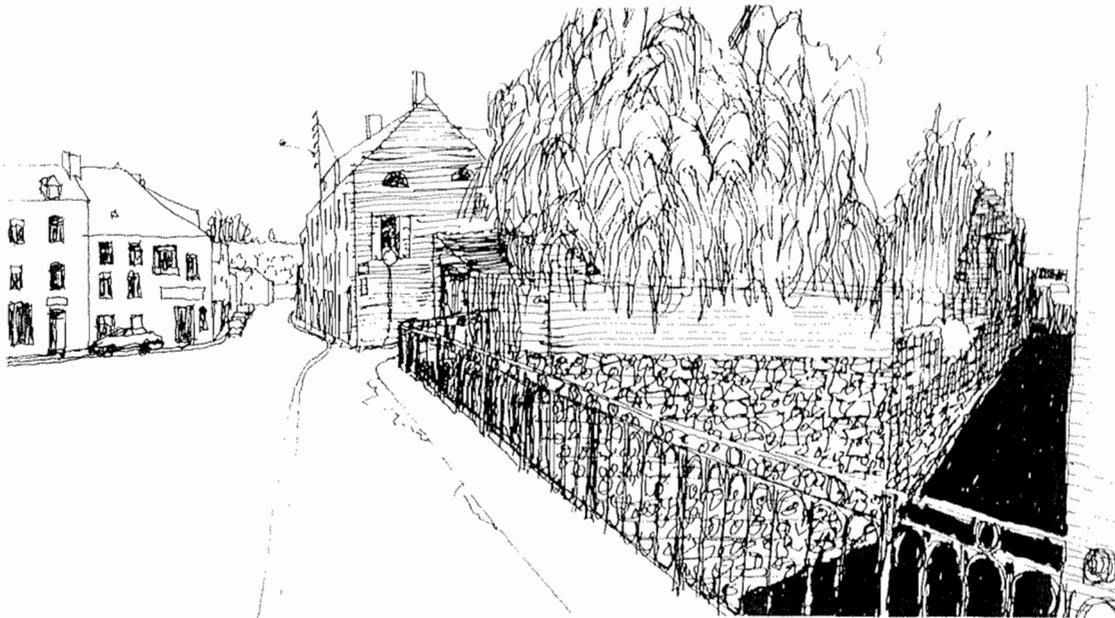


Pont place Stroh

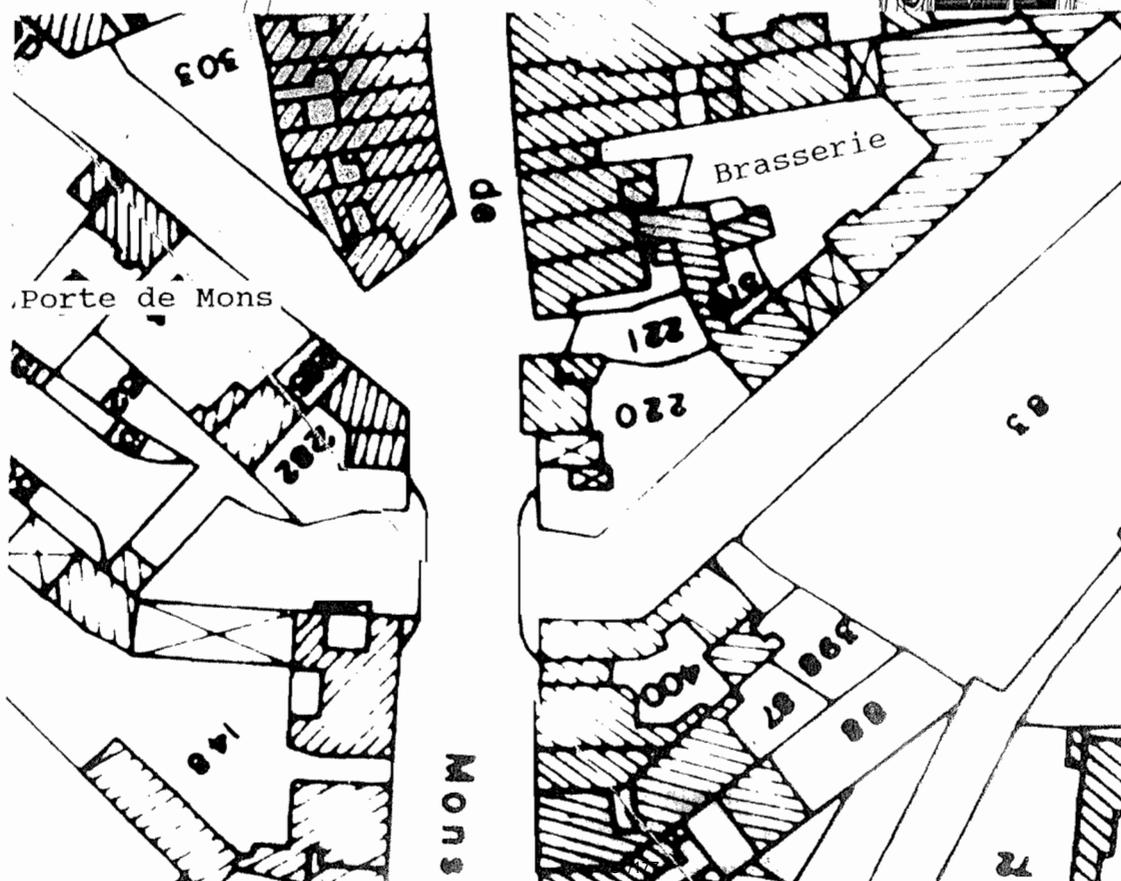
AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

CREATION D'UNE LIAISON RUE DE MONS/BRASSERIE
SUR LA BERGE DE L'HELPE

Etat des lieux

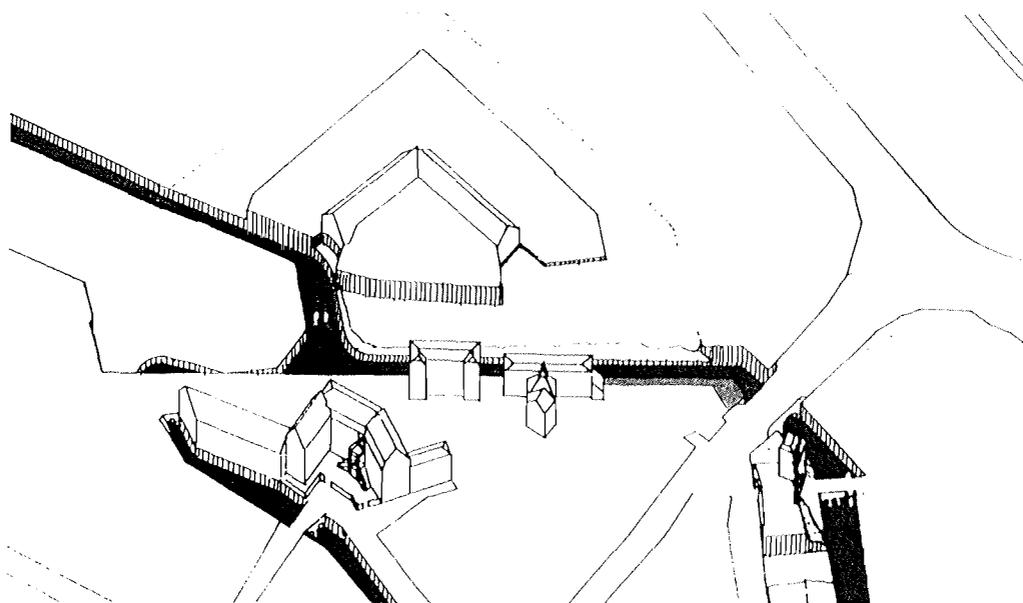
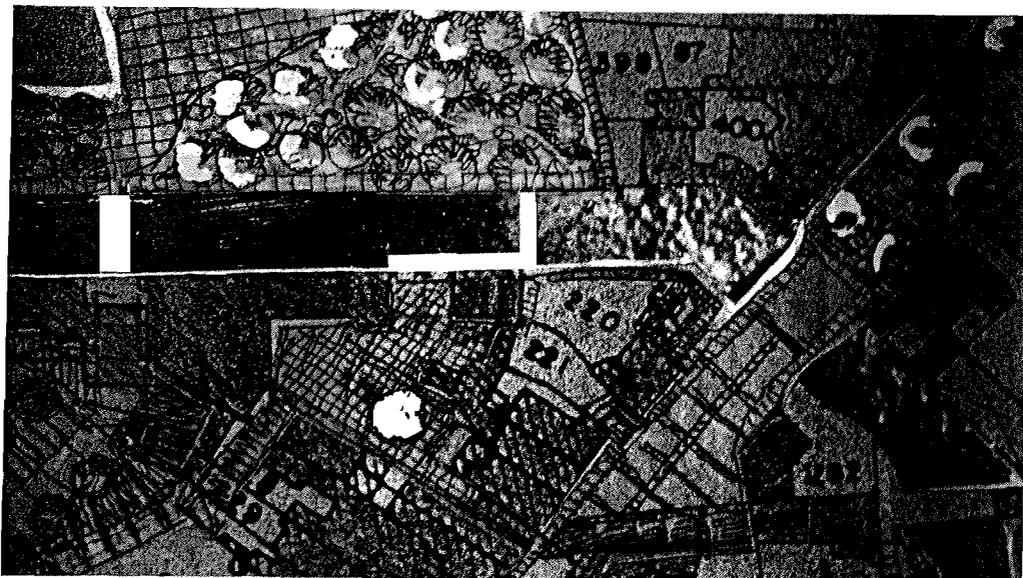


Berge de l'Helpe côté
Brasserie, rue de Mons



AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

CREATION D'UNE LIAISON RUE DE MONS/BRASSERIE
SUR LA BERGE DE L'HELPE



Le projet propose :

D'étudier les possibilités d'acquisition d'une bande périphérique à la parcelle n° 220, rue de Mons afin de créer un cheminement piéton en belvédère sur l'Helpe à partir du Pont. Au droit de la Brasserie, une passerelle pourrait être jetée vers la rive du site Château Bénit créant une irrigation piétonne de l'ensemble de ce secteur de la ville avec comme point focal l'Helpe et la Porte de Mons.

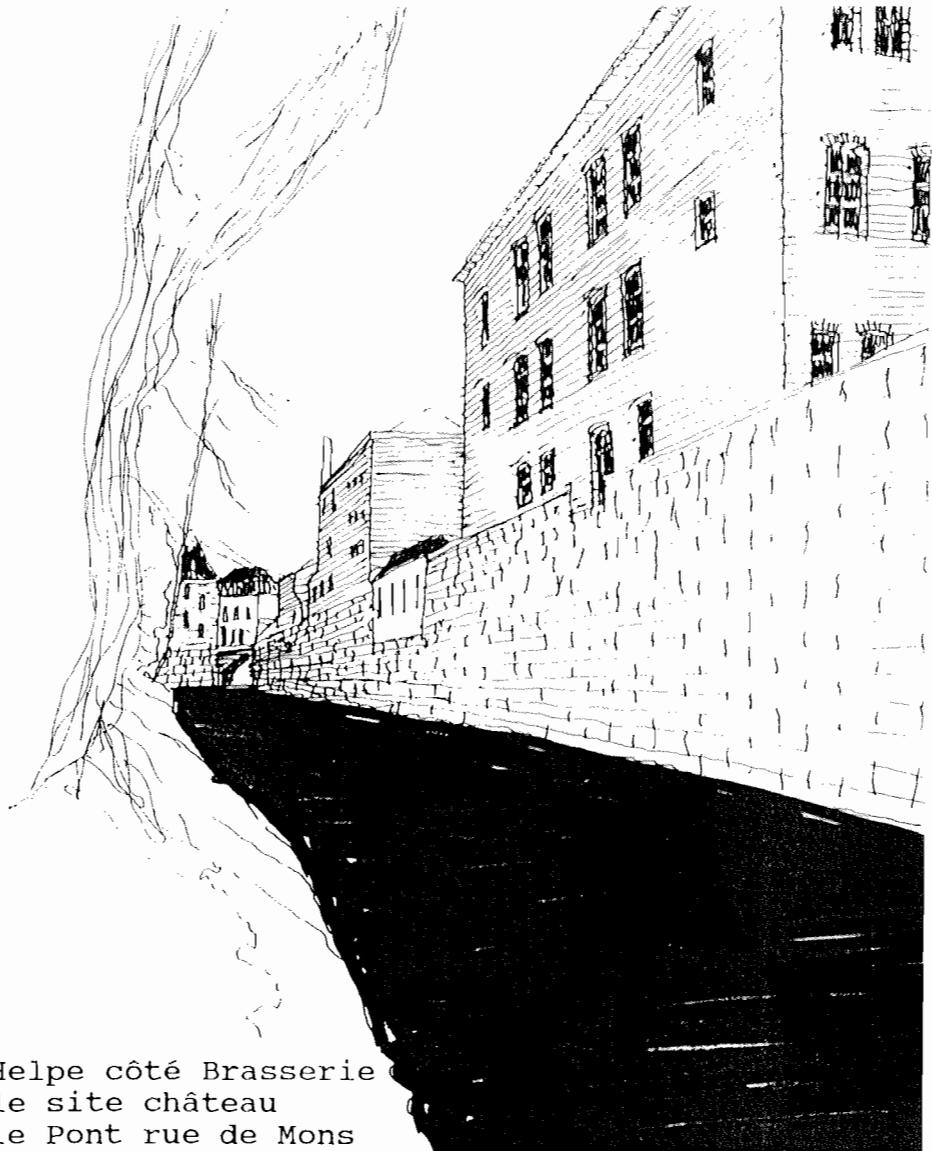
AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

CREATION D'UNE LIAISON RUE DE MONS/BRASSERIE
SUR LA BERGE DE L'HELPE

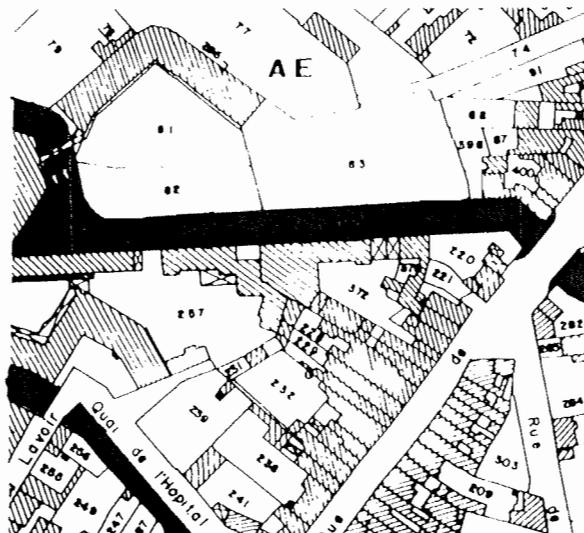


AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

AMENAGEMENT DU QUAI DE LA BRASSERIE



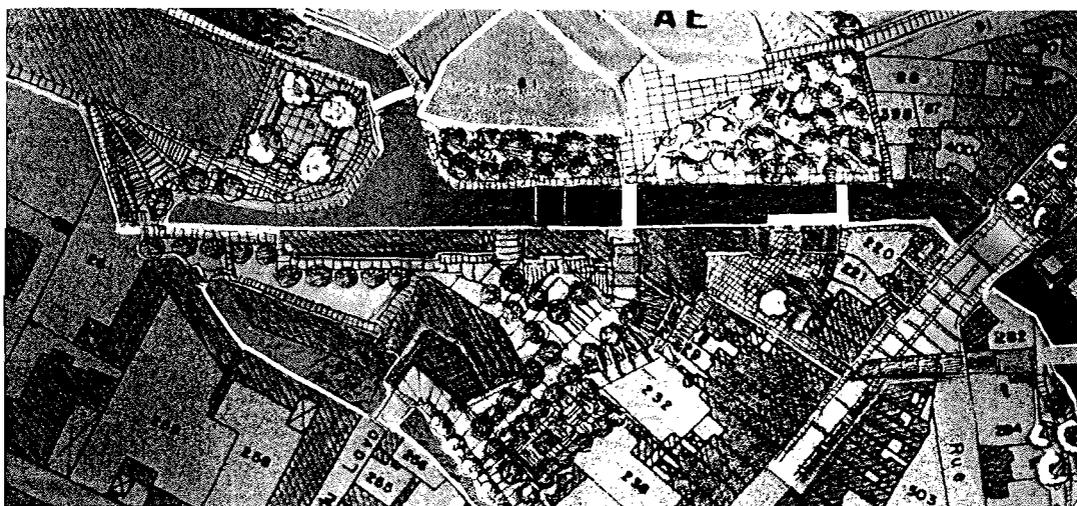
Berge de l'Helpe côté Brasserie
vue depuis le site château
Benit vers le Pont rue de Mons



Quai de la Brasserie
Etat ^{90/177} des lieux

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

AMENAGEMENT DU QUAI DE LA BRASSERIE



L'aménagement propose :

D'étudier les possibilités d'acquisition d'une bande de terrain correspondant à la berge de l'Helpe du site Château Bénit (demi-lune de la Basse-Helpe).

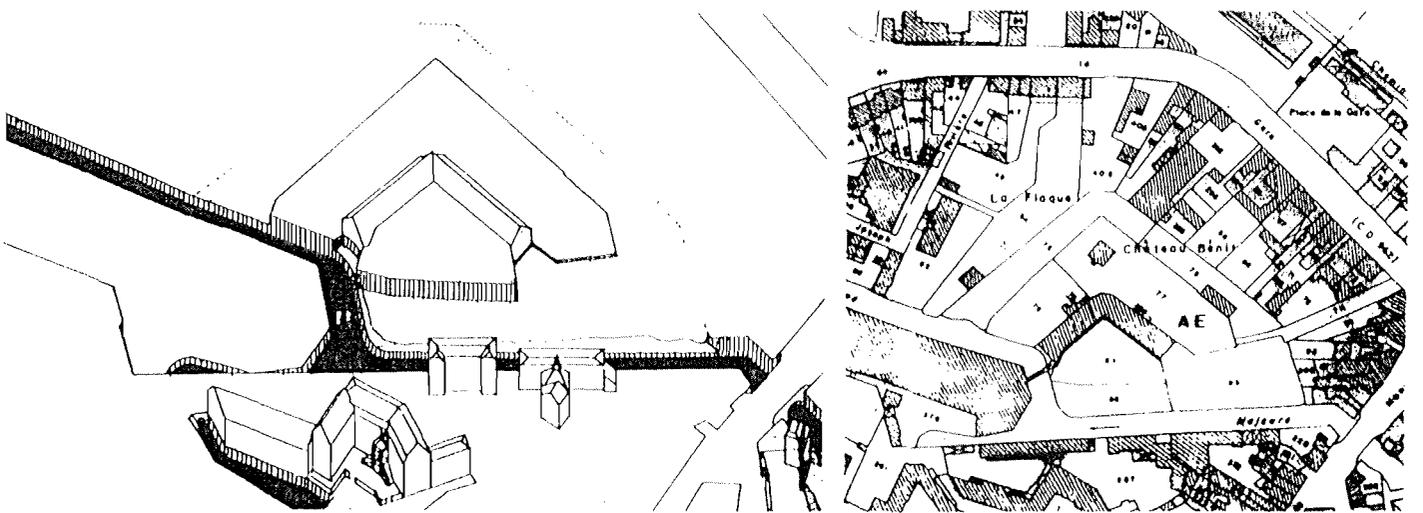
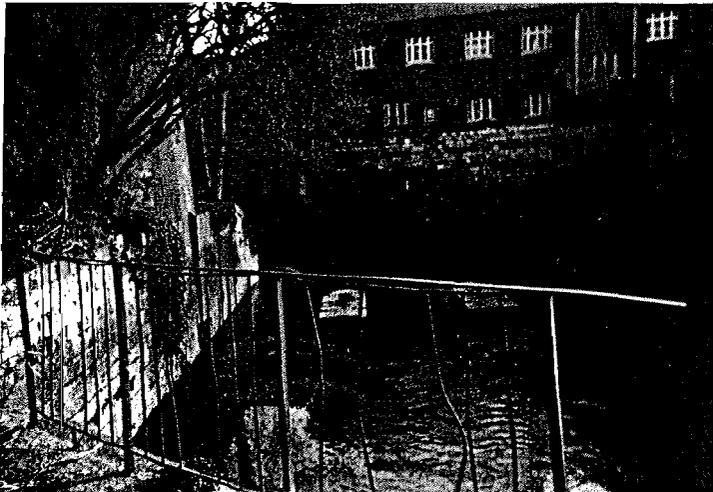
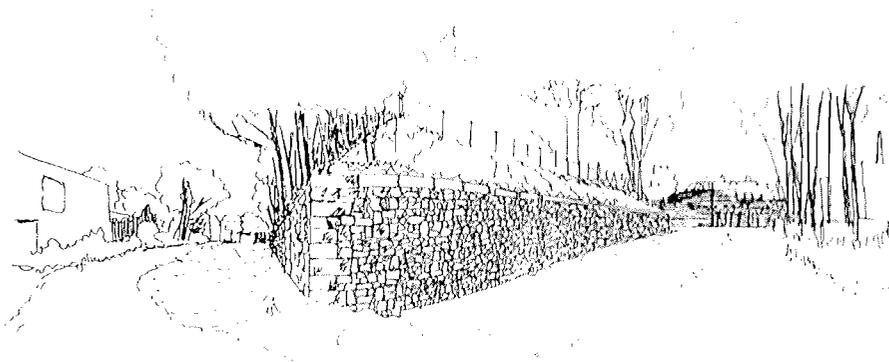
La réfection des soutènements de la berge.

La création d'une passerelle piétonne entre la cour de la Brasserie (à reconvertir) et le site Château Bénit. La première passerelle, perpendiculaire au cheminement projeté entre le pont de la rue de Mons et la Brasserie, serait complétée d'une passerelle en encorbellement sur la rivière.

Quai de la Brasserie
projet

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

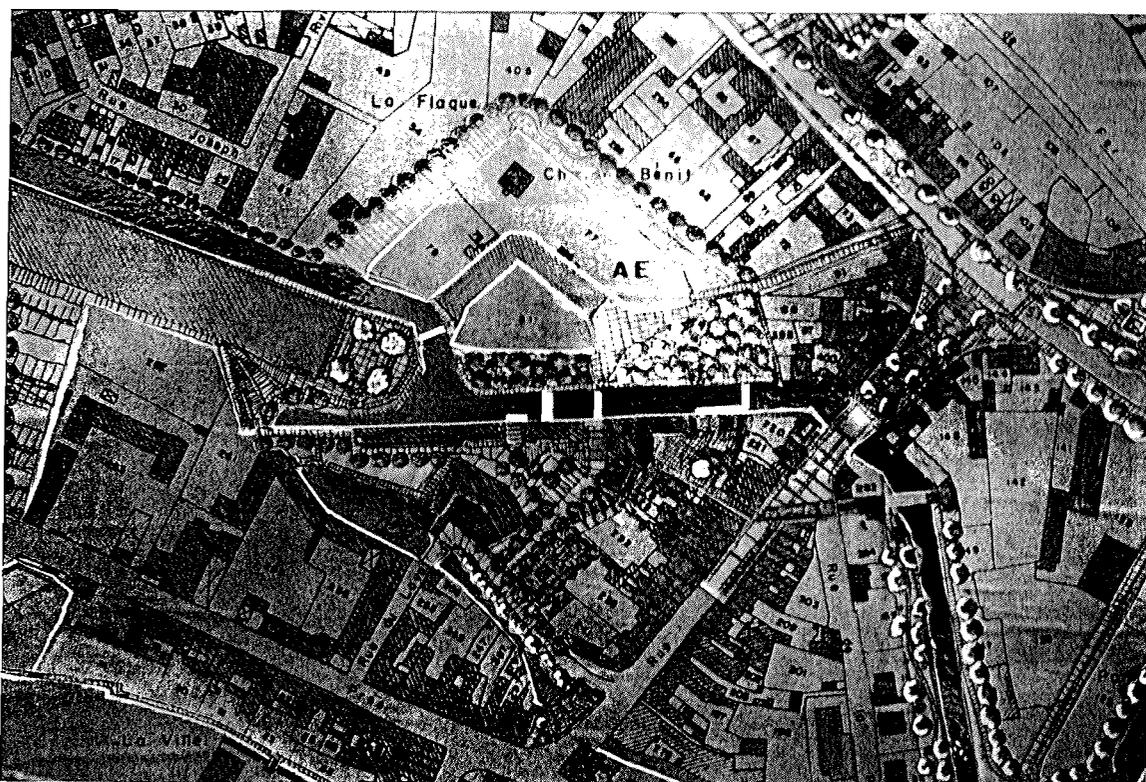
AMENAGEMENT DU SITE CHATEAU BENIT
(DEMI-LUNE DE LA BASSE HELPE)



Site Château Benit
Etat des lieux

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

AMENAGEMENT DU SITE CHATEAU BENIT
(DEMI-LUNE DE LA BASSE HELPE)



Le projet propose :

La mise en valeur des fossés de la demi-lune (propriété communale) en aire de promenade. L'accès vers l'avenue de la Gare serait stabilisé et revêtu en béton inactivé lavé sous forme voie mixte auto-piéton. Une grille de square serait installée pour clore le domaine. Le fossé parallèle à l'avenue de la Gare pourrait être traité sous la forme d'une aire stabilisée, sablée, pour former esplanade annexable par l'automobile (stationnement complémentaire lors de fêtes locales).

La restauration des ouvrages de Vauban, notamment du parement de la demi-lune et le passage souterrain traversant le flanc des fortifications.

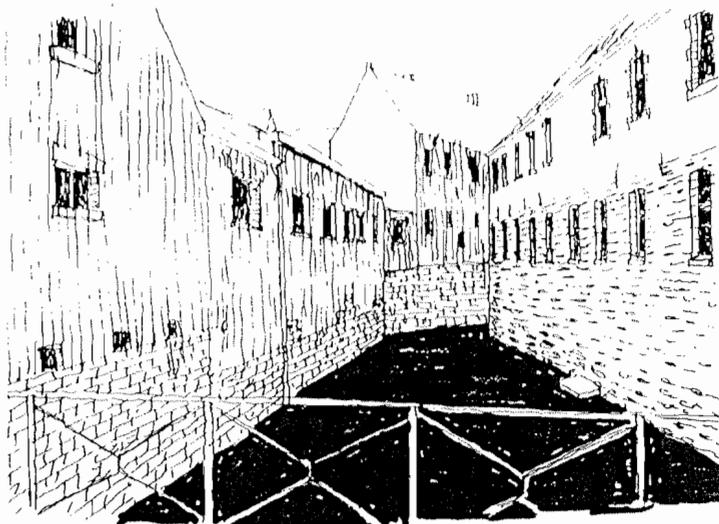
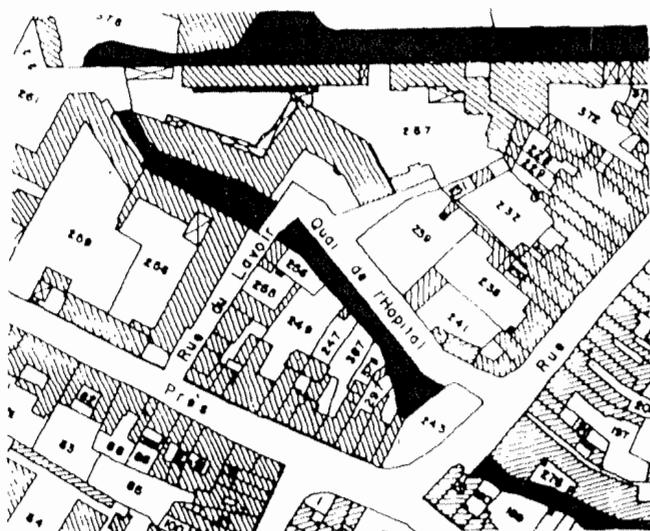
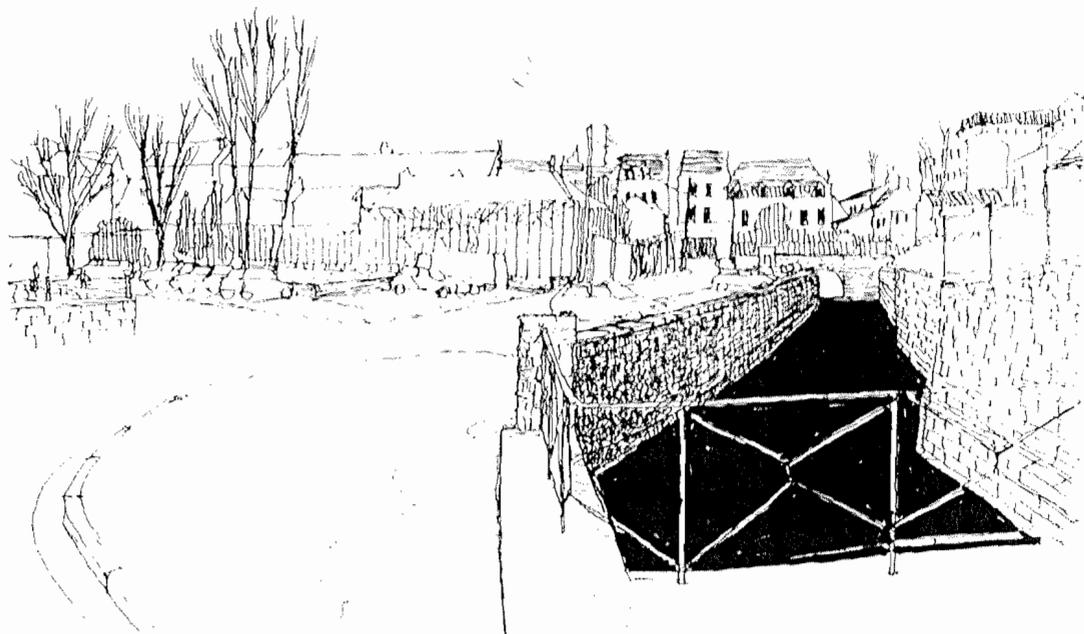
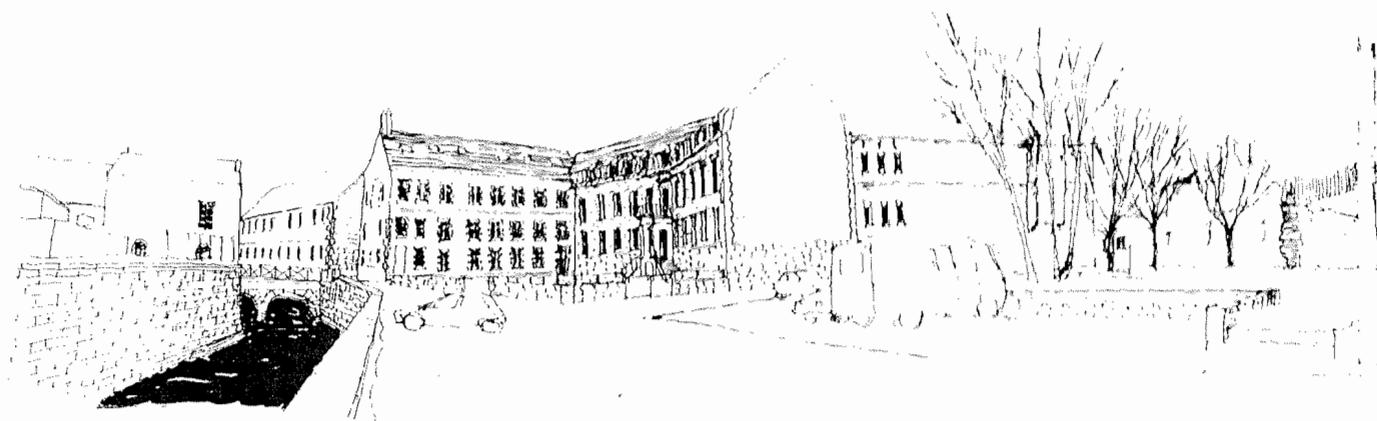
La restitution de la passerelle entre le réduit de demi-lune et le site des ateliers municipaux (ceux-ci à restructurer).

De viser l'objectif de reconquérir la totalité du site de la demi-lune de la Basse-Elpe avec l'organisation du transfert et de la réimplantation du dépôt de scierie actuel.

Nota : le hangar construit entre les ouvrages fortifiés est à sauvegarder (il abrite actuellement un dépôt de sciure de bois très peu sécurisant).

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

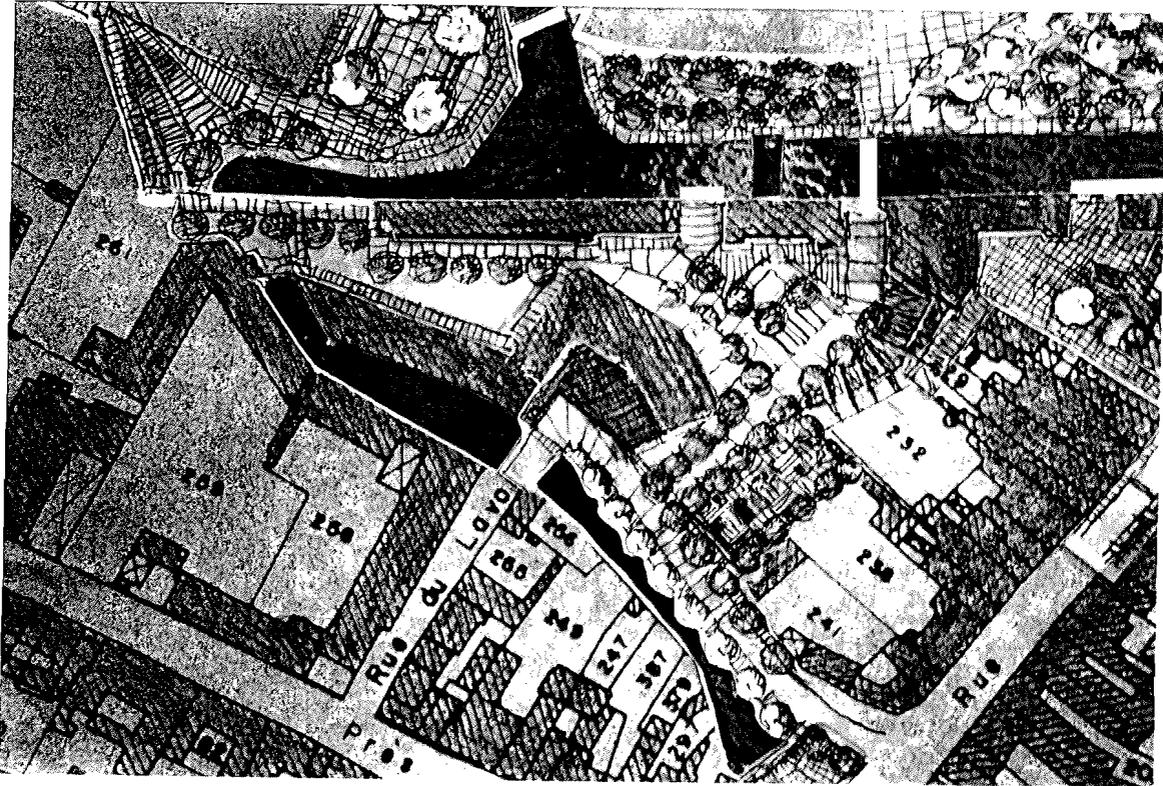
AMENAGEMENT DU QUAI DE L'ANCIEN HOPITAL



Quai de l'Hôpital
Etat des lieux^{94/177}

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE

AMENAGEMENT DU QUAI DE L'ANCIEN HOPITAL



Le projet propose :

Le traitement uniforme du quai et de la chaussée sans trottoir surélevé en béton désactivé lavé avec inclusion de bandes de pierre bleue et pavés mosaïques de marbre blanc.

La réfection du muret en rive et sa couverture par chaperons en marbre blanc (dalles épaisses à bords arrondis).

La plantation de hautes tiges à 2 m du bord de la rivière pour former promenade abritée. Organisation du stationnement automobile au-delà de cette implantation.

La disposition d'un éclairage public spécialement "désigné", l'illumination de la rivière et des oeuvres des ponts par projecteurs.

La recomposition d'un jardin d'agrément, à la périphérie plantée de hautes tiges, autour de plusieurs miroirs d'eau. Installation de mobilier et d'éclairage approprié.

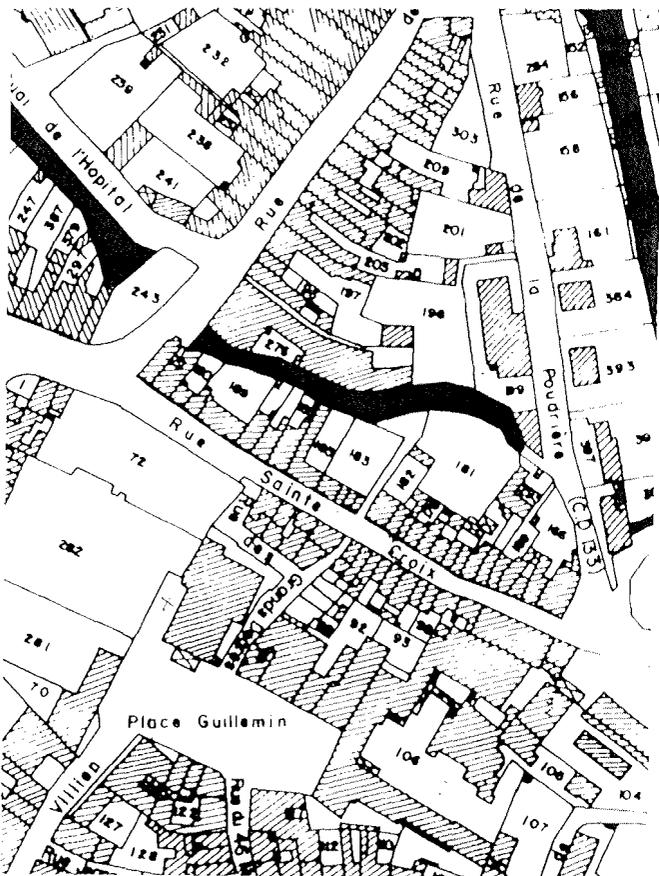
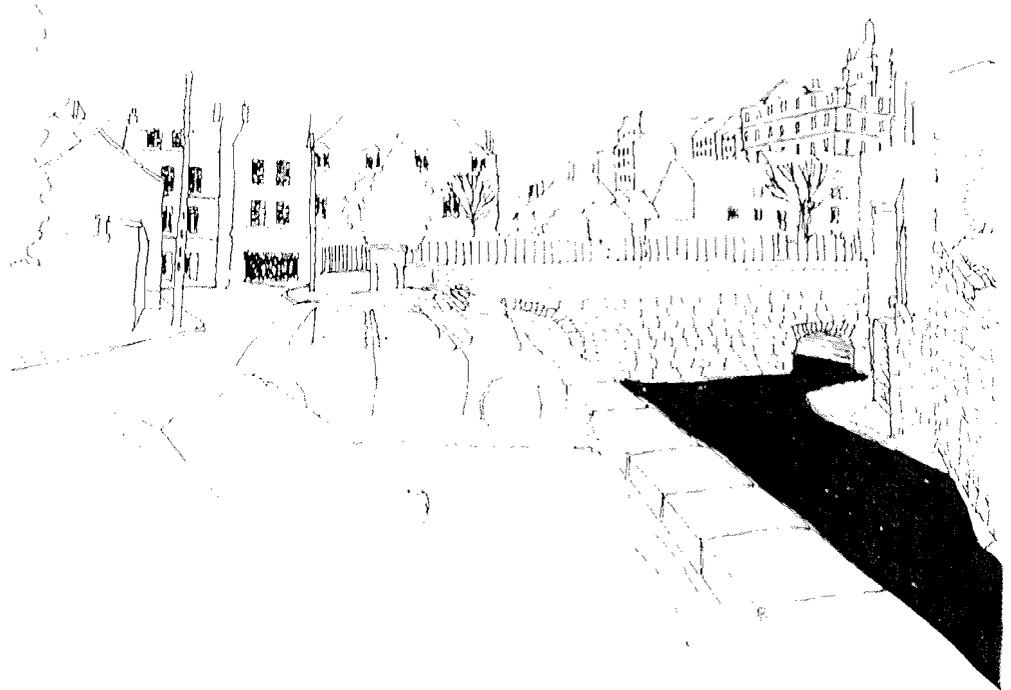
L'illumination de façades de l'ancien hôpital militaire.

L'installation d'une passerelle en encorbellement sur l'Helpe le long des parois de l'école primaire et le traitement de celles-ci par installation d'un treillage rapporté, fleuri et couvert de lierre ou de vigne vierge.

Quai de l'Hôpital

Projet

AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
TRAITEMENT DE LA SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE



AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU
SEQUENCE URBAINE DE L'HELPE
AMENAGEMENT DU PONT RUE DE MONS

Le projet propose :

L'arrasement du jardin ornemental établi sur les oeuvres du pont.
Transfert du monument aux Guerres Mondiales à l'angle de la rue
Vauban et de l'Avenue du Pont Rouge.

La restauration des oeuvres du Pont.

La création d'une placette en belvédère sur l'Helpe sous la forme
d'une dalle de plein-pied avec la rue de Mons, partiellement
couverte par une structure formant verrière, abri ou tonnelle.

Installation d'éclairage public (notamment par le sol), de
mobilier.

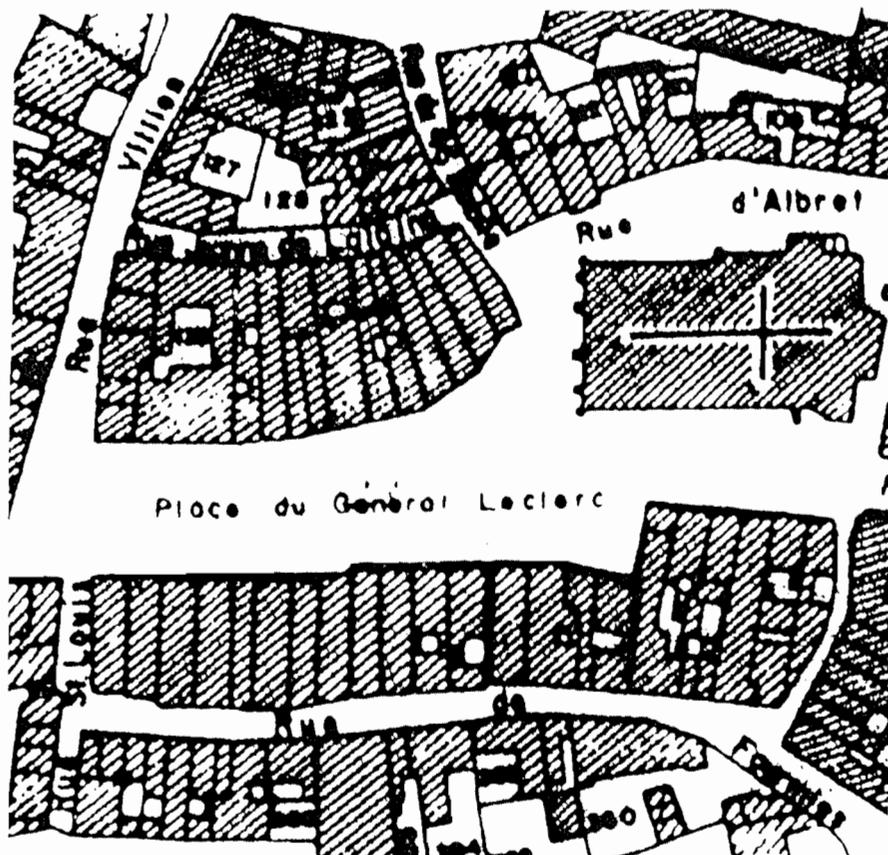
**RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS
INTRA-MUROS**



RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

PLACE DU MARECHAL LECLERC
(PLACE D'ARMES)

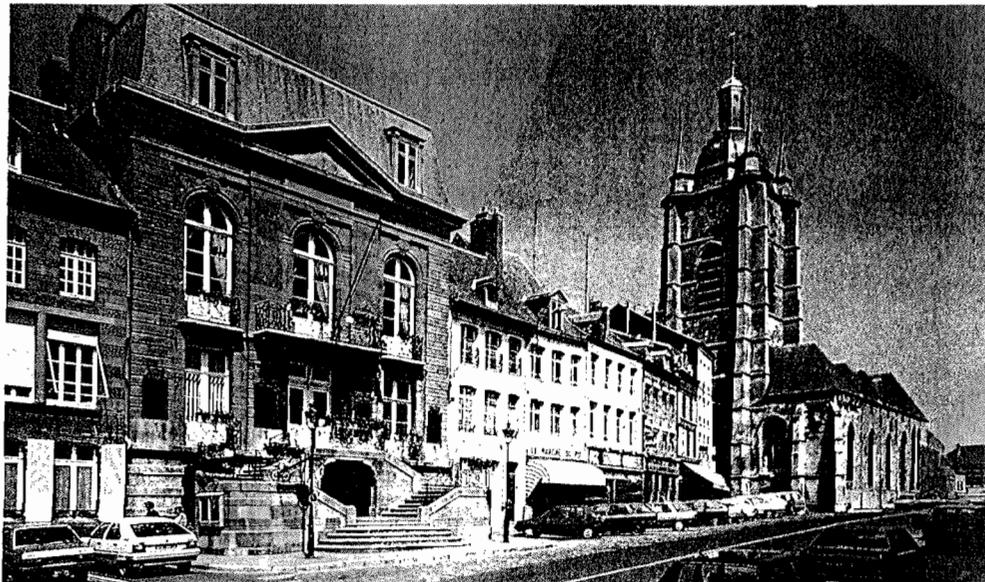
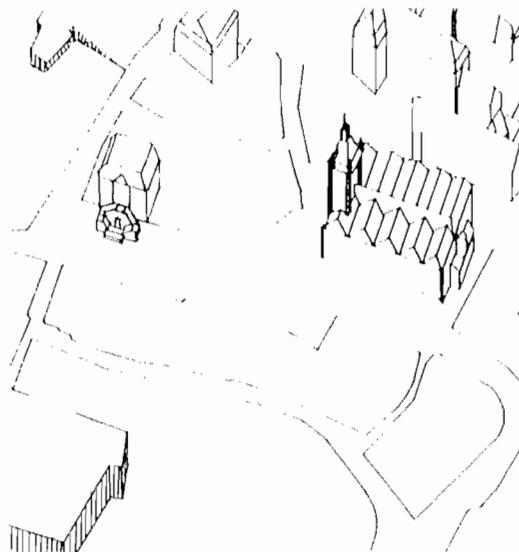


Place du Maréchal Leclerc
Etat des lieux

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

PLACE DU MARECHAL LECLERC
(PLACE D'ARMES)



Place du Maréchal Leclerc
Etat de lieux 1997

AMENAGEMENT DE LA PLACE
DU MARECHAL LECLERC
(PLACE D'ARMES)

La place du Général (Maréchal) Leclerc, ancienne place d'armes est d'évidence le lieu majeur de la cité.

Grand restangle s'allongeant Est en Ouest elle ménage deux longues façades au bâti serré composé d'immeubles anciens de briques et de belle facture.

La face exposée Nord est linéaire et compose un front d'élévation importante (R+3/R+4). Au droit de la Collégiale St Nicolas elle referme l'espace en formant redent. Bien que toujours fortement ombrée, c'est sur cette rive que l'on trouve restaurants et cafés. C'est également sur cette rive que l'architecture des l'immeubles est la plus riche, constituant ainsi le front noble de l'espace, face aux monuments que sont la Collégiale et l'Hôtel de Ville.

La face exposée au Sud s'incurve devant le parvis de la Collégiale, impressionnant édifice de pierre bleue dont la tour-clocher domine les environs. Front d'immeubles de plus petite échelle que ceux composant son vis-à-vis, il accueille le monumental hôtel de ville du XVIIIème siècle à la classique façade de pierre dont le fronton évoque les victoires révolutionnaires de 1793 ; et dont le perron à double volée et passages traversants est un "morceau de bravoure" architectural.

La place est en légère déclivité d'Est en Ouest, jusqu'au droit de l'hôtel de ville ; plongeante vers la rue Victor Hugo et la rue Cambrésienne au delà.

La rive Sud est rehaussée de 40 à 60 cm par rapport au niveau de la place, dégageant une plate-forme sur laquelle viennent saillir les perrons des hauts immeubles.

La place est utilisée par les marchés et foires traditionnelles C'est le lieu de l'animation commerçante mais aussi la clé de l'accès au Tribunal correctionnel (place Guillemin) et au domaine scolaire privé de l'institution Ste Thérèse (Place Guillemin, rue d'Albret). Coeur de la ville, la place est également un maillon de la traversée de ville par l'ancienne route nationale 2.

Si l'espace à su conserver les traces de son environnement ancien (accotements pavés en grés), il est aujourd'hui, dans sa physionomie quotidienne, largement envahi par l'automobile. Le stationnement est omniprésent et organise une forme de haie métallique et bariolée au pied des façades sensibles ou monumentale et la circulation, particulièrement dense aux heures de bureau et de sorties scolaires, utilise la bande centrale goudronnée qui figure l'espace de la Place actuelle.

PLACE DU MARECHAL LECLERC
(PLACE D'ARMES)

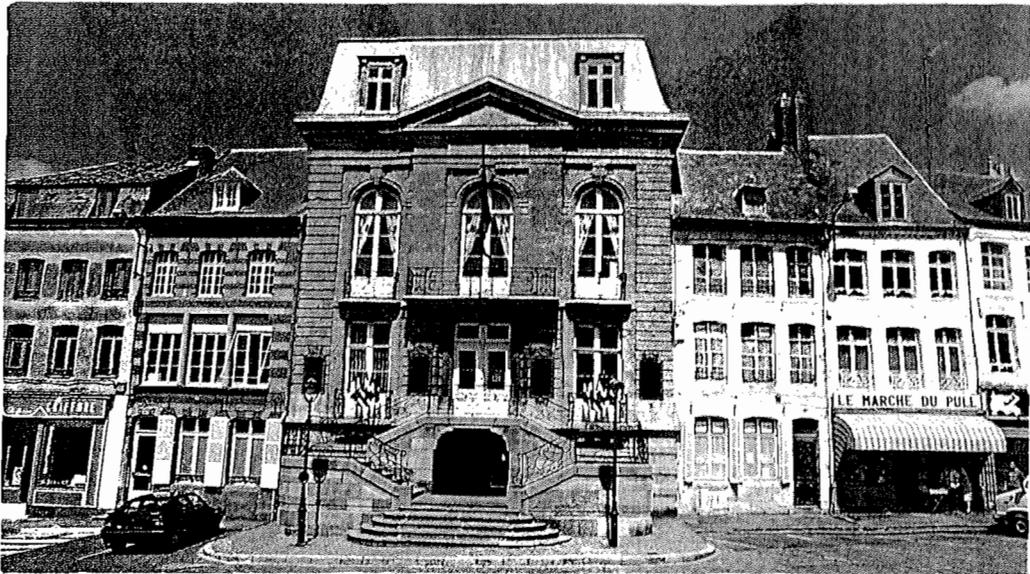
HOTEL DE VILLE



RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

PLACE DU MARECHAL LECLERC
(PLACE D'ARMES)



Front Sud - Hôtel de Ville



Front Ouest - Entrée de la rue V. Hugo

Place du Maréchal Leclerc
Etat des lieux

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

PLACE DU MARECHAL LECLERC
(PLACE D'ARMES)



Place du Maréchal Leclerc
projet

AMENAGEMENT DE LA PLACE
DU MARECHAL LECLERC
(PLACE D'ARMES)

Le projet propose :

- La libération maximale de la place de l'emprise automobile (la création d'un stationnement sur la plateforme du Bastion St Jean et la recomposition du site du Tribunal évoquée dans ce présent document devrait permettre le désenfermement automobile du centre-ville).
- La requalification du sol de la place par :
 - resserrement des emprises de la voie automobile.
- traitement graphique minéral, remplacement du revêtement goudronné par nappe de béton inactive.
 - . Reminéralisation par matériaux nobles : pavés et dalles de pierre, nappes de béton inactivé ; rendant à la Place des véritables dimensions et géométries (un sol continu entre rives bâties).
 - . jeu avec la topographie : plateforme élargie devant le perron de l'Hôtel de Ville ; suppression de l'effet de trottoir devant les façades de la rive Sud au profit d'une accentuation du traitement de la dénivellation. L'ensemble devant répondre à une occupation à dominante piétonne et festive (marchés/ducasse) et non plus automobile.
- La mise en valeur des édifices : front bâti et monuments notamment par la "mise en lumière" de la Place. Le projet d'illumination propose la création d'une forme de "douve", refermée par des dalles de verre, constituant caissons lumineux (rampes fluorescentes encastrées), courant le long des façades et créant un effet de "jaillissement" du sol des architectures.
- La ponctuation événementielle de la Place par :
 - . l'installation d'une "table d'eau" (sur la rive exposée au Sud) : dalle de marbre posée sur des piétements de bronze sur la surface de laquelle s'écoule de l'eau. Eau qui ruisselle en formant un rideau diaphane et uniforme sur la périphérie de la table. La sous-face de la table incorpore des appareils d'éclairage pour créer, en nocturne, un "mur" de lumière vivante.
- La création, dans le sol de la plateforme réaménagée à l'angle de l'Hôtel de Ville et de l'entrée de la rue Villien, d'un dispositif permettant la transformation de ce lieu en jardin d'eau : des réservations, ordinairement condamnées par des dalles de marbre blanc, sont pratiquées dans le sol de la plateforme. Dans celles-ci sont placés adductions d'eau et projecteurs étanches à filtres bleu. Les jets d'eau, colorés de lumière bleue, transfigurent ainsi l'espace de façon épisodique. (L'eau qui ruisselle sur la surface de la plateforme est recueillie en périphérie dans des avaloirs et recyclée).

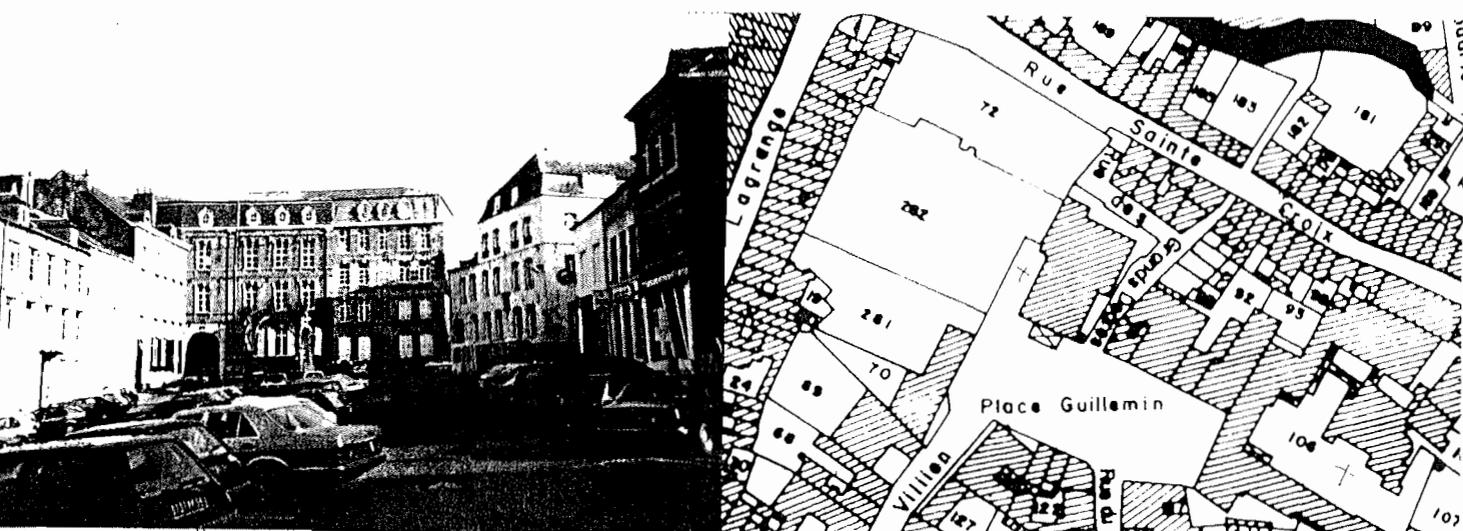






RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE



place Guillemin
Etat des lieux

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

PLACE GUILLEMIN



La Place Guillemin est l'espace sur lequel s'ouvre le Tribunal Correctionnel, édifice au péristyle à l'antique de pierre bleue dont le chevet rassemblant les services judiciaires domine de sa silhouette massive la ville basse.

La prison jouxtait jusqu'à une date récente le Tribunal. Son arrasement a permis de dégager les ruines des fondations du château Comtal de la Maison d'Avesnes.

La présence de cette administration régionale entraîne une occupation maximale de la Place par le stationnement automobile ce qui, avec la dégradation de sa surface et de ses abords (monument aux Guillemin abimé ; façade conventionnelle et indélicate du Crédit Agricole construit à la fin des années 60, terrain vague du site de l'ancienne prison...) lui enlève une grande part de ses qualités urbaines.

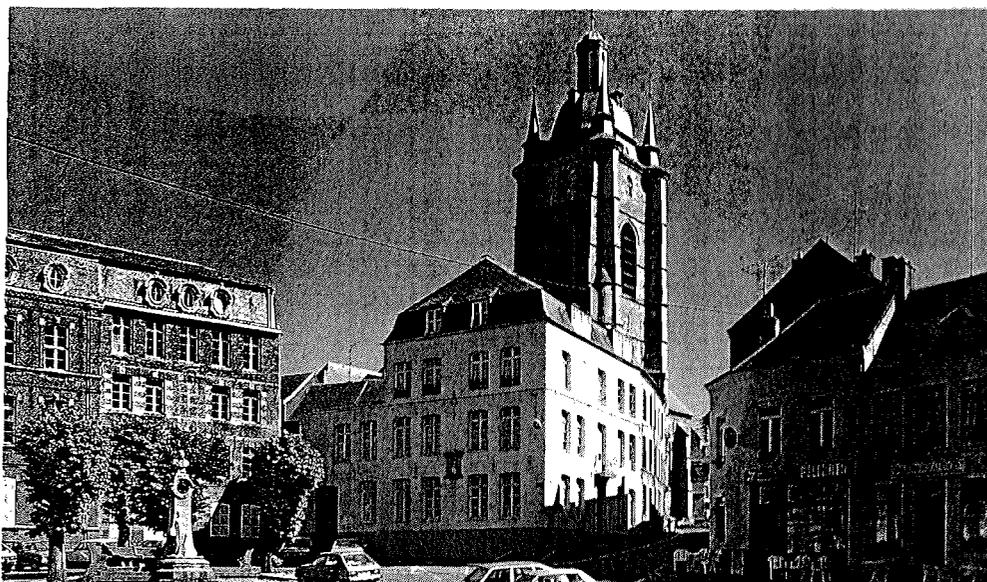


place Guillemin
Etat des lieux

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

PLACE GUILLEMIN



La Place est un grand rectangle en glacis assez prononcé suivant l'axe longitudinal ; le monument "aux Guillemin" étant placé à l'Est en point haut.

Le profil transversal accuse par ailleurs un dévers important

Elle est "bornée" par 4 édifices majeurs : l'immeuble du **Crédit Agricole** qui ferme la perspective à l'Ouest ; l'**Institut Villien** musée archéologique et bibliothèque municipale, monumental édifice fin XIXème dans le goût baroque des "châteaux de l'industrie", formant angle sur la rue commandant l'accès à la Place ; le **Tribunal**, sur l'angle Nord-Ouest et l'**Institution Ste Thérèse**, véritable "domaine" scolaire au coeur de la ville haute.

Hormis sur le front Ouest, le cerné de la Place est parfaitement constitué par de hauts immeubles anciens.

L'accès à la Place est commandé par la rue Villien, sur son angle Sud-Ouest dans l'axe du Tribunal. La rue du 46ème Mobile, étroite et à sens unique, crée la liaison avec la Place d'Armes, à l'angle Sud-Est.

Les Grands Degrés franchissent l'important escarpement de la ville haute à la ville basse et s'ouvrent sur la rue Ste Croix en contournant le Tribunal.

place Guillemin
Etat des lieux

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

PLACE GUILLEMIN

La clef de la requalification urbaine de la Place Guillemin est la réorganisation du stationnement automobile dans le sens d'un désengorgement maximal. Celui-ci peut être partiellement obtenu par l'accroissement du stationnement créé par l'aménagement de la plate-forme du Bastion St Jean ; l'aménagement de stationnements de proximité induit un dispositif comportant deux variantes :

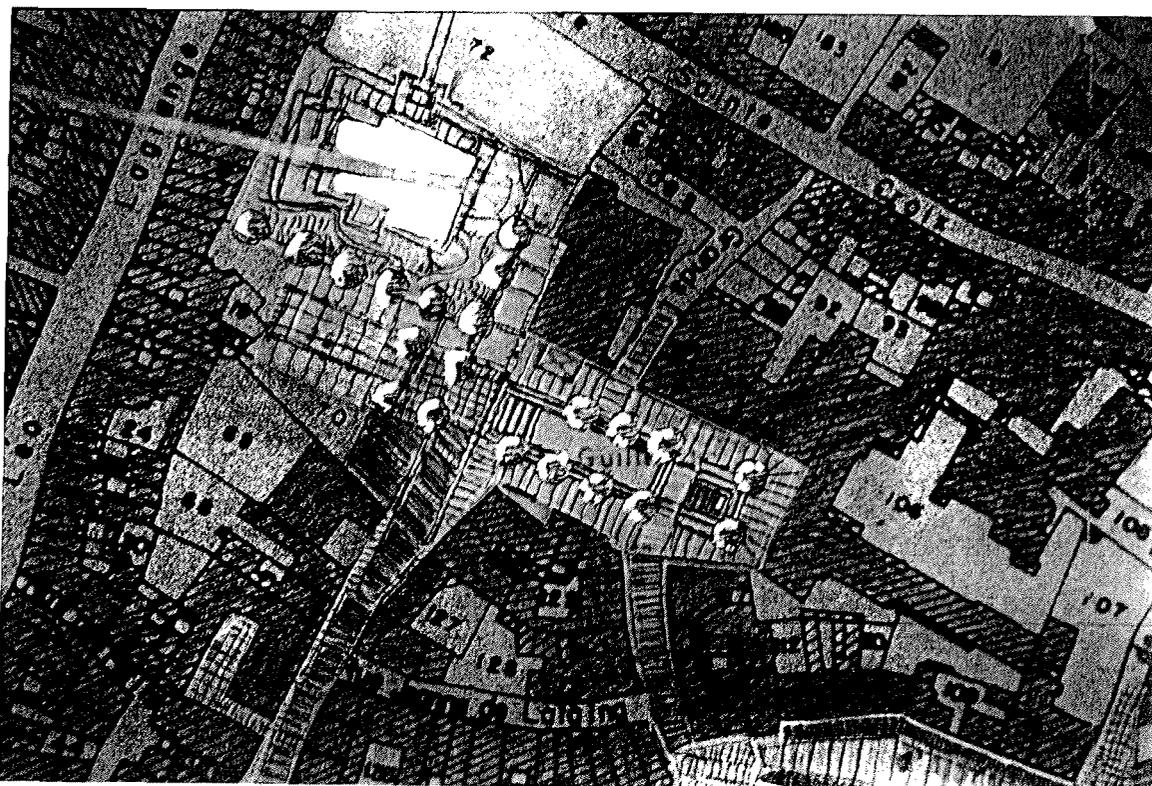
- soit un stationnement enterré sous la Place,
- soit un stationnement semi-enterré ou aérien sur la périphérie du site de l'ancien château, respectant les vestiges archéologiques.

Chacun des dispositifs se voyant adjoindre d'un stationnement aérien sur l'arrière de l'immeuble du Crédit Agricole (dans le cas de la démolition de l'immeuble) et à proximité du Tribunal.

Or deux éléments semblent à priori déterminants quant aux modalités de refaçonnage de la Place.

- Le transfert (évoqué par le court terme) du Crédit Agricole sur le Plateau Chémérault ce qui pose la question du maintien ou de la démolition de l'immeuble actuel (auquel cas la réorganisation du stationnement peut se trouver aisément résolue).
- Le transfert (évoqué pour le moyen terme) du Tribunal également sur le Plateau Chémérault.

Mais quelque soit les scénarios d'inervation fonctionnelle (disparition des fonctions judiciaire et bancaire) le problème du stationnement automobile dans cet espace reste entier si l'on considère la proximité de la Place d'Armes et que les conditions de requalification de cette dernière sont identiques.



CENTRE VILLE

LIAISON PLACE GUILLEMIN/PLATEAU CHERERAULT

Ainsi aux deux propositions variantes initiales : stationnement sous la Place ou en périphérie du site archéologique ; nous ajoutons une troisième qui consisterait à mettre en relation le Plateau Chémérault avec la Place Guillemin au moyen d'une passerelle couverte piétonne reliant le tribunal aux Casernes Paquet reconverties.

Cette passerelle prendrait naissance sur le site de l'ancien château, franchirait la rue Léo Lagrange située en contre-bas pour joindre en les "sectionnant" les Casernes et au delà une aire de stationnement aisément aménageable sur le plateau, le long des remparts.

La création de cette passerelle piétonne, au delà de son aspect spectaculaire et événementiel aurait pour intérêt de reposer les termes de l'aménagement et du transfert des Services du Tribunal sur le Plateau Chémérault.

Ainsi dans le Tribunal actuel pourraient être recomposées les salles d'audience, tandis que les Casernes Paquet regrouperaient les Services Administratifs.

La passerelle, à structure métallique enveloppée de verre et supportée par des pylônes, pourrait être à double étage, sans dépasser 4 m de hauteur, dont l'un serait réservé à la circulation publique ordinaire (avec accès payant par ticket à la manière d'un réseau métropolitain) et l'autre réservé à la circulation interne au domaine judiciaire.



RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

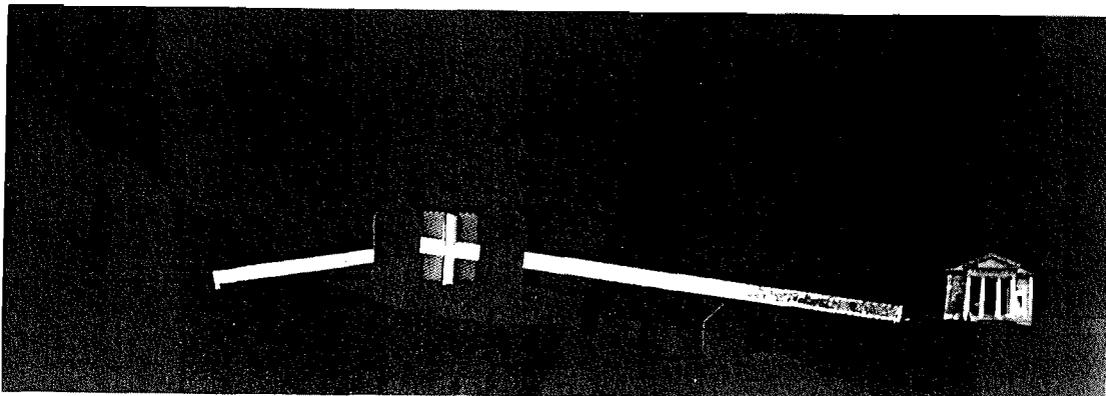
LIAISON PLACE GUILLEMIN/PLATEAU CHERERAULT

Ce dispositif rendrait possible la sanctuarisation du centre ville en le libérant au maximum de l'emprise automobile "ventouse" et surtout mettrait en contact les deux versants d'urbanisation dans un système d'échange particulièrement attrayant, qui garderait au centre-ville son animation et sa densité d'occupation.

Le coût de cette infrastructure est à replacer dans le contexte des opérations de restructuration du Tribunal et de ses services annexes (gain entre réhabilitations - souhaitables - et construction neuve - évoquée) de même le coût de cet ouvrage est-il à comparer avec celui de la réalisation d'un parking enterré ou semi-enterré dans ce secteur où la roche est affleurante.

Le maintien en place du Tribunal et la réhabilitation des Casernes Paquet ne donneraient que plus de poids à l'idée de conserver à Avesnes l'Administration Judiciaire car en cas de projet en neuf, Maubeuge pourrait se trouver en droit de disputer à Avesnes cette programmation.

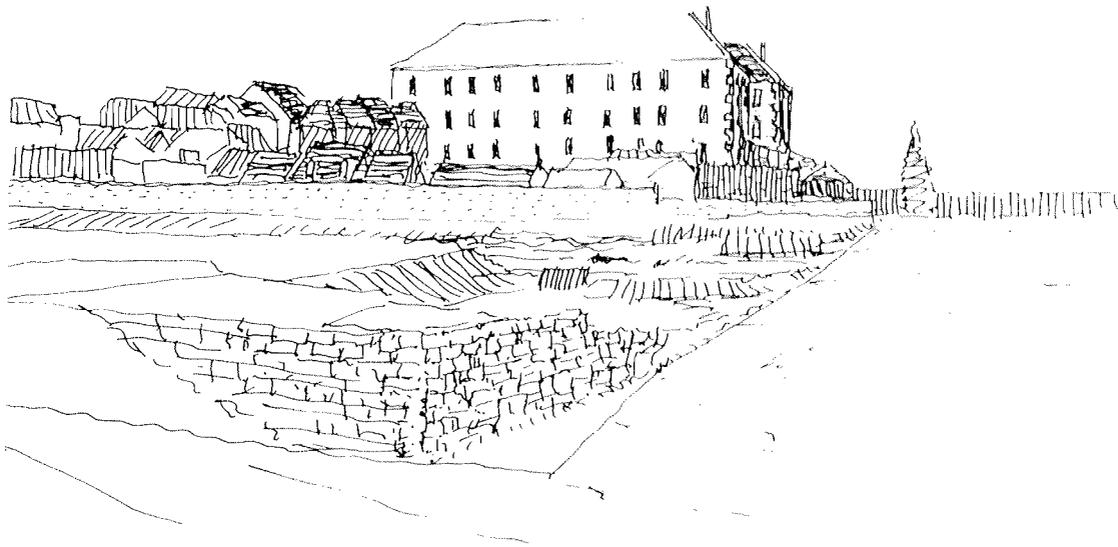
La réalisation de cette infrastructure événementielle donnerait à Avesnes un surcroît d'attractivité : son effet de belvédère sur la ville ancienne, sa trajectoire illuminée perceptible dans le panorama découvert depuis l'avenue Stroh inviteraient à une saisissante découverte d'Avesnes et créerait un pôle touristique dans lequel Avesnes serait transfiguré.



place Guillemin
Projet

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

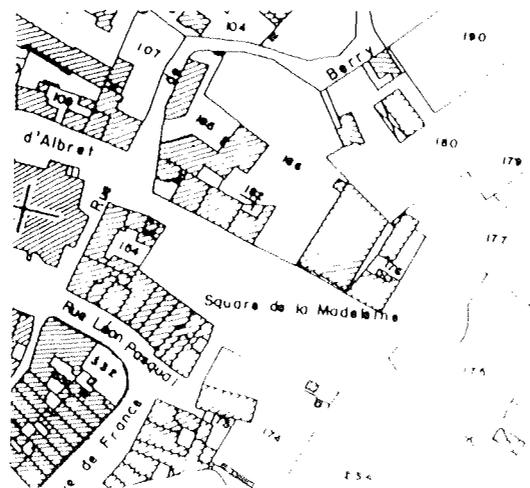
CENTRE VILLE



Site de l'ancien château
vue vers le Plateau Chémernaut

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE



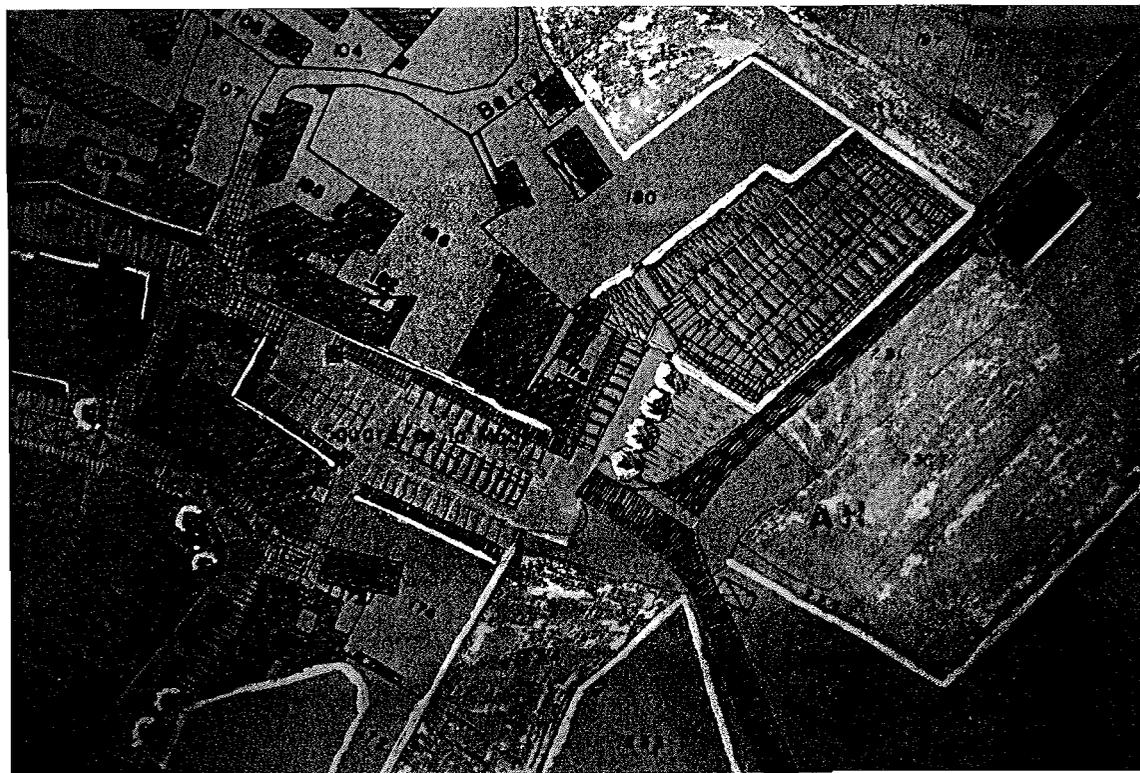
18/177
Square de la Madeleine

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DU SQUARE DE LA MADELEINE ET DU BASTION St JEAN

Le projet propose :

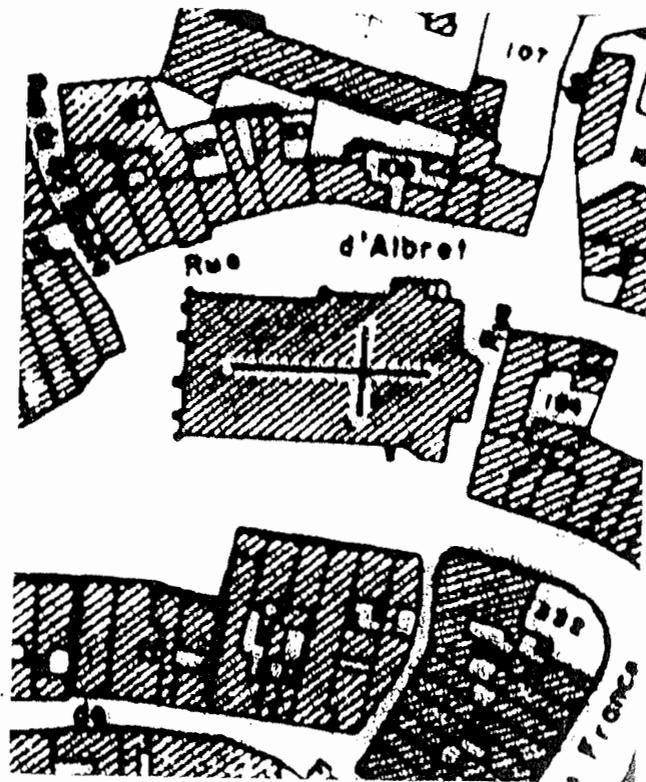
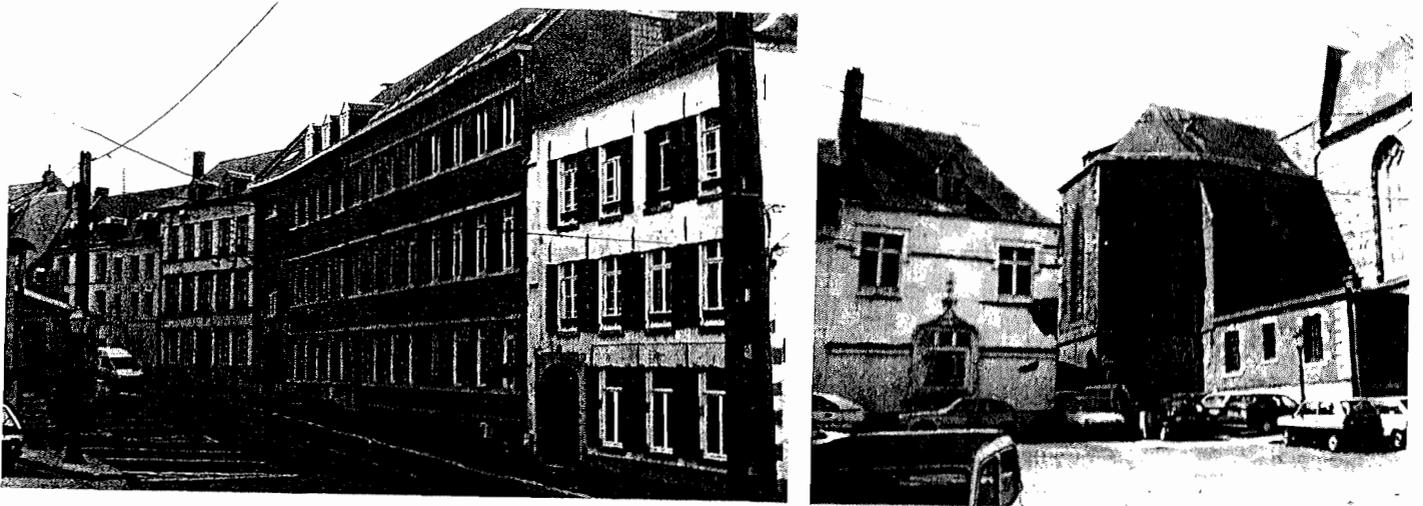


Le traitement du sol de la place par tar d'enrobé avec inclusion de lignages de briques formant trame de loges de stationnement. Création en périphérie d'une bande pavée de 5 m de largeur. Installation en périphérie de la place d'une galerie en charpente bois ou métal formant auvent. En temps ordinaire, le stationnement automobile y sera établi, il sera utilisé en abri lors de manifestation, marchés ou fêtes locales (ducasse, brocante etc...). Il aura également pour but d'unifier les rives hétérogènes de la place en un ensemble harmonieux et spectaculaire. L'occupation de la plate-forme du Bastion St Jean et sa transformation en esplanade-belvédère, annexable par l'automobile. La création d'une liaison stabilisée et revêtue entre le square de la Madeleine et le Bastion St Jean. Le petit jardin serait supprimé pour être recomposé en forme de terrasses vers le fossé du rempart. La création d'une rampe véhicules depuis la rue St Croix prolongée, vers le square de la Madeleine et la réalisation ultérieure d'une liaison vers la rue Loucheur.

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE D'ALBRET



rue d'Albret
Etat des lieux

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE D'ALBRET

Le projet propose :

La suppression du trottoir surélevé devant les façades de l'institution Ste Thérèse.

La constitution d'un sol continu de rive à rive en béton désactivé sablé avec lignage de briques terre cuite et pavés de pierre bleue formant délimitation graphique de la chaussée et des loges de stationnement.

Installation d'un auvent en appui sur le long pan de la collégiale (en temps ordinaire celui-ci est utilisé en parking couvert, il sert d'abri pour les jours de marché ou de fêtes locales) et du préau pour les sorties de l'enterrement des réseaux aériens PTT/EDF.

L'éclairage de la place par projecteurs placés sur les façades.
L'illumination de la collégiale.

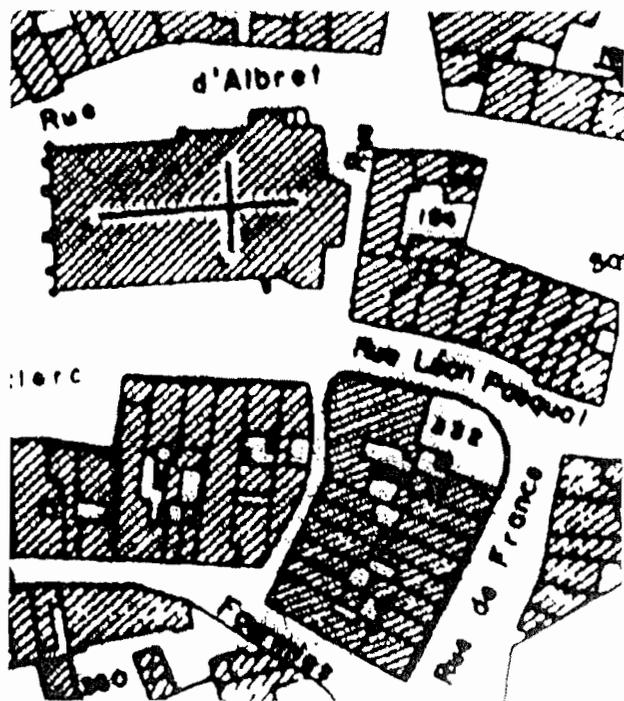
Le traitement graphique du sol de l'espace de liaison des rues d'Albret et de Berry avec l'entrée du square de la Madeleine : sol en béton désactivé incluant des motifs circulaires de pavés de pierre.

Le traitement graphique du seuil du portail de l'ancien hôtel de la Sous-Préfecture (hôtel Napoléon), rue de Berry.

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE D'ORLEANS



rue d'Orléans
Etat des lieux

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE D'ORLEANS

Le projet propose :

La suppression des trottoirs surélevés et la constitution d'une plateforme de rive à rive avec caniveau central, revêtement en béton désactivé sablé.

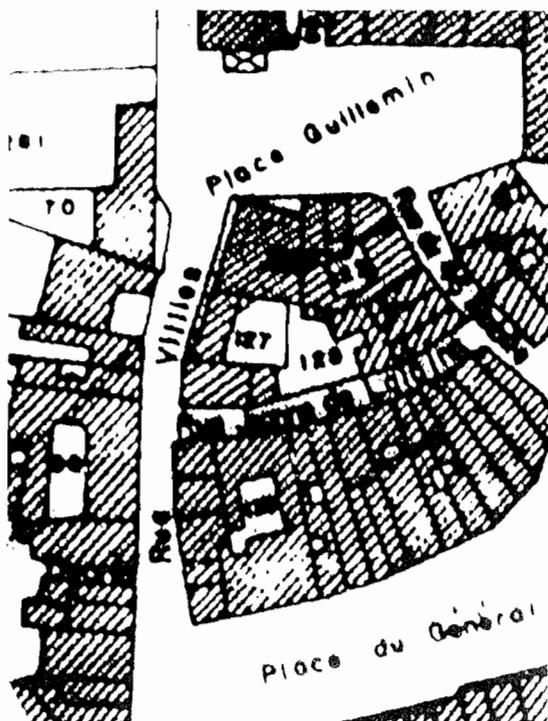
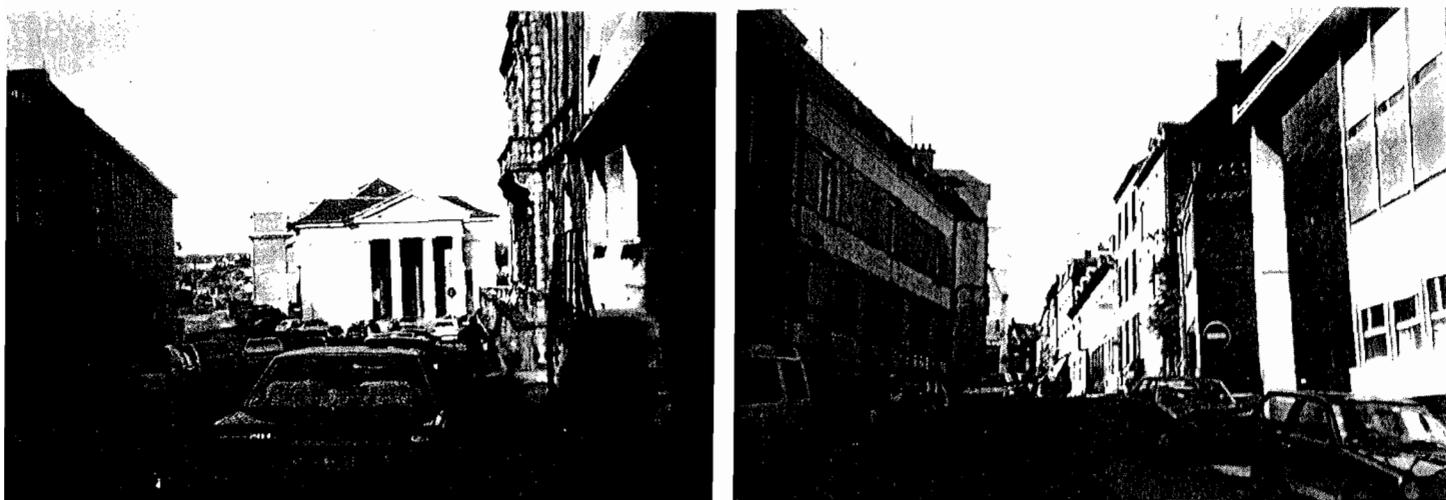
L'enterrement des réseaux aériens.

L'installation d'un nouvel éclairage public.

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE VILLIEN



rue Villien
Etat des lieux

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE VILLIEN

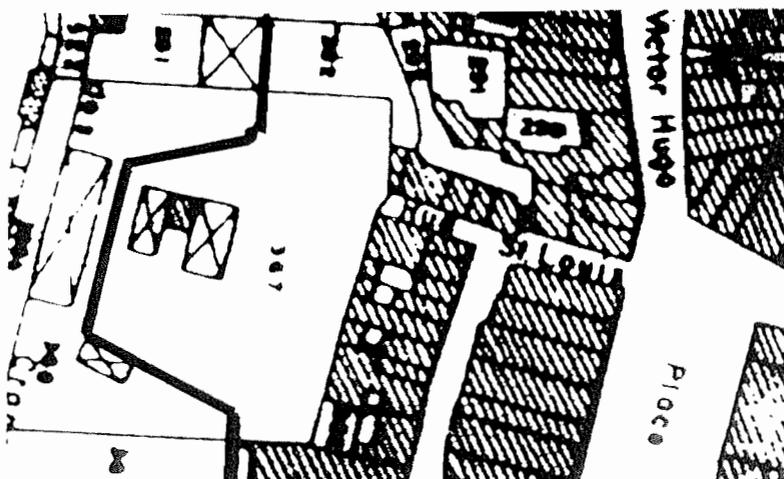
Le projet propose :

La suppression des trottoirs surélevés pour constituer une plateforme étendue de rive à rive.
Délimitation de l'emprise de la chaussée par caniveaux latéraux.
Organisation du stationnement en épi face à l'immeuble du Crédit Agricole et suppression du stationnement devant l'institut Villien.
Les loges de stationnement sont délimitées par des dalles de pierre bleue et le lignage est repris sur la bande piétonne.
Installation d'un nouvel éclairage public par projecteurs (illumination de l'institut Villien) et potences sur les façades.

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE ST LOUIS



Rue St Louis
Etat des lieux

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE ST LOUIS

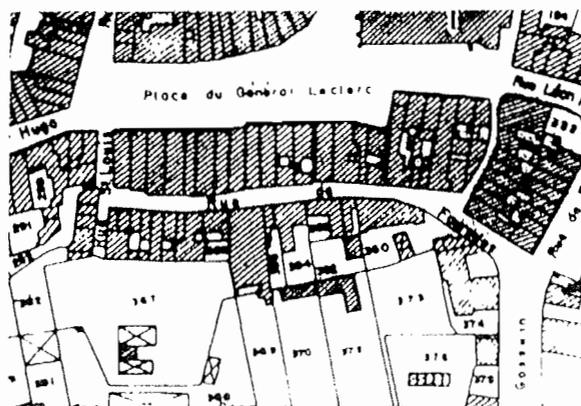
Le projet propose :

La suppression des trottoirs surélevés pour constituer une
plateforme étendue de rive à rive.
Le seuil des rives bâties serait traité en pavés de pierre bleue.
Enterrement des réseaux aériens EDF/PTT.
L'installation d'un nouvel éclairage public.

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE DE FOURMIES

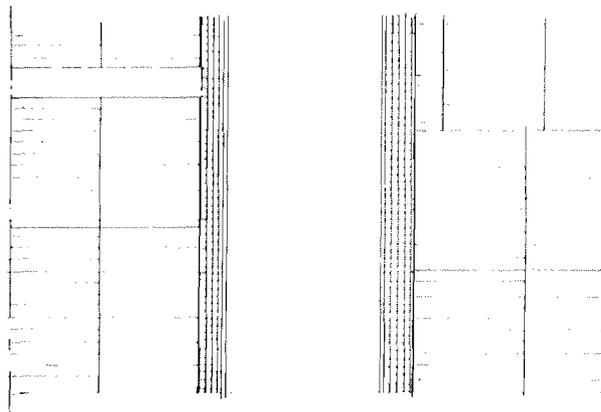
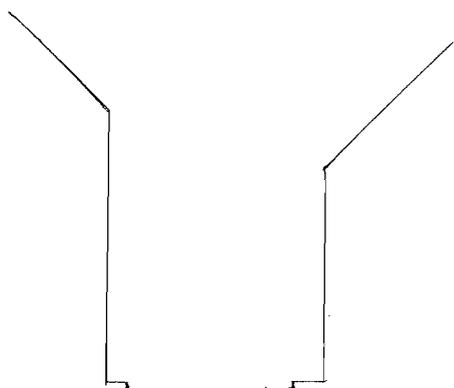


rue de Fourmies
Etat des lieux ^{126/177}

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

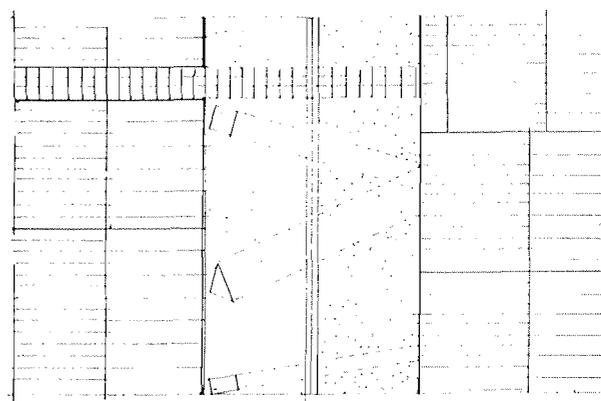
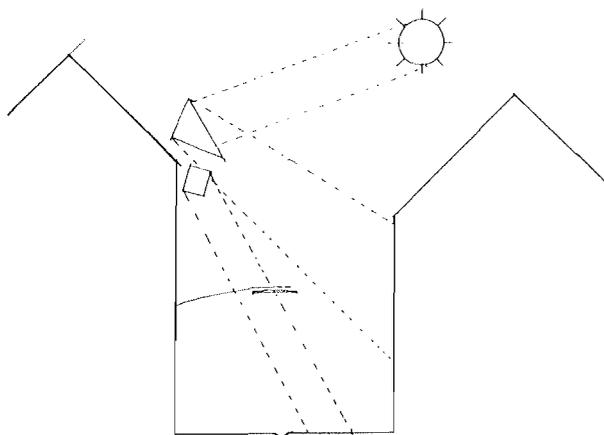
AMENAGEMENT DE LA RUE DE FOURMIES



Le projet propose :

La suppression des trottoirs surélevés pour constituer une plateforme étendue de rive à rive avec caniveau central.
La fixation en haut des façades de miroirs renvoyant la lumière captée au Sud sur la rive sombre de la rue (l'apport de lumière dans cette rue-corridor) pourrait permettre de nouvelles appropriations de son espace : façades arrières des commerces de la Grand'Place).

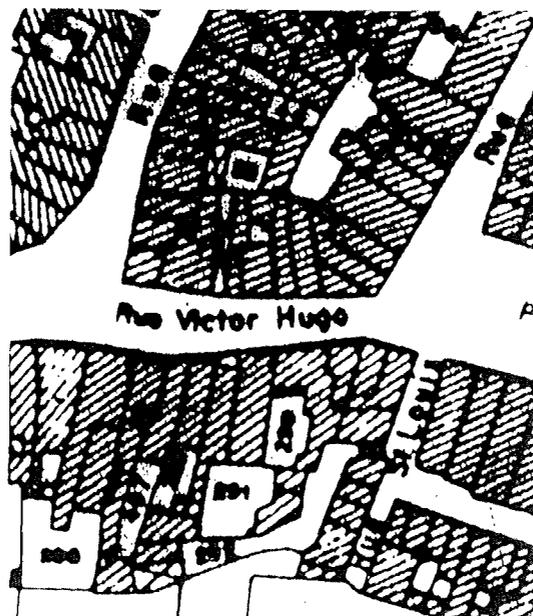
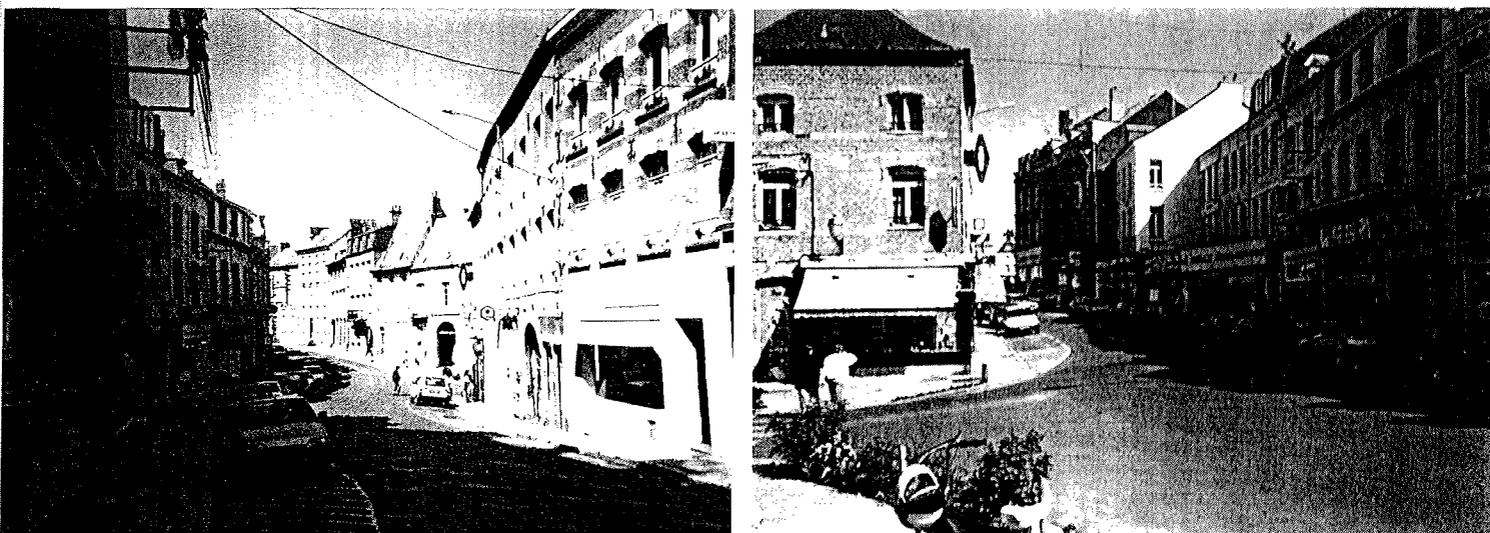
Nota : le stationnement diurne pourrait être interdit à certaines périodes de l'année afin de favoriser une fréquentation piétonne de la rue.



RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE VICTOR HUGO

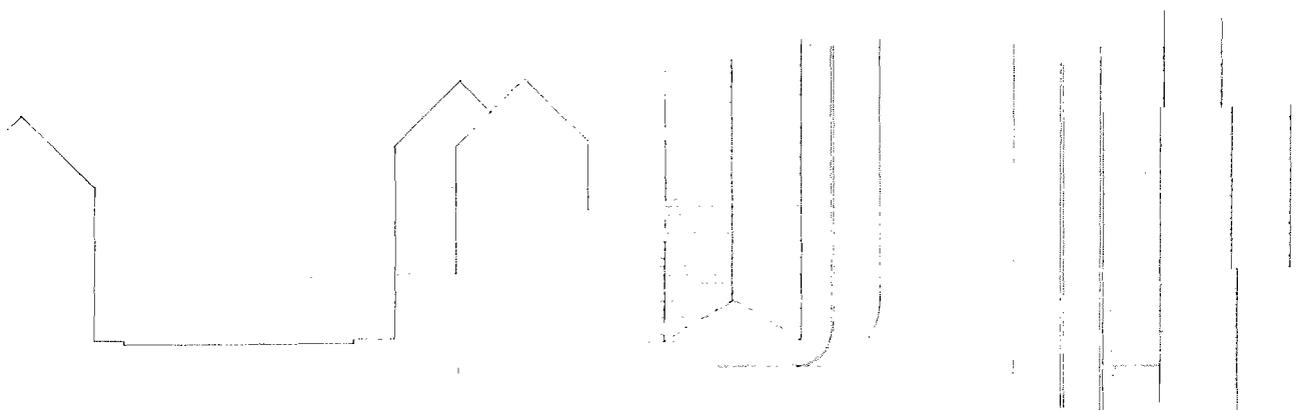


rue V. Hugo
Etat des lieux
128/177

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE VICTOR HUGO



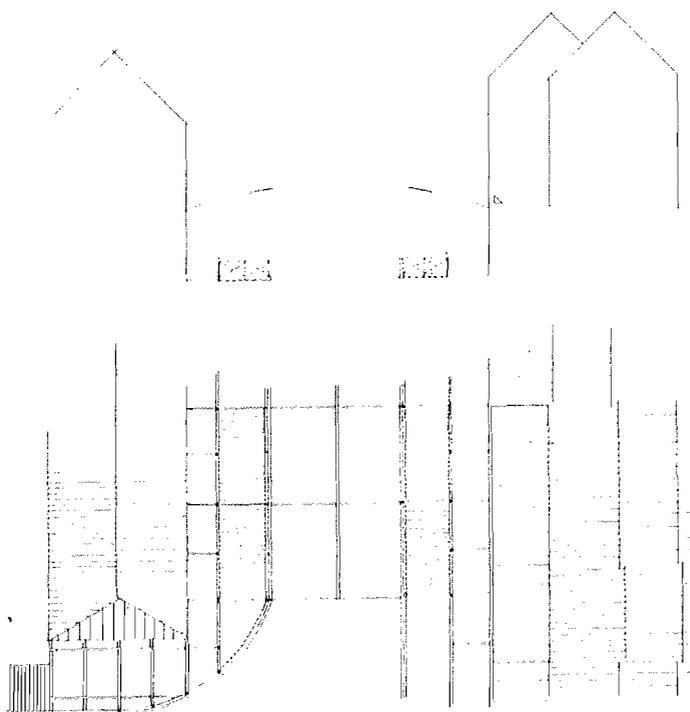
Le projet propose :

La suppression des trottoirs surélevés au profit d'une plateforme unique traitée en béton désactivé lavé.

La partie chaussée étant délimitée par canivaux latéraux et la bande de roulement revêtue de tar d'enrobé.

Le stationnement latéral, maintenu, est délimité par lignages de pavés de pierre et le graphisme se prolonge sur la bande piétonne. La bande de stationnement pourrait être annexée par la circulation piétonne au moyen de barrières amovibles.

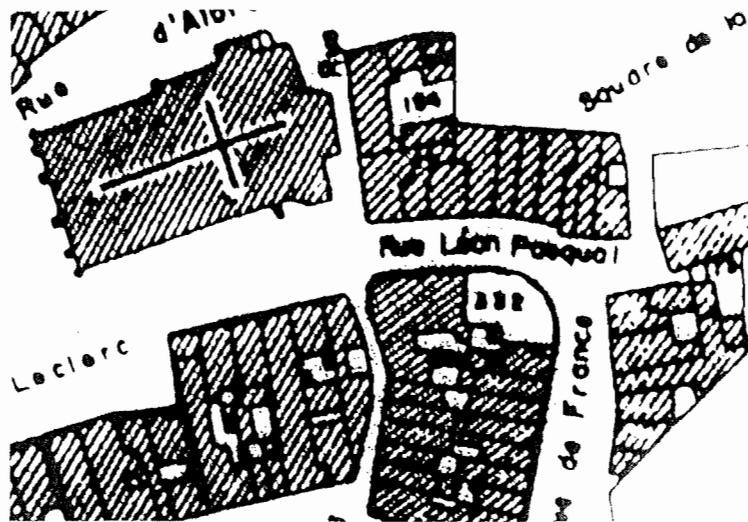
L'illumination des façades par projecteurs placés au-dessus des enseignes commerciales.



RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE PASQUAL



rue Pasqual
Etat des lieux
1977

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE PASQUAL

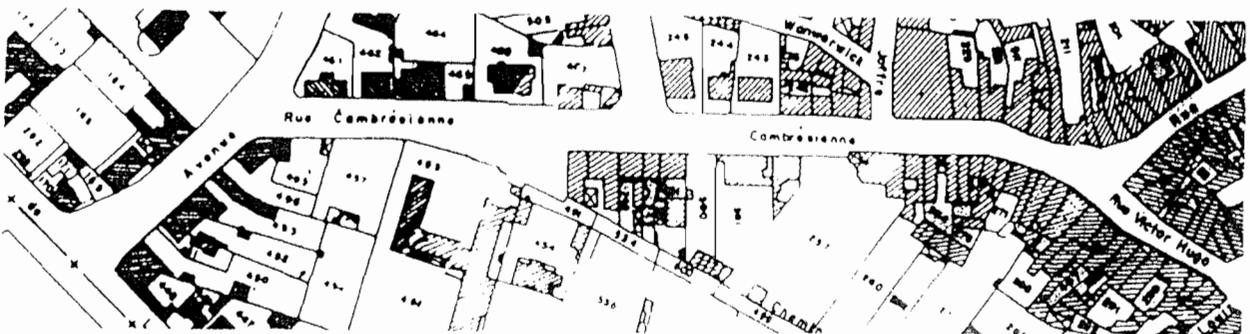
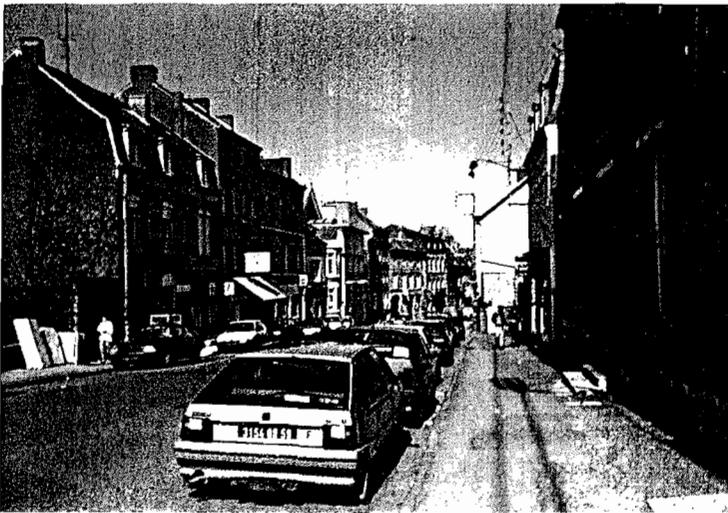
Le projet propose :

La mise en valeur de la rue Pasqual par le traitement de la placette, reliée au square de la Madeleine, en place véritable, piétonne, acceptant l'accès des véhicules dans des créneaux horaires déterminés. Cet aménagement pourrait permettre l'installation en terrasse du restaurant situé à l'angle. Le traitement de la rive opposée, c'est-à-dire de la placette sur laquelle est installée le monument au docteur Pasqual. Sur celle-ci pourrait être installée une fontaine ainsi que des magnolias cultivés en bacs de grandes dimensions.

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE CAMBRESIENNE



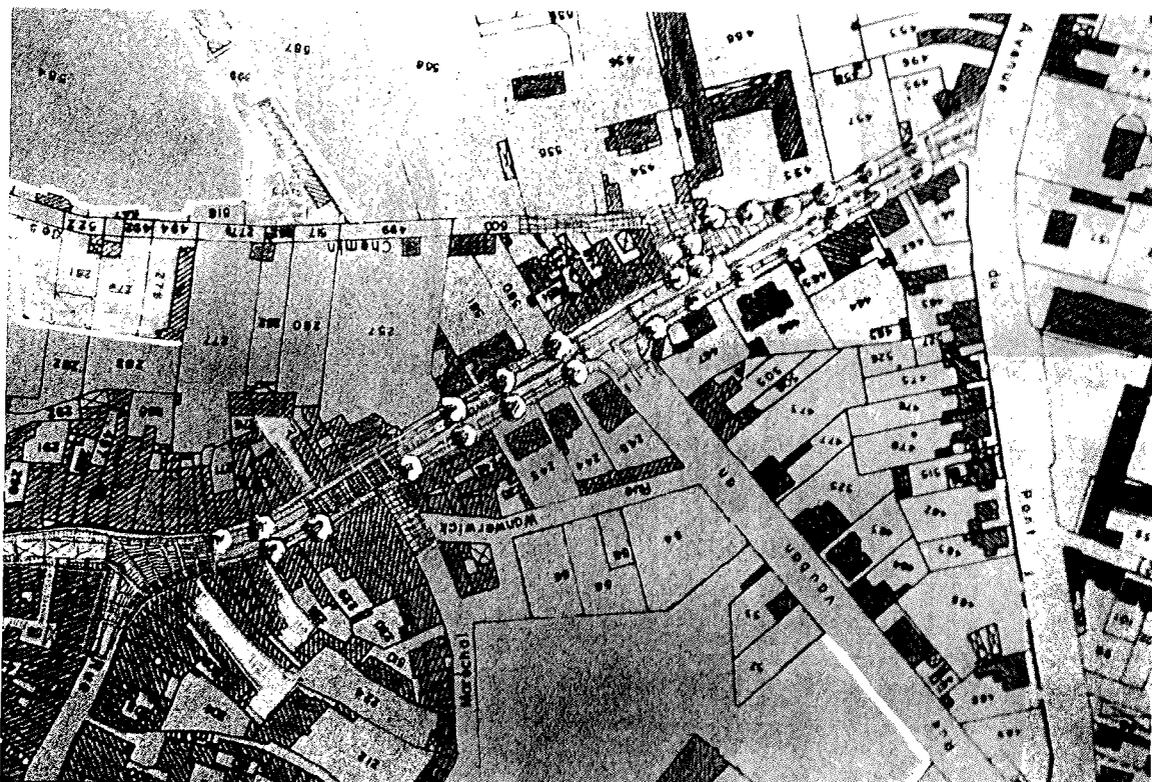
rue Cambrésienne
Etat des lieux

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

CENTRE VILLE

AMENAGEMENT DE LA RUE CAMBRESIENNE

Le projet propose :



La suppression des trottoirs surélevés et la création d'une plateforme unique de rive à rive.

Le resserrement du gabarit de la chaussée et sa délimitation par caniveaux latéraux.

La plantation d'arbres d'alignement recoupant les bandes de stationnement latérales pour éviter la linéarité du parking automobile.

L'installation d'éclairage public.

L'enterrement des réseaux aériens.

Le marquage particulier du sol devant la salle des fêtes et du carrefour avec la rue Joffre (accès au plateau Chémérault à rendre piétonnier).

Le traitement en placette piétonne, surélevée, plantée de l'entrée de la rue Cambrésienne.

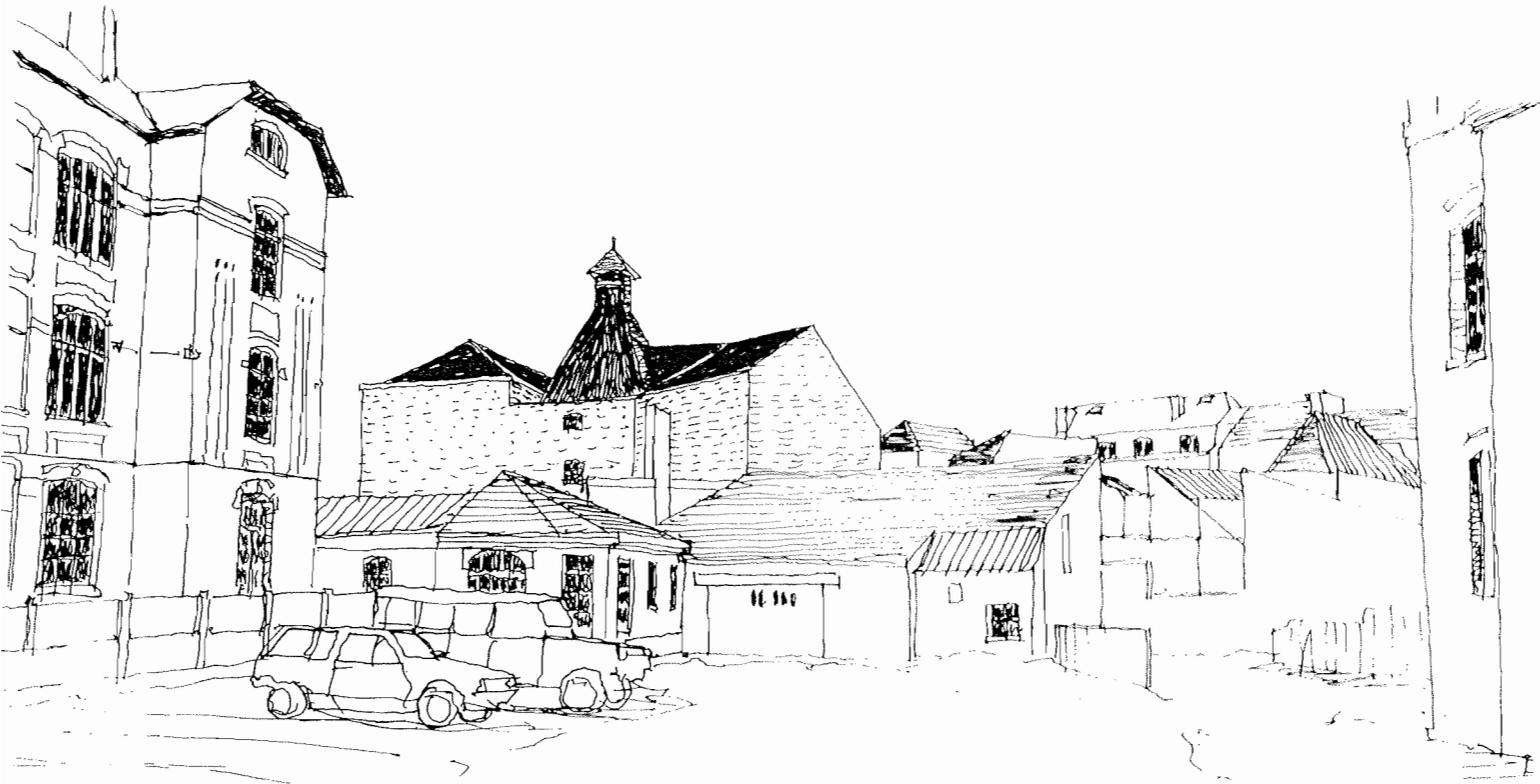
Installation d'une fontaine ou d'un monument.

Le traitement du carrefour avec les rues Léo Lagrange et V. Hugo sous la forme d'un giratoire, avec composition graphique rayonnante, au centre duquel pourrait être installé un monument (Léo Lagrange ?).

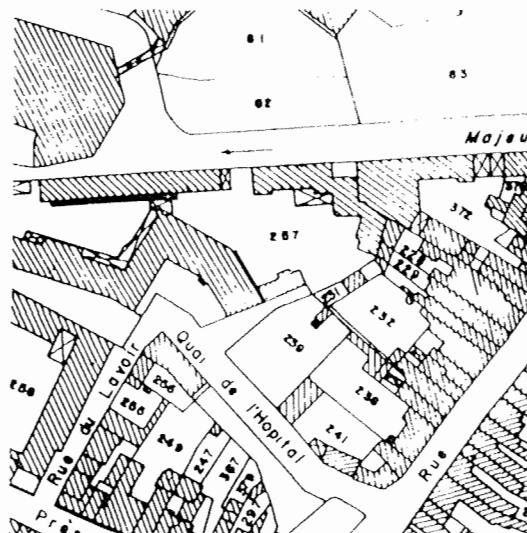
RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

VILLE BASSE

AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'ANCIEN HOPITAL



Vue vers la Brasserie



cour de l'ancien hôpital
Etat des lieux
134/177

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

VILLE BASSE

AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'ANCIEN HOPITAL



Le projet propose :

La recomposition de l'espace liant l'ancien hôpital militaire (reconverti en logements), l'hospice actuel et l'ancienne Brasserie par démolition de l'accumulation actuelle de petits bâtiments adjacents à ces trois immeubles.

La création d'un accès à l'ancienne Brasserie (bâtiment à reconvertir).

L'organisation du stationnement automobile lié aux logements et à la desserte des autres bâtiments.

La plantation et l'engazonnement des espaces de proximité des logements.

Le traitement de l'ensemble des plateformes circulées en aire de béton désactivé lavé suggérant une appropriation piétonne principale tout en créant les accès de service nécessaires à la desserte des immeubles.

Installation d'éclairage public, de mobilier.

Cour de l'ancien hôpital

projet_{135/177}

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

VILLE BASSE

AMENAGEMENT DE LA RUE DE MONS



Rue de Mons
Etat des lieux

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

VILLE BASSE

AMENAGEMENT DE LA RUE DE MONS ET DU SQUARE SUR L'HELPE (JARDIN DU MONUMENT)

Le projet propose :

- . L'aménagement de la rue de Mons en plateforme unique, sans rehaussement des bandes piétonnes, avec disposition de caniveaux et lignages de délimitation des stationnements.
- . La protection des bandes piétonnes par barrières amovibles et bornes
- . La reconstitution de l'éclairage public de la signalétique routière et informative.
- . L'enterrement des réseaux aériens.
- . L'aménagement du square sur l'Helpe (jardin du monument) en plateforme minérale après transfert du monument à l'entrée de la rue Vauban.
- . L'installation sur cette placette d'une structure couverte formant abris, kiosque...
- . La réfection du pont sur l'Helpe sur lequel la plateforme est installée.

rue de Mons

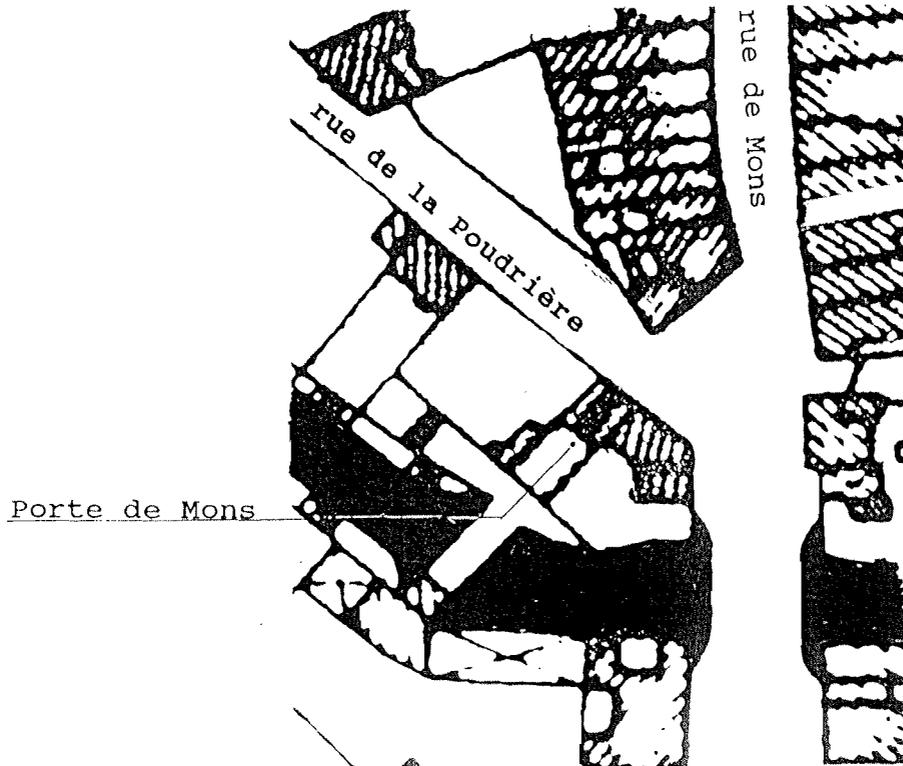
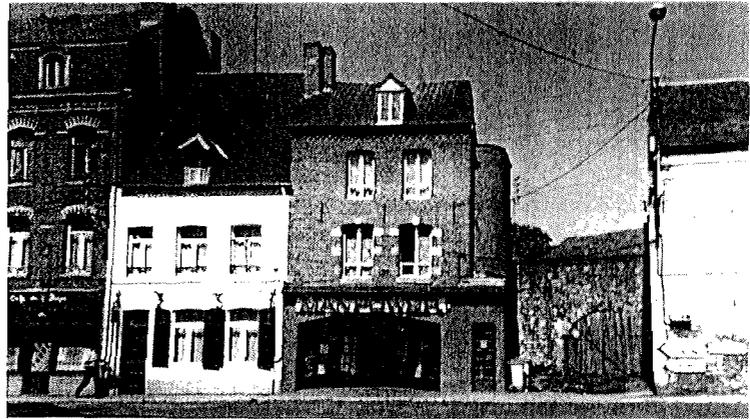
projet

VOIR EGALEMENT : "TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX"
"AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU" ; "RESTRUCTURATIONS INTERNES"

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

VILLE BASSE

AMENAGEMENT DE LA PORTE DE MONS



Porte de Mons
Rues de la Poudrière et de Mons
Etat des Lieux

VILLE BASSE

AMENAGEMENT DE LA PORTE DE MONS

Le projet propose :

La mise en valeur de la Porte de Mons (voir "MISE EN VALEUR DE L'ESPACE VAUBAN").

La mise en liaison par traitement graphique du sol (pavement ou bande de béton désactivé lavé) de la Porte de Mons et de l'entrée de la cour de la Brasserie (porte cochère) suggérant un parcours piéton à travers les espaces cachés de la cité (du pont Dormant au quai de l'hôpital).

La mise en place d'action d'incitation auprès des particuliers pour le ravallement par sablage des façades des maisons anciennes. La suppression des trottoirs surélevés au profit d'une bande piétonne démarquée de la chaussée et ponctuellement protégée par des barrières amovibles.

L'illumination par projecteurs encastrés au sol de cette "diagonale" formant "porte de ville".

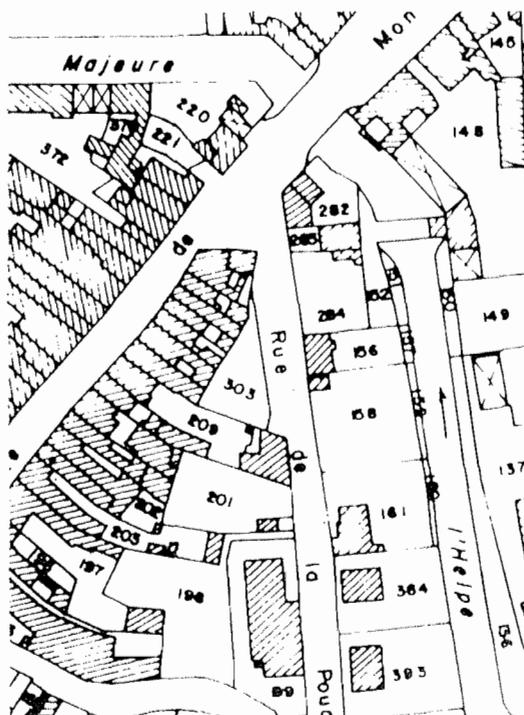
L'enterrement des réseaux aériens EDF/PTT.

L'installation d'un nouvel éclairage public.

La mise en valeur du "redent" situé dans l'axe de la rue de la Poudrière, latéralement à l'agence Manpower ("hangar" de pierre avec porte à arcature).

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

VILLE BASSE



Placette rue de ^{140/177} la Poudrière

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

VILLE BASSE

Le projet propose :

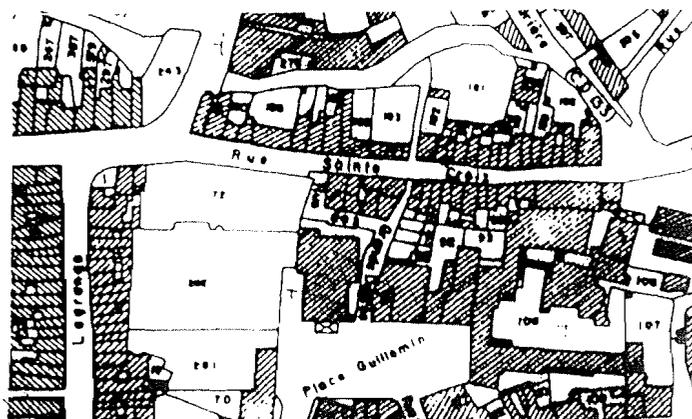
La recomposition de l'aire de stationnement actuelle en placette minérale annexable par l'automobile formant un grand triangle joignant la face reparable de la rue de la Poudrière. Le traitement graphique suggèrera les modalités d'agencement des loges de stationnement. Un système de bornes amovibles permettra de délimiter de différentes manières l'espace réservé au stationnement ou l'accès strictement piéton de l'espace. (La rue de la Poudrière pouvant par ailleurs être tracée à cet endroit par l'intermédiaire de ce bornage afin de créer un ralentissement et par là une protection des piétons les jours d'ouverture à la visite de la Porte de Mons).

placette rue de la Poudrière
projet

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

VILLE BASSE

AMENAGEMENT DE LA RUE Ste CROIX

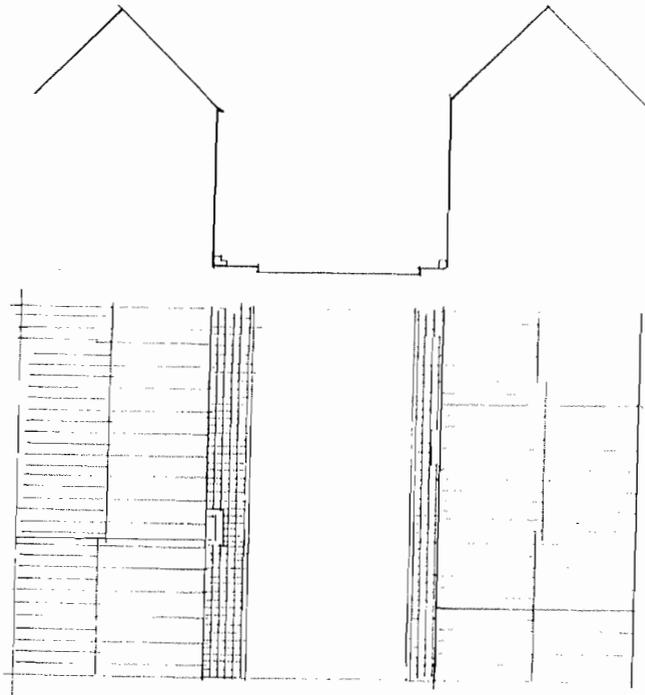


rue Ste Croix
Etat des lieux^{142/177}

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

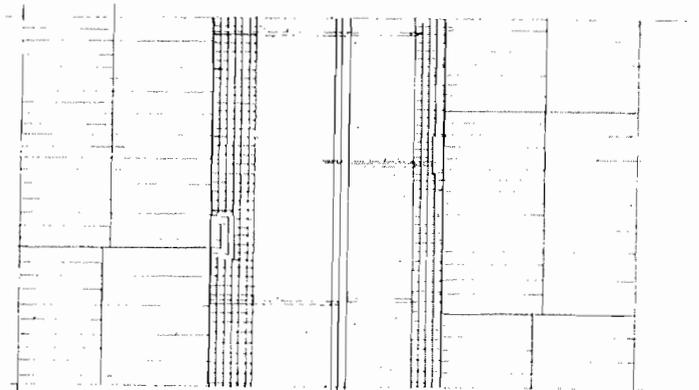
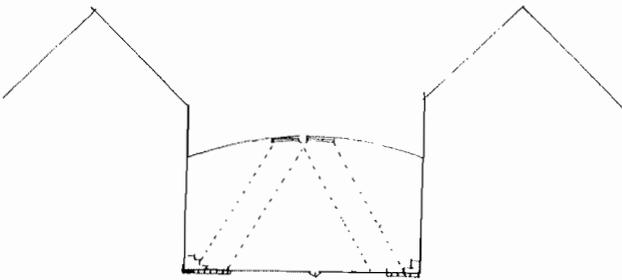
VILLE BASSE

AMENAGEMENT DE LA RUE Ste CROIX



Le projet propose :

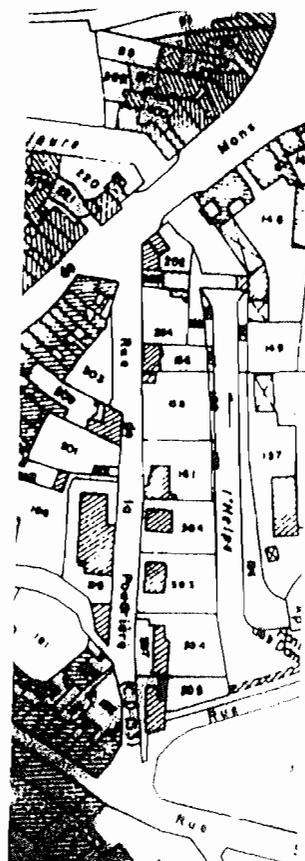
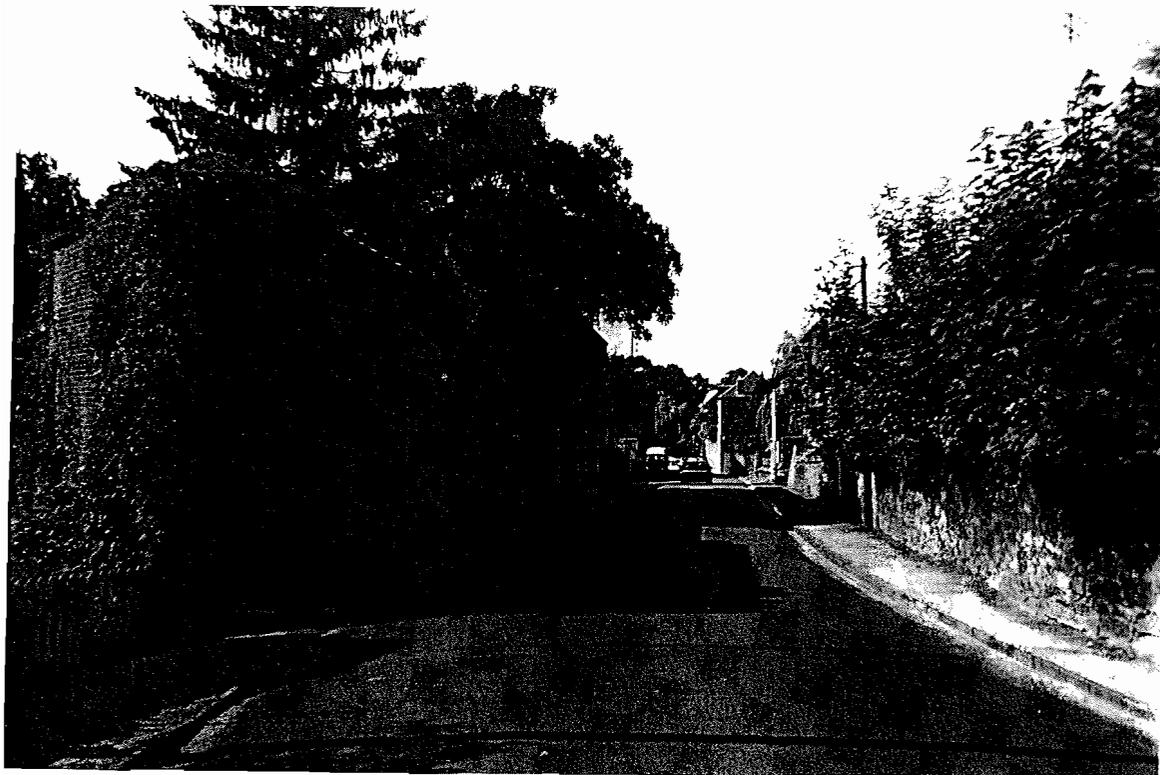
Un traitement identique à la rue de Fourmies dans la ville haute, c'est-à-dire plateforme unique, caniveau central.



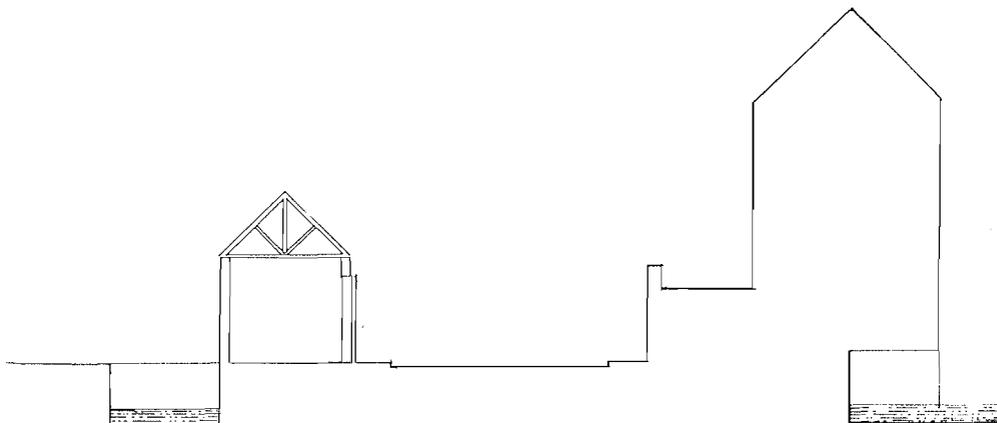
RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

VILLE BASSE

RUE DE LA POUDRIERE



RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS
VILLE BASSE
AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA POWDRIERE



Le projet propose :

La protection des bandes piétonnes (trottoir) par barrières métalliques.

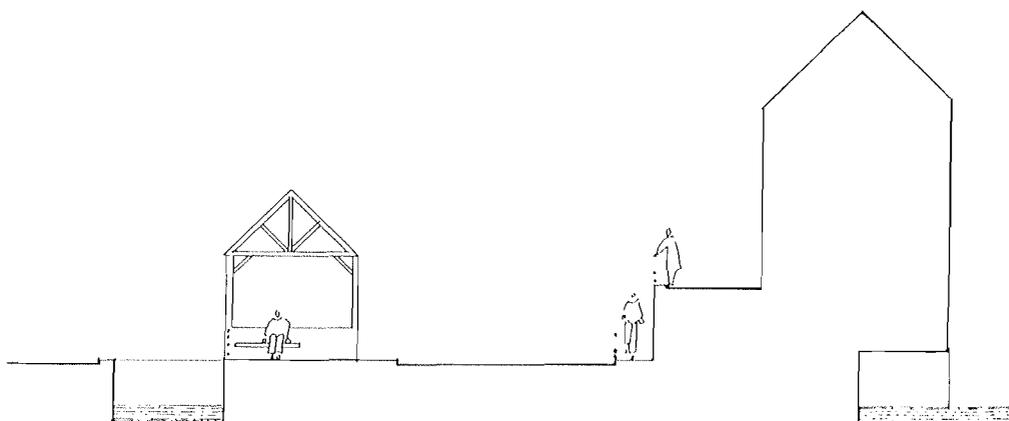
Le revêtement des trottoirs en béton désactivé lavé.

Le traitement graphique du sol de l'entrée de la rue Ste Croix et prolongation de celui-ci avec l'entrée de la rue du Pont des Dames. L'installation d'arbres (magnolias ou rhododendrons) cultivés en bacs.

La restauration des soutènements de pierre de la rive réparée.

La transformation du hangar construit sur l'Helpe en préau abritant une terrasse piétonne ouverte sur la rivière, le site de la Poudrière et celui du Magasin.

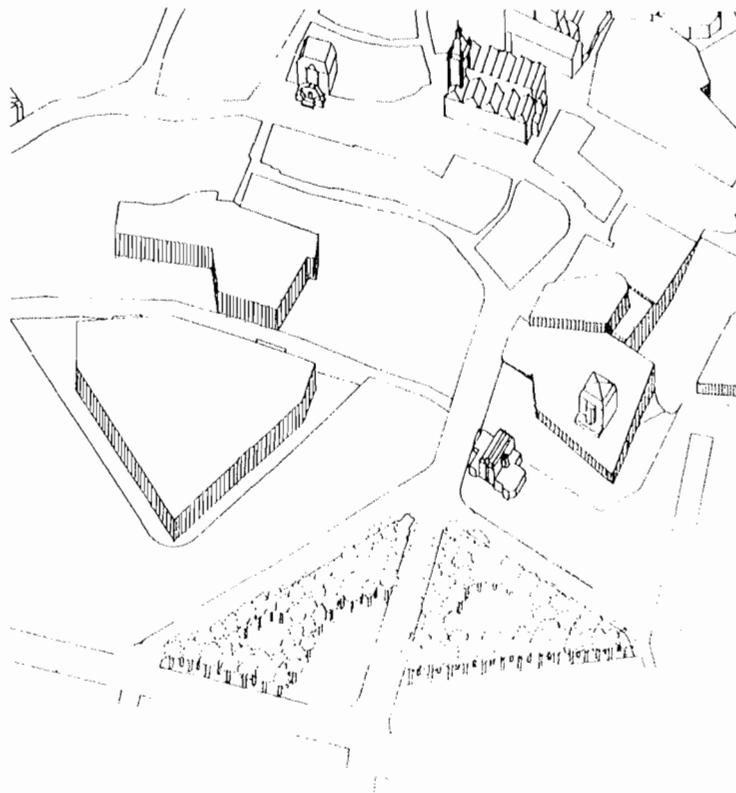
Installation d'un nouvel éclairage public.



RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS EXTRA-MUROS

VILLE HAUTE

AMENAGEMENT DU JARDIN DE LA ROTONDE



Jardin de la Rotonde
Etat des lieux

46/177

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS EXTRA-MUROS

VILLE HAUTE

AMENAGEMENT DU JARDIN DE LA ROTONDE

Le projet propose :

Square de la Rotonde

La restitution d'une clôture périphérique protégeant le square des intrusions inopportunes et l'environnement paysager.

La mise en valeur des végétaux de ce jardin remarquable par recomposition des aires engazonnées, entretien et émondage des grands sujets, plantations nouvelles.

La mise en valeur du square par restauration de son décor de fête : kiosque, luminaires et candélabres, poste de danse et place de concert et aménagement complémentaire de petites aires de jeux d'enfants, disposition de bancs et de mobilier.

Jardin du jeu de balle

L'aménagement du jardin en place paysagée : renforcement des plantations périphériques, traitement minéral du sol au centre de l'espace, incluant la mise en valeur des grands arbres, inclusion d'une aire de jeu de boules et du mini golf.

La reconstruction du café de l'angle de la rue de Verdun dans une disposition architecturale plus accueillante, le long de l'avenue Foch.

L'illumination du jardin par projecteurs encastrés dans le sol et candélabres ou bornes spécialement "désignés".

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS INTRA-MUROS

VILLE BASSE

PLACE STROH



Place Stroh vue vers le Pont Supérieur



Monument au "Petit Tambour"



Place Stroh
Etat des lieux

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS EXTRA-MUROS

VILLE BASSE

AMENAGEMENT DE LA PLACE STROH (PLACE DU PETIT TAMBOUR)

Le projet propose :



La suppression des trottoirs surélevés.

La constitution de rive à rive d'une esplanade minérale animée par un quadrillage en lignes de pavés de pierre bleue et pavés mosaïque de marbre blanc.

La délimitation de l'emprise circulée par simple caniveaux.

La plantation d'arbres de hautes tiges, à la manière de la configuration ancienne de la place.

L'insertion du monument Stroh dans cette trame graphique avec protection du pied du monument par un glacis en dalles de marbre blanc incorporant des projecteurs lumineux.

Le balisage par spots lumineux encastrés de chaque jonction de la trame au sol.

L'installation de barrières latérales amovibles permettant de faire varier les dimensions de la place suivant les besoins et de délimiter des aires de stationnement.

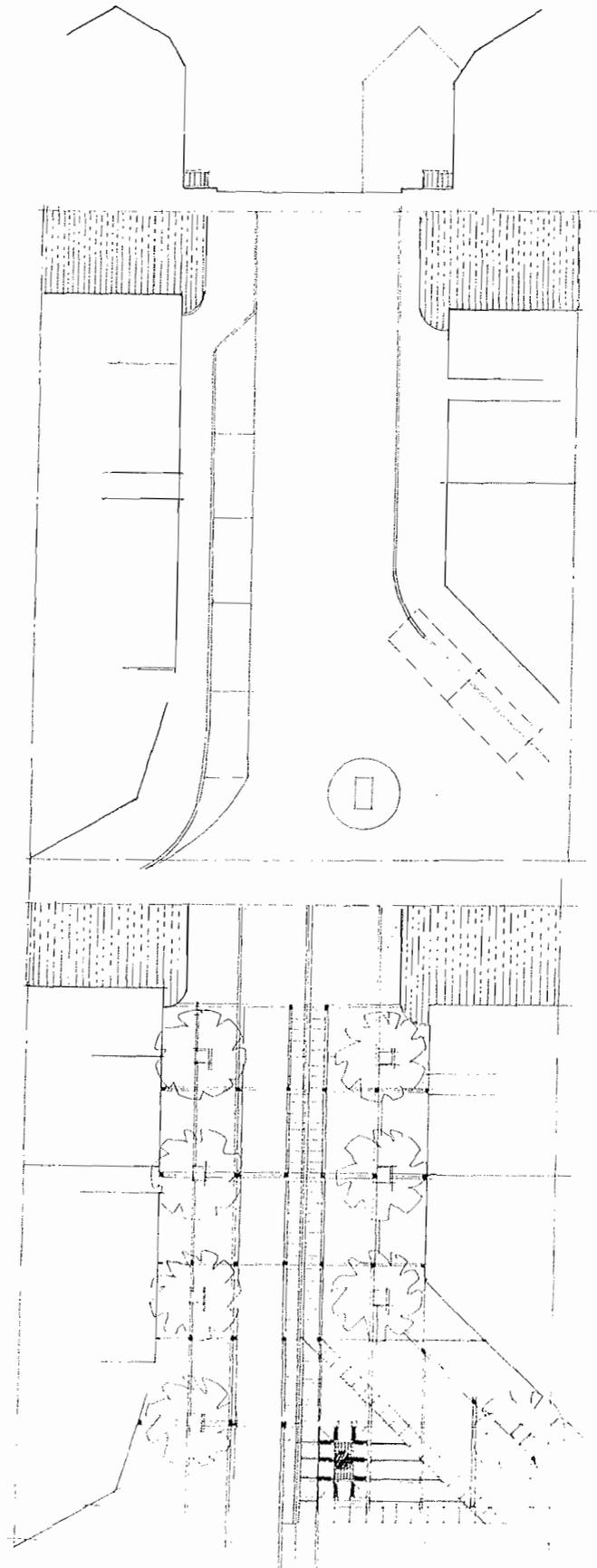
L'enterrement des réseaux aériens EDF/PTT.

L'incitation des particuliers au ravalement par sablage des façades de leurs immeubles.

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS EXTRA-MUROS

VILLE BASSE

AMENAGEMENT DE LA PLACE STROH
(PLACE DU PETIT TAMBOUR)



Place Stroh

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS EXTRA-MUROS

VILLE BASSE

AMENAGEMENT DE LA PLACE STROH
(PLACE DU PETIT TAMBOUR)



RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS EXTRA-MUROS

VILLE BASSE

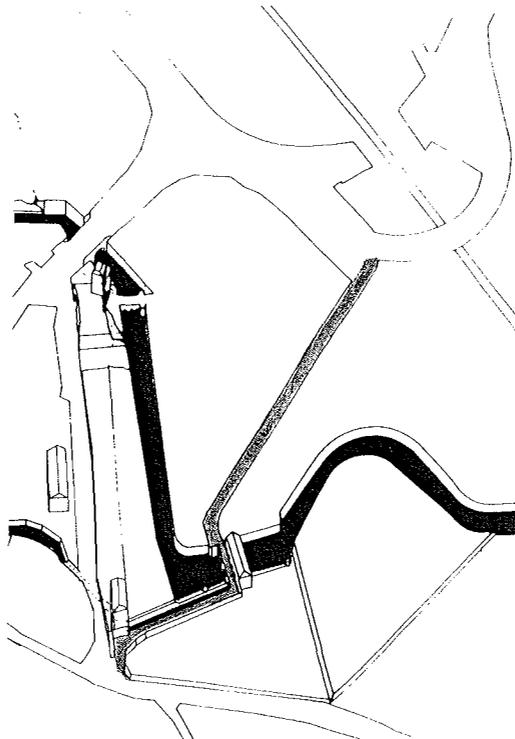
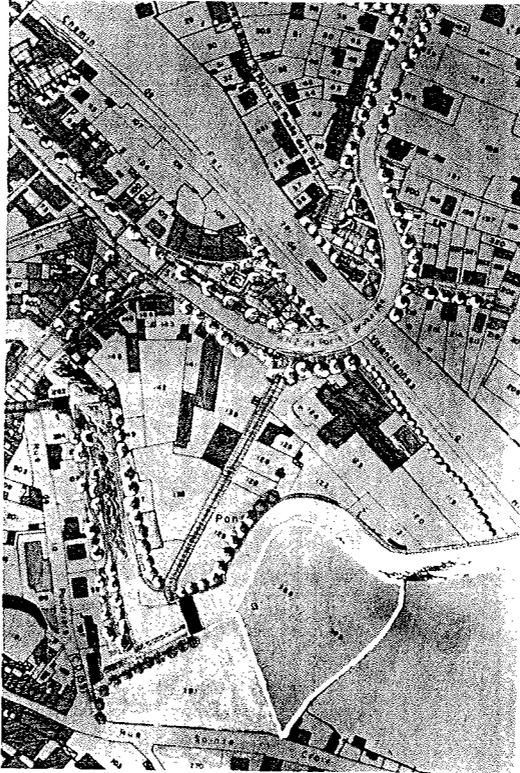
AMENAGEMENT DE LA PLACE STROH
(PLACE DU PETIT TAMBOUR)



RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS EXTRA-MUROS

VILLE BASSE

AMENAGEMENT DE LA RUE DU PONT DES DAMES
(liaison rue de la Poudrière/Pont Supérieur)



Rue du Pont des Dames
projet

153177

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS EXTRA-MUROS

VILLE BASSE

AMENAGEMENT DE LA RUE DU PONT DES DAMES (liaison rue de la Poudrière/Pont Supérieur)

Le projet propose :

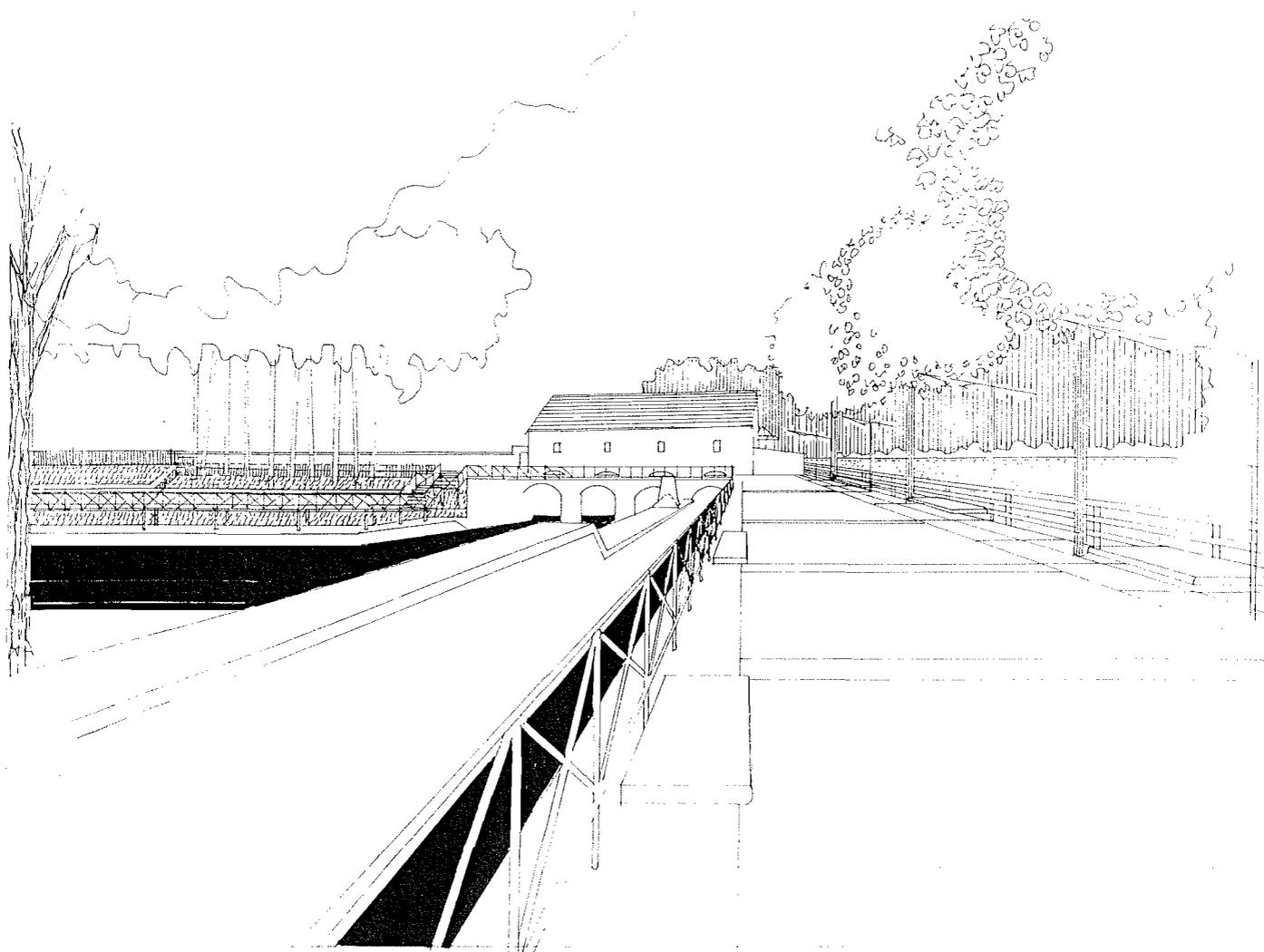
Le traitement de la rue du Pont des Dames en béton désactivé lavé (depuis la rue de la Poudrière jusqu'au Pont Supérieur).

L'installation d'une clôture métallique à claire-voie autour du domaine sportif de l'institution Ste Thérèse ("grille de square") la plantation en alignement de hautes tiges entre le corps de garde et le pont des Dames.

La plantation d'une haie en clôture du terrain privé de la scierie avec doublement par clôture en fils métalliques.

L'installation d'éclairage public et de mobilier.

Voir également : "MISE EN VALEUR DE L'ESPACE VAUBAN" et "AMENAGEMENTS AU FIL DE L'EAU".

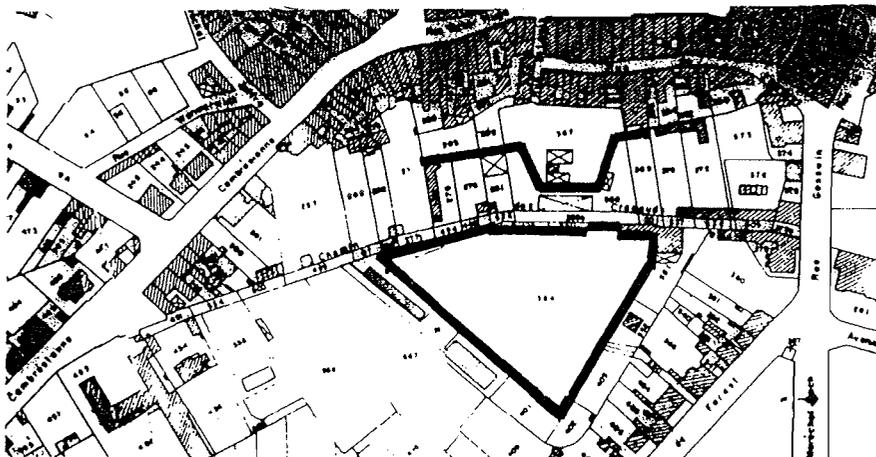
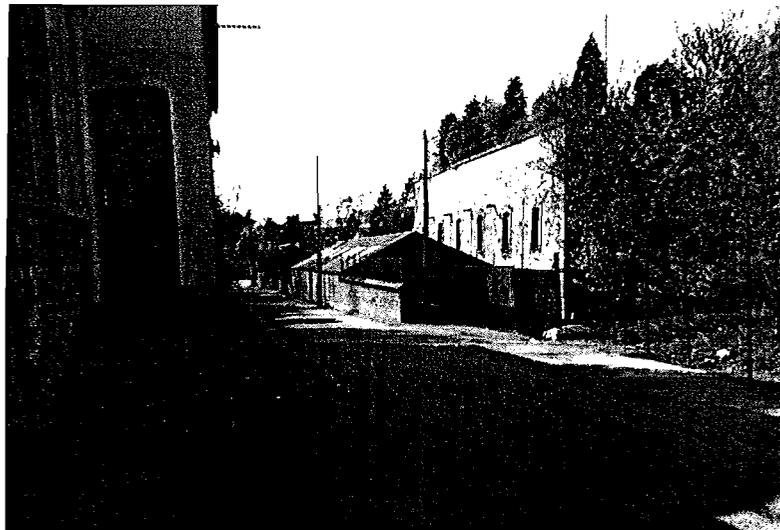
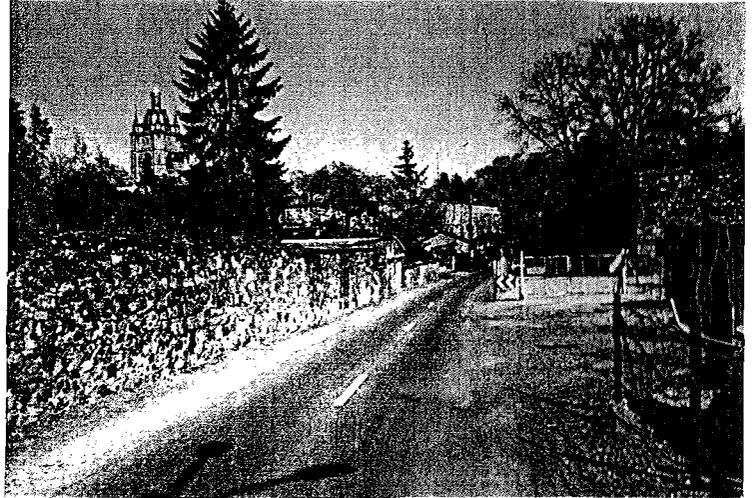
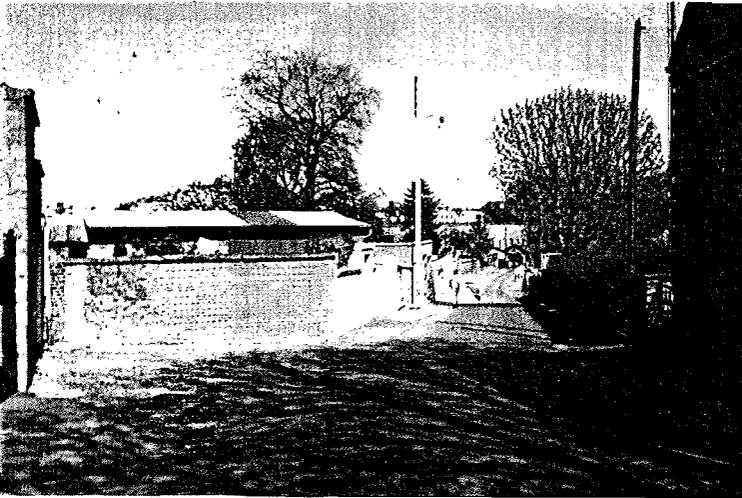


Rue du Pont des Dames
projet^{154/177}

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS EXTRA-MUROS

VILLE HAUTE

AMENAGEMENT DU CHEMIN DES CRAPAUDS

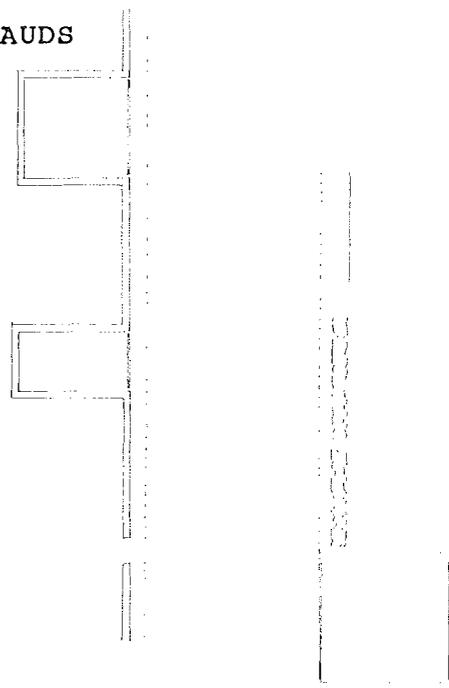


Chemin des Crapauds
Etat des lieux

RECOMPOSITION DES ESPACES PUBLICS EXTRA-MUROS

VILLE HAUTE

AMENAGEMENT DU CHEMIN DES CRAPAUDS



Le projet propose :

D'envisager la suppression de l'ensemble des installations de la DDE (bureaux, ateliers, dépôts de matériaux, garages).

La transformation des abords du Bastion-Casemate en esplanade annexable par le stationnement automobile (possibilité également d'accueillir des manifestation et fêtes locales).

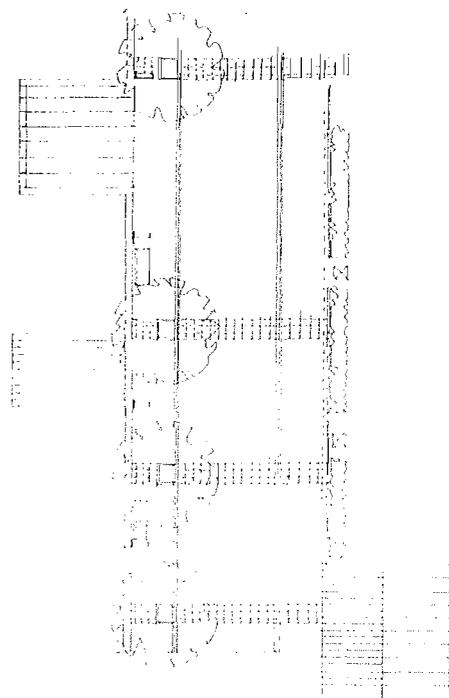
Le traitement du chemin des Crapauds et des fossés des remparts (fossé de la demi-lune) en plateforme revêtue en béton désactivé lavé avec incorporation de lignages de pavés de pierre.

Plantation d'arbres sur la rive intra-muros.

Réfection des murs de clôture en pierre (rejointoiement, chaperons...).

nouvel éclairage public et de mobilier (bancs au pied des remparts et le long des murs de clôture en pierre.

L'enterrement des réseaux aériens EDF et PTT.



Chemin des Crapauds

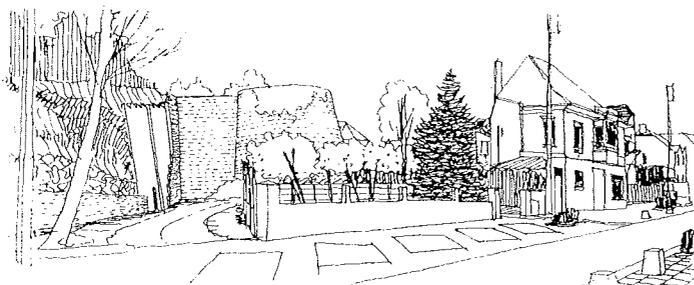
projet

RESTRUCTURATIONS INTERNES

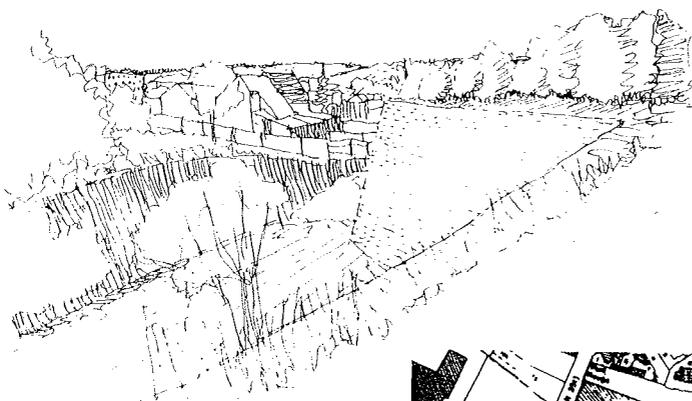


RESTRUCTURATIONS INTERNES
ACCES NOUVEAUX A LA VILLE INTRA-MUROS

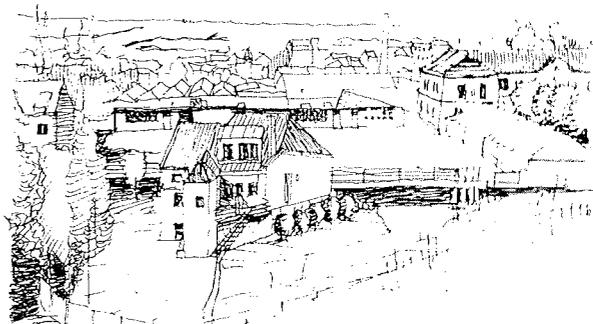
ACCES AU PLATEAU CHERERAULT DEPUIS LA RUE DES PRÈS



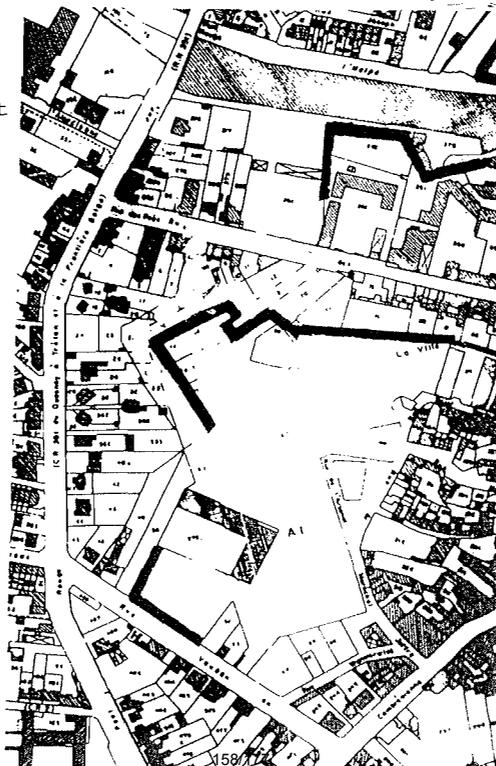
Bastion de la Reine
vue depuis la rue des Près



Bastion de la Reine
vue depuis le Plateau Chémérault

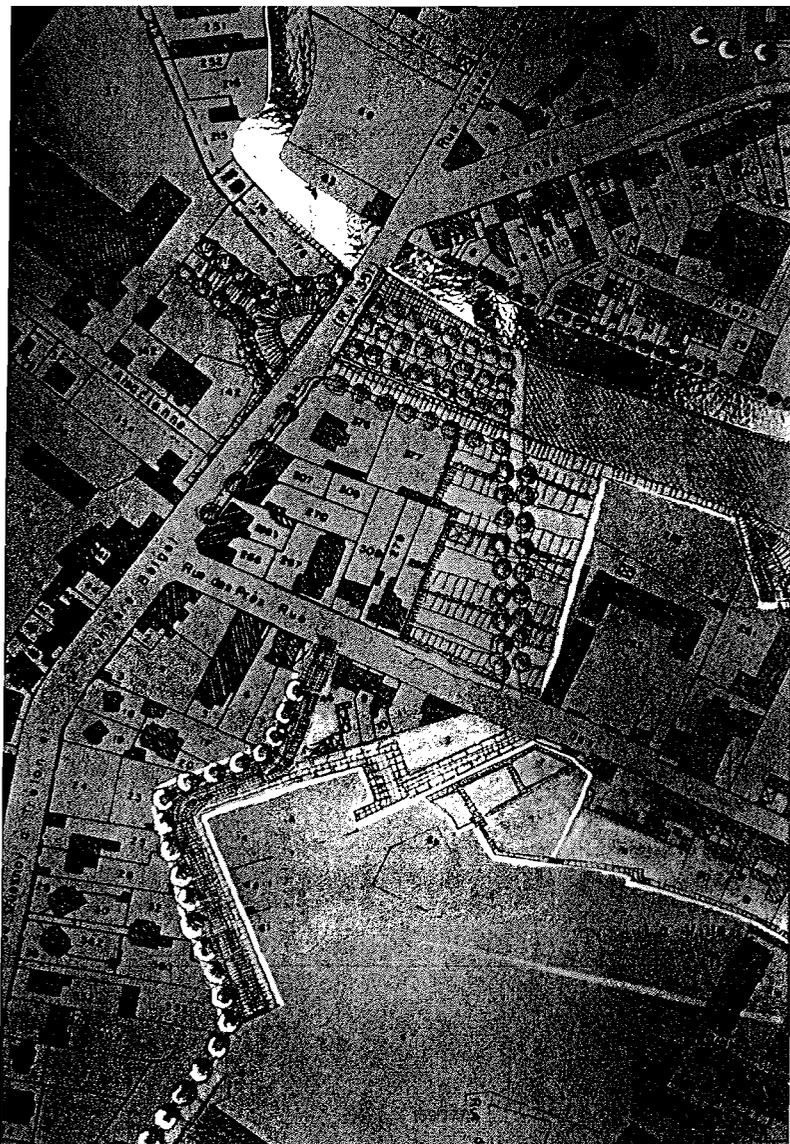
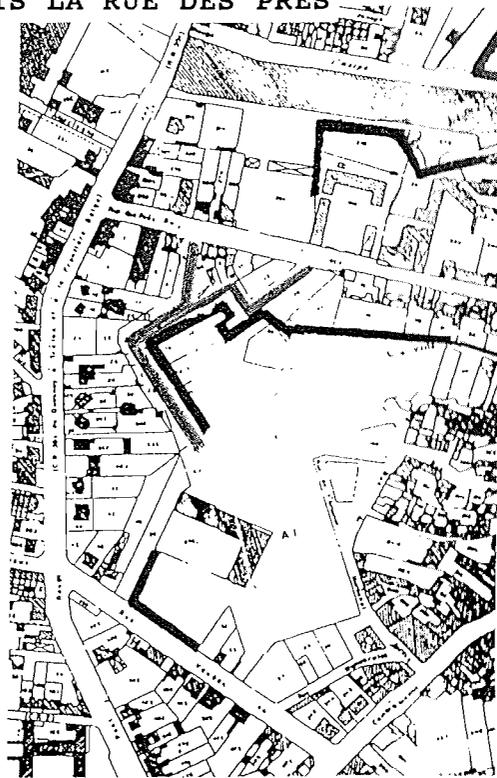


Rue des Près
vue depuis le plateau Chémérault



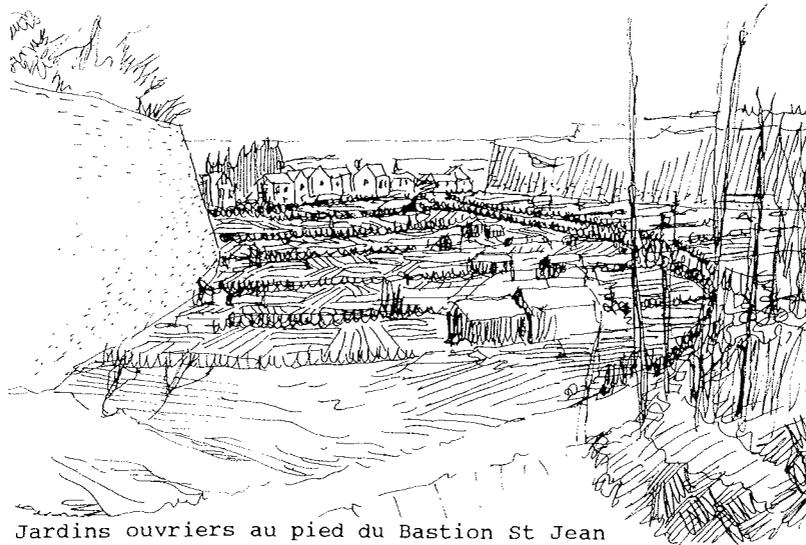
RESTRUCTURATIONS INTERNES
ACCES NOUVEAUX A LA VILLE INTRA-MUROS

ACCES AU PLATEAU CHERERAULT DEPUIS LA RUE DES PRES

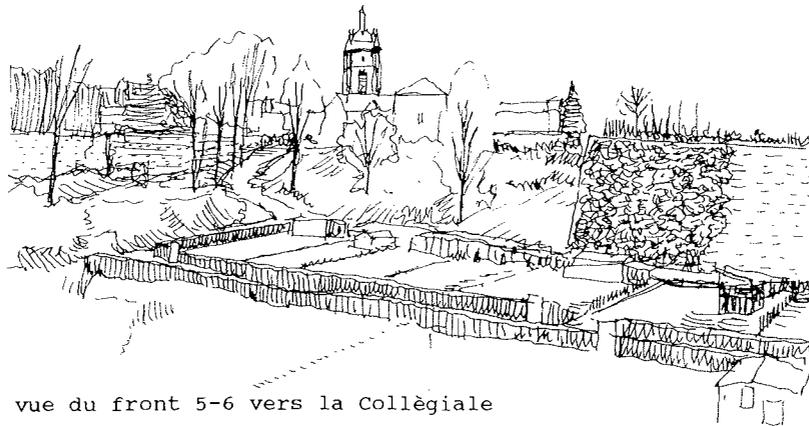


RESTRUCTURATIONS INTERNES
ACCES NOUVEAUX A LA VILLE INTRA-MUROS

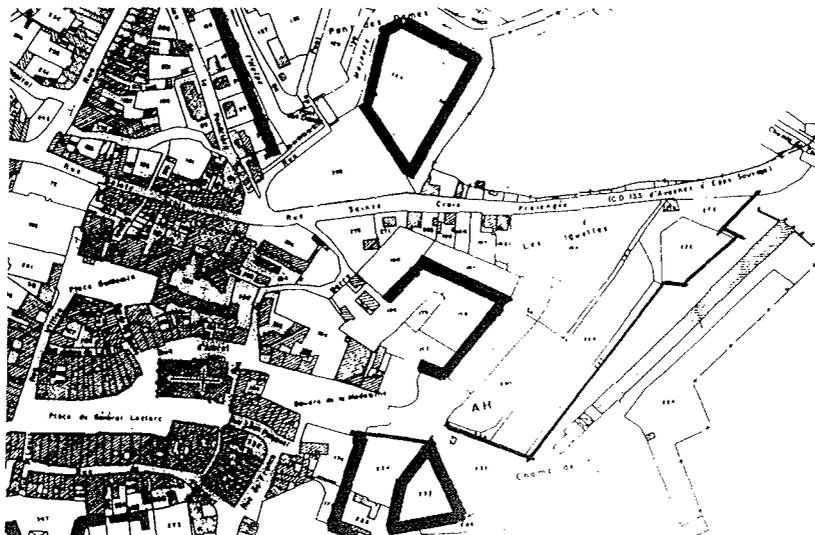
ACCES AU SQUARE DE LA MADELEINE ET
PLATFORME DU BASTION St JEAN DEPUIS
LA RUE Ste CROIX PROLONGEE



Jardins ouvriers au pied du Bastion St Jean



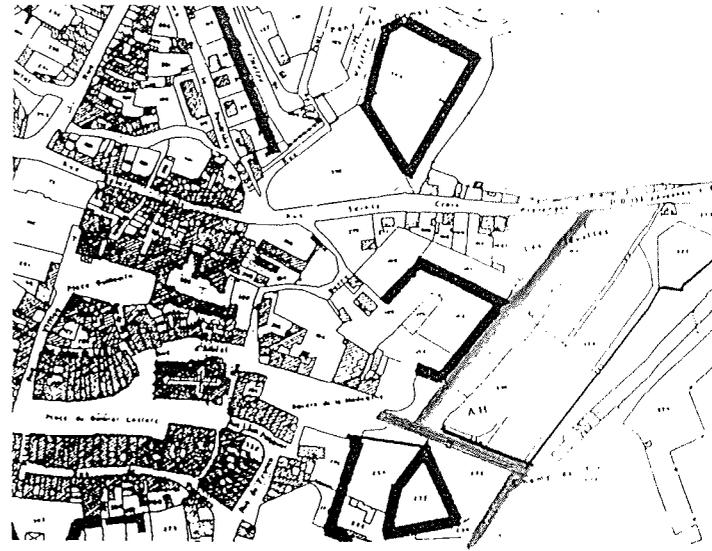
vue du front 5-6 vers la Collégiale



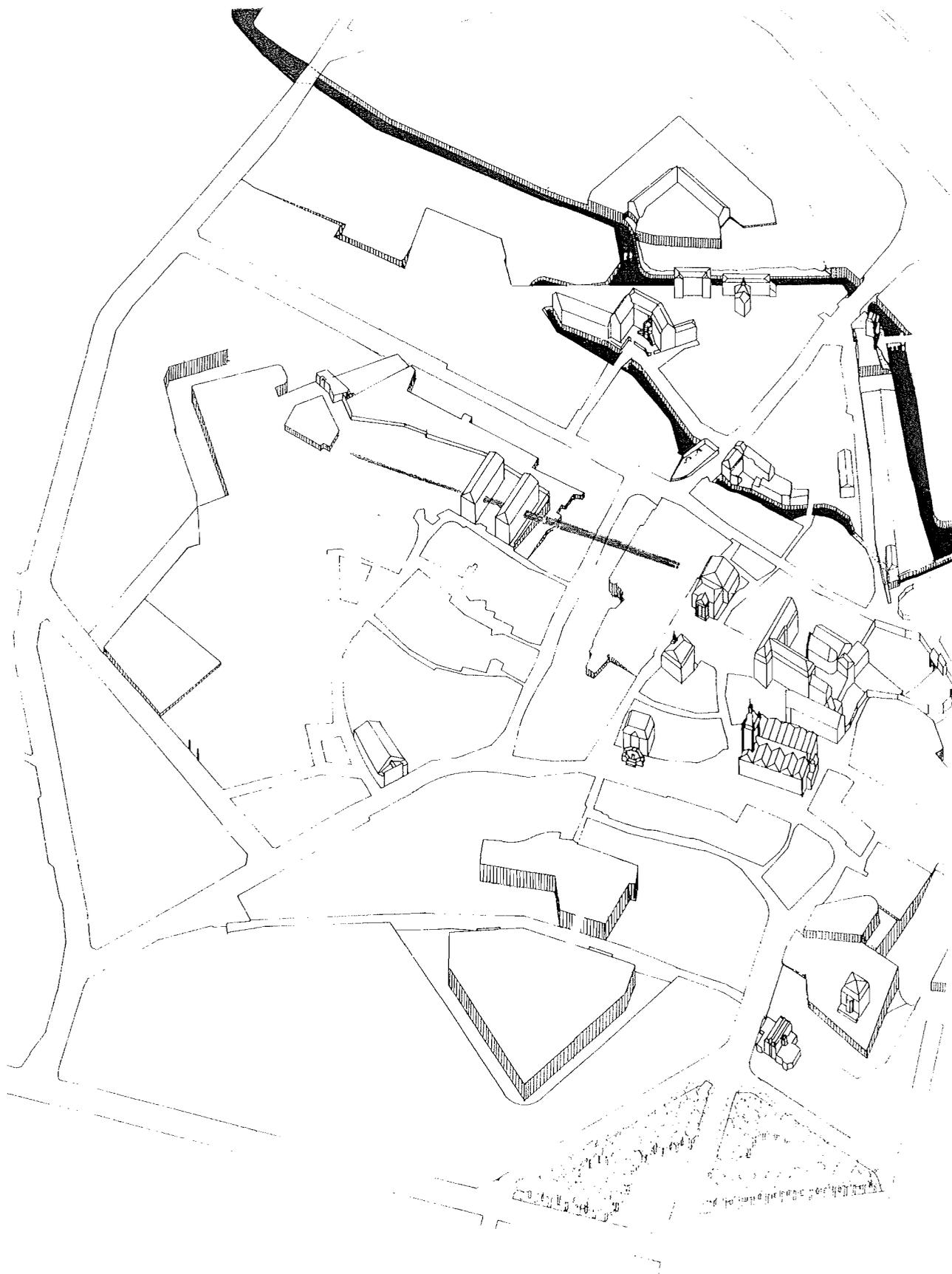
RESTRUCTURATIONS INTERNES
ACCES NOUVEAUX A LA VILLE INTRA-MUROS



ACCES AU SQUARE DE LA MADELEINE ET
PLATFORME DU BASTION St JEAN DEPUIS
LA RUE Ste CROIX PROLONGEE

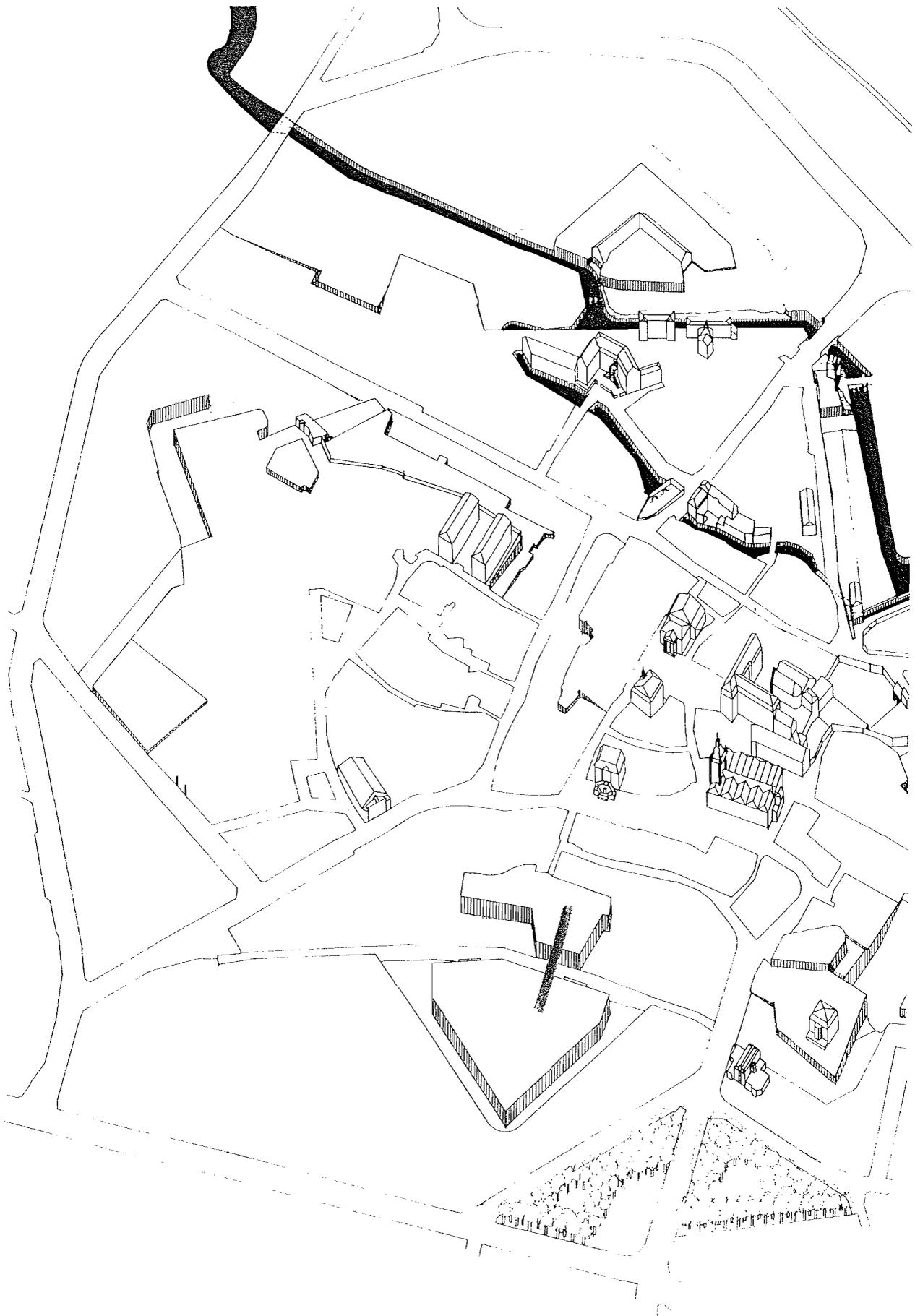


RESTRUCTURATIONS INTERNES
LIAISON PLACE GUILLEMIN/PLATEAU CHEMERAULT



RESTRUCTURATIONS INTERNES

LIAISON PLACE DU MARECHAL LECLERC/DEMI-LUNE DU BASTION-CASEMATE



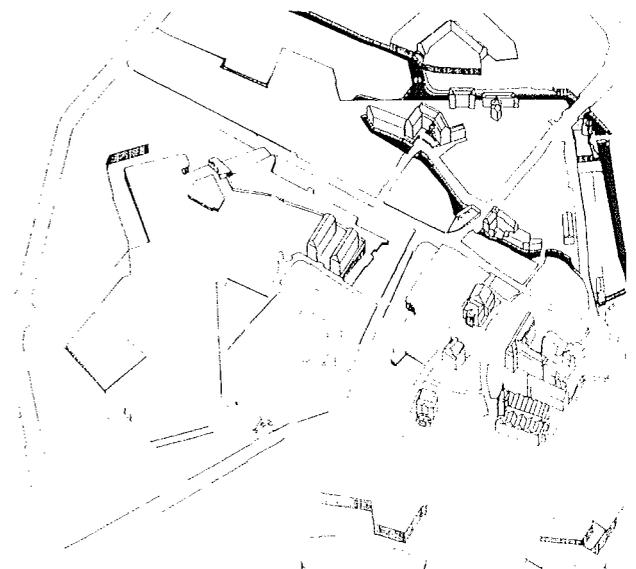
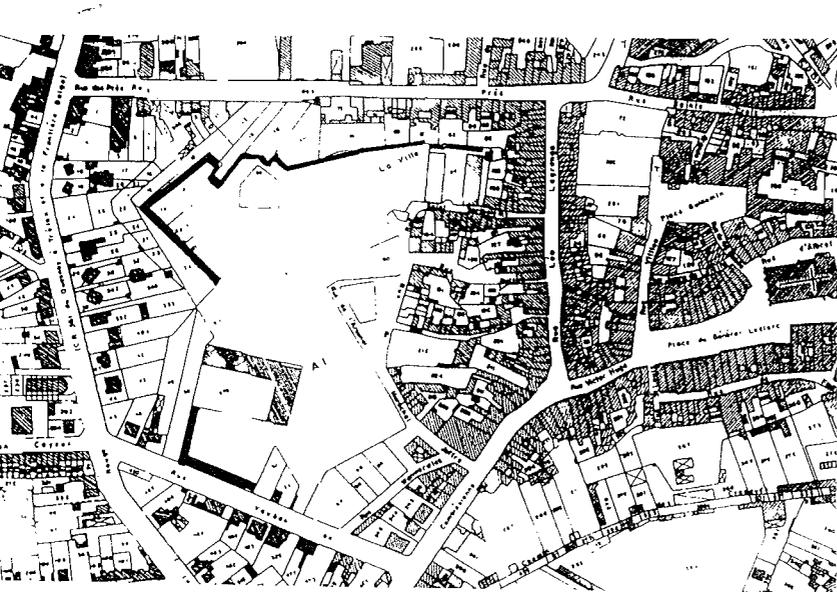
Passerelle entre le Bastion-Casemate et sa demi-lune
projet^{163/177}

RESTRUCTURATIONS INTERNES

INTRA-MUROS

VILLE HAUTE

PROPOSITION D'AMENAGEMENT DU
PLATEAU CHEMERAULT



PLATEAU CHEMERAULT

Etat des Lieux

164/177

RESTRUCTURATIONS INTERNES

INTRA-MUROS

VILLE HAUTE

PROPOSITION D'AMENAGEMENT DU
PLATEAU CHERERAULT

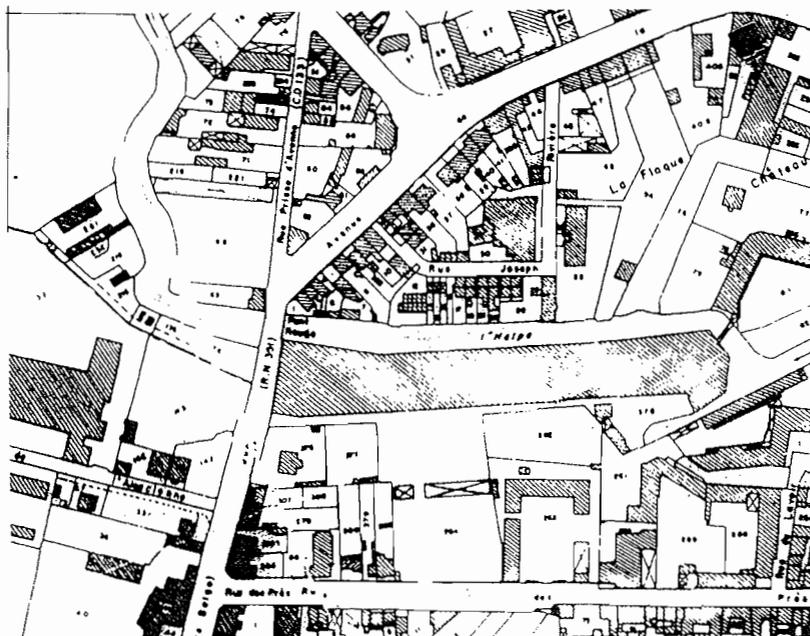
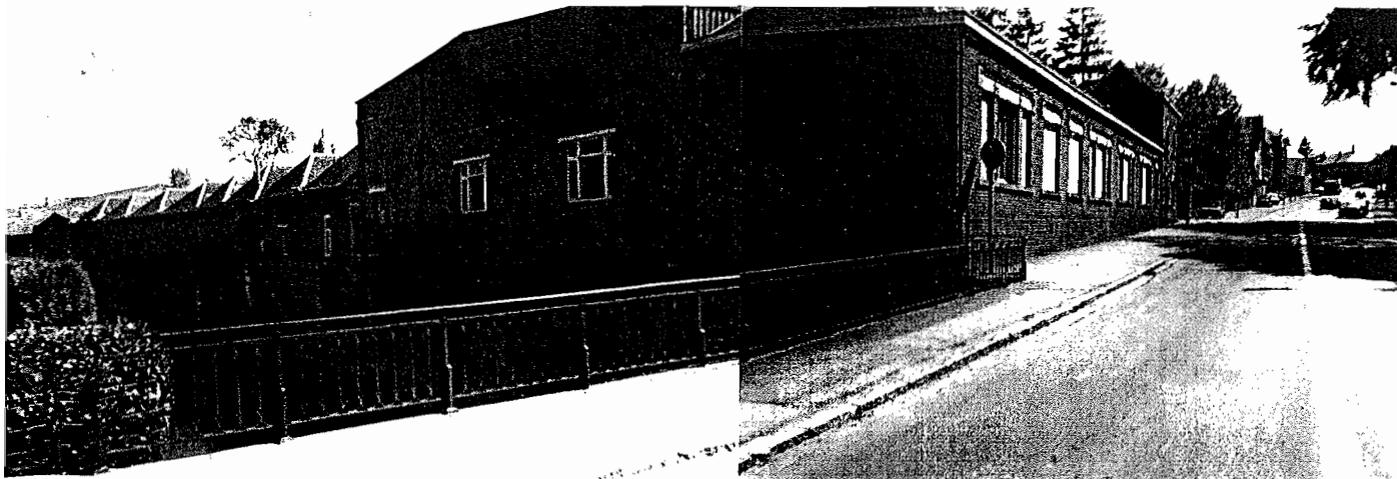
PLATEAU CHERERAULT

projet 65/177

RESTRUCTURATIONS INTERNES .

EXTRA-MUROS
VILLE BASSE

PROPOSITION D'AMENAGEMENT DU SITE
DES ATELIERS COMMUNAUX
ET DU CENTRE DE SECOURS



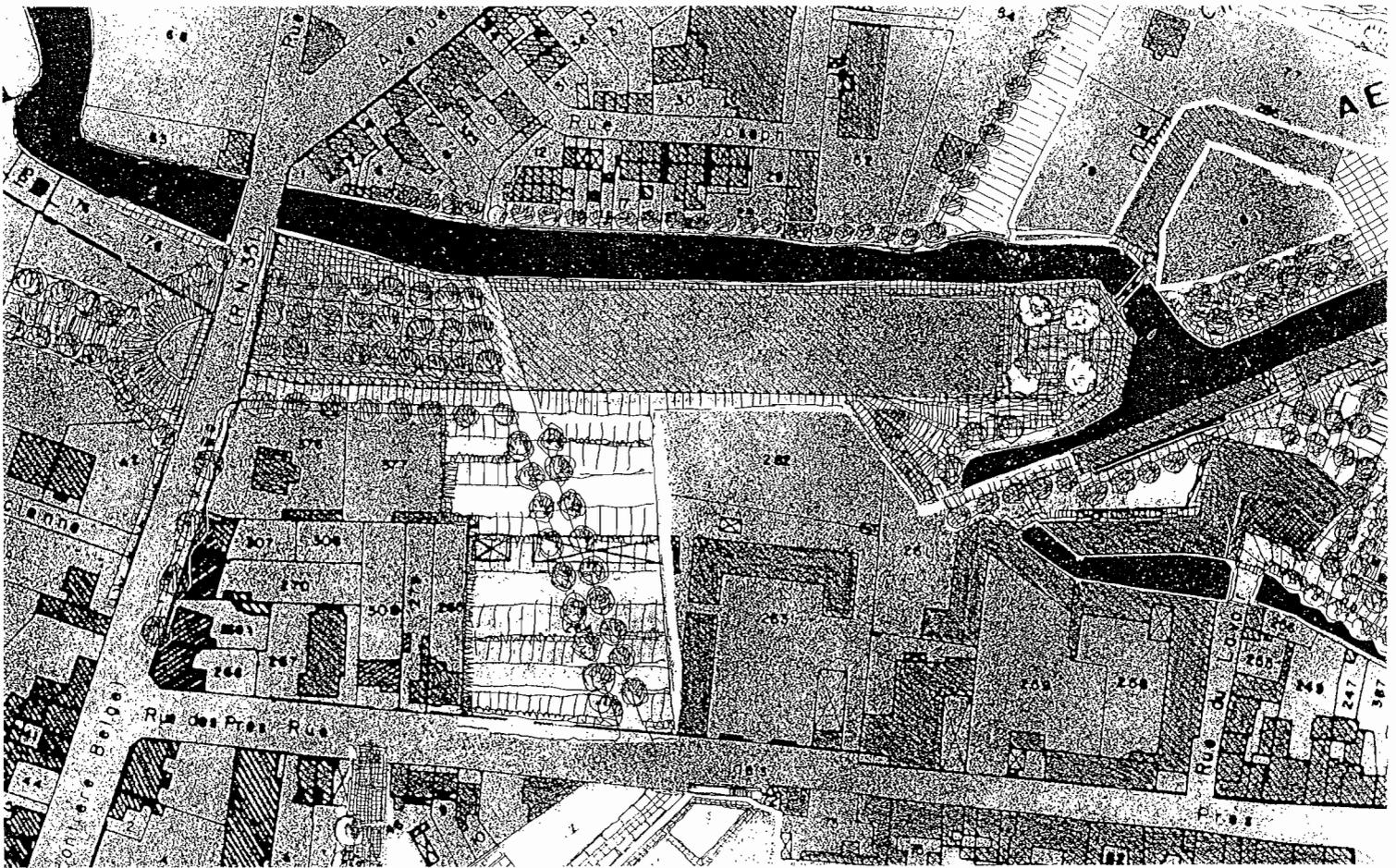
SITE DES ATELIERS COMMUNAUX ET DU CENTRE DE SECOURS

Etat des lieux ^{166/177}

RESTRUCTURATIONS INTERNES

EXTRA-MUROS
VILLE BASSE

PROPOSITION D'AMENAGEMENT DU SITE
DES ATELIERS COMMUNAUX
ET DU CENTRE DE SECOURS



SITE DES ATELIERS COMMUNAUX ET DU CENTRE DE SECOURS

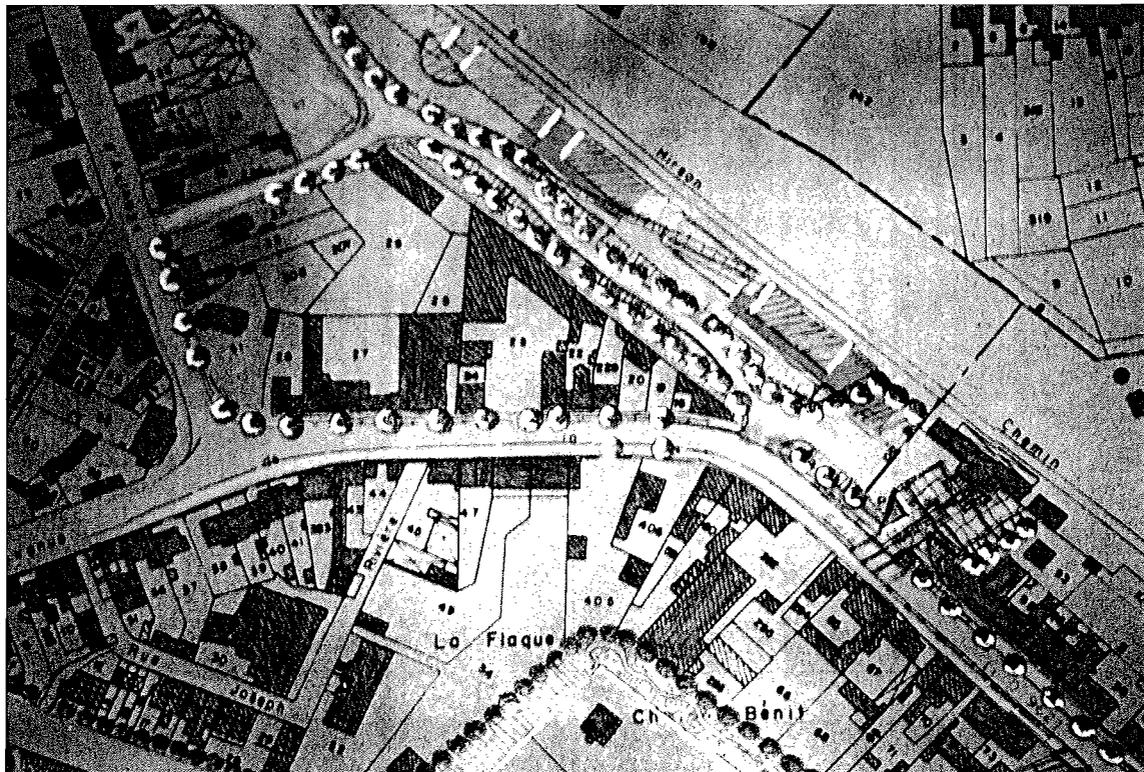
projet 167/177

RESTRUCTURATIONS INTERNES

EXTRA-MUROS

VILLE BASSE

PROPOSITION D'AMENAGEMENT DU
SITE DE LA PETITE VITESSE



SITE DE LA PETITE VITESSE

projet 69/177

RESTRUCTURATIONS INTERNES

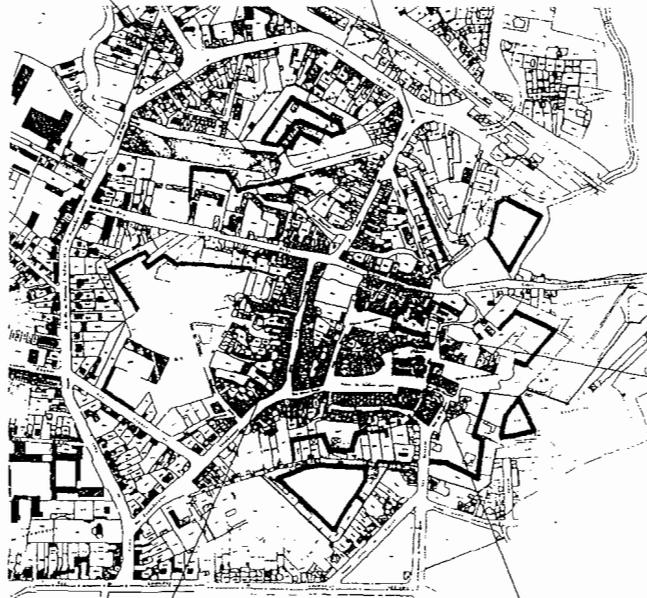
RECOMPOSITION MONUMENTALE DE LA VILLE



Monument aux Guerres Mondiales
Rue de Mons (square sur l'Helpe)



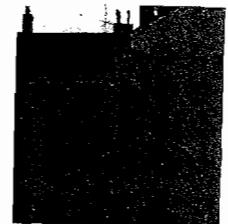
Monument au Petit Tambour Stroh
Place Stroh



Monument aux Guillemin
place Guillemin



Monument à Léo Lagrange
Rue Léo Lagrange, Entrée rue de Mons



Monument au Docteur Pasqual
Rue Pasqual

RESTRUCTURATIONS INTERNES
RECOMPOSITION MONUMENTALE DE LA VILLE

Le projet propose :

La mise en valeur du monument au tambour Stroh par l'aménagement de la place sur laquelle il est érigé.

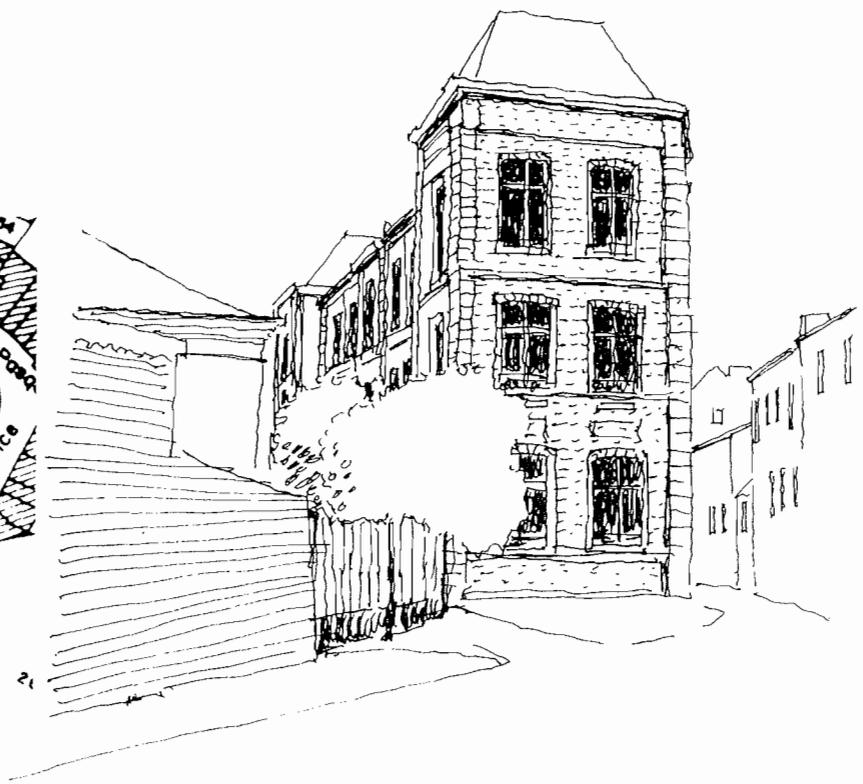
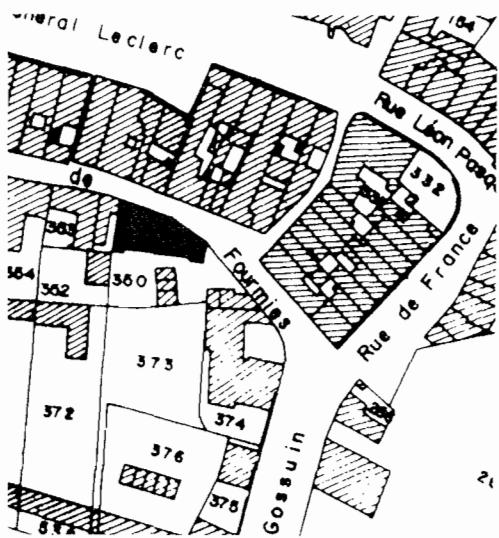
La mise en valeur du monument au Guillemin suivant les modalités d'aménagement de la Place. Ravallement du socle et des bancs de pierre. Illumination.

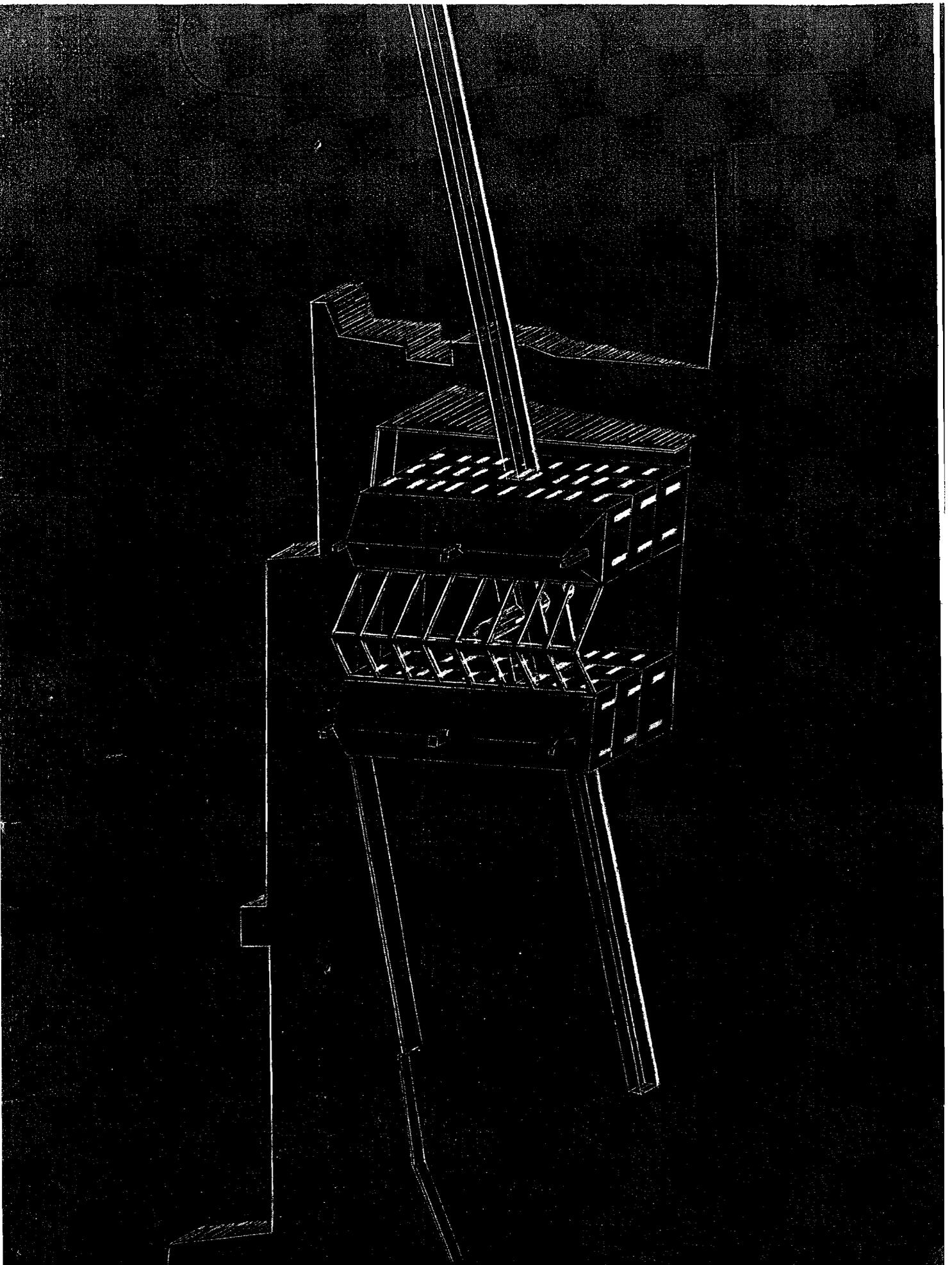
La mise en valeur du monument au Docteur Pasqual dans le cadre du réaménagement de la placette rue Pasqual. Le monument pourrait s'accompagner d'une fontaine.

La réalisation d'un monument à Léo Lagrange au centre du carrefour V. Hugo Léo Lagrange Cambrésienne à aménager.
Le monument actuel (plaque et fresque) est confidentiel et son emplacement pourrait être celui d'un escalier à créer, donnant accès à une promenade en terrasse sur le flanc des remparts s'ouvrant sur le site de l'ancien château.

Le déplacement du monument aux Guerres Mondiales sur le terrain libre existant à l'entrée de la rue Vauban, sur l'avenue du Pont Rouge.

RESTRUCTURATIONS INTERNES
PROPOSITION DE RECONVERSION DE BATIMENTS



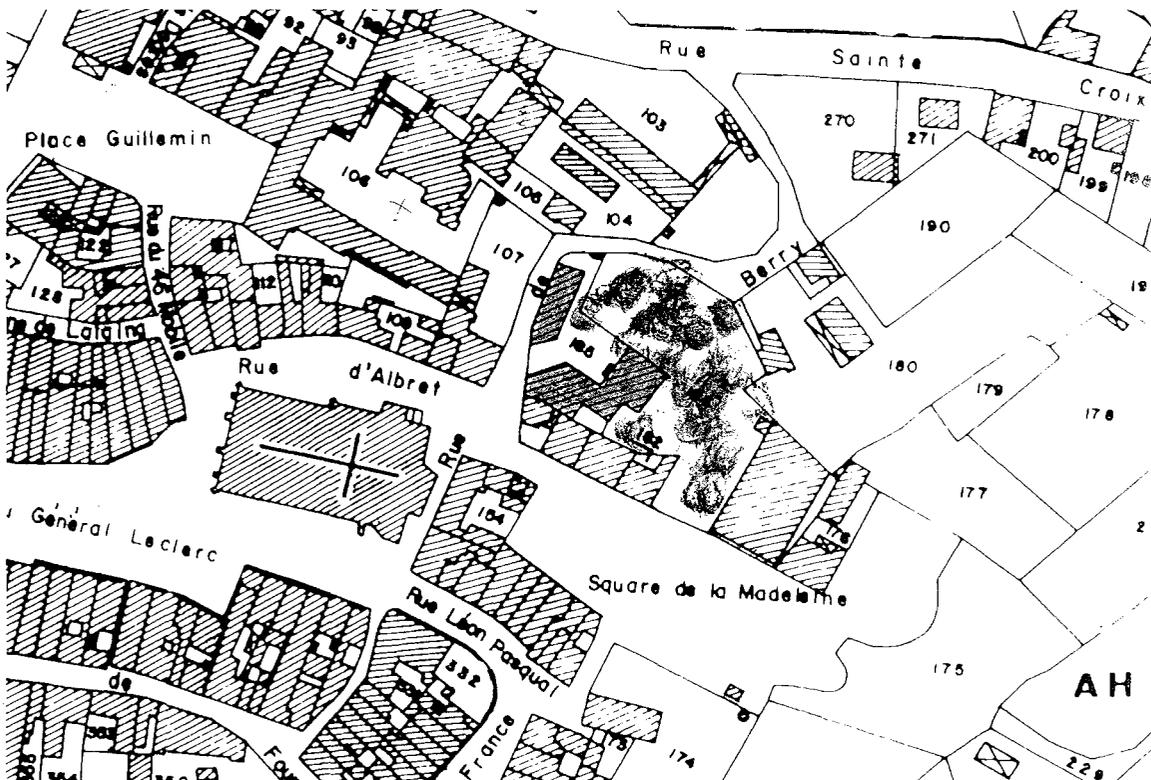


RESTRUCTURATIONS INTERNES
PROPOSITION DE RECONVERSION DE BATIMENTS



Ancienne Brasserie
rue de Mons

RESTRUCTURATIONS INTERNES
PROPOSITION DE RECONVERSION DE BATIMENTS



RUE DE BERRY
177/177
Hôtel de la Sous-Préfecture